

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES
1981-1982

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

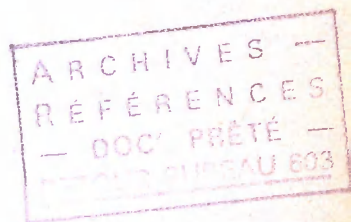
AUSTRALIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

JANVIER 1982



ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE



AUSTRALIE

JANVIER 1982

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.

Les Membres de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
I. Évolution récente	7
Demande et production	7
Composantes de la demande	10
Évolution du marché du travail	15
Prix, coûts et revenus de facteurs	18
Commerce extérieur et balance des paiements	21
II. Mise en valeur des ressources et politique économique à moyen terme	27
Ampleur de l'expansion dans le domaine des ressources	27
Incidences sur l'économie	31
Conséquences sur le plan de la politique économique	35
III. Politique économique	38
Politique budgétaire	38
Politique monétaire	42
Politique de détermination des salaires	46
Ajustement structurel	48
IV. Perspectives à court terme et considérations de politique économique	49
Perspectives à court terme	49
Considérations de politique économique	53
<i>Annexe : Chronologie économique</i>	56
Annexe statistique	64

TABLEAUX

Texte

1. Demande et production	8
2. Revenu et dépenses des ménages	11
3. Dépenses d'équipement dans les secteurs minier et manufacturier	13
4. Évolution du marché du travail, 1978/81	16
5. Évolution récente des prix et des coûts	18
6. Balance des paiements	22
7. Commerce extérieur	25
8. Perspectives d'évolution des investissements dans le secteur des ressources pendant les années 80	28
9. Coût prévu des projets d'exploitation des ressources	29
10. Déficits du budget fédéral et du secteur public	38

11. Opérations budgétaires	40
12. Dépenses et recettes budgétaires	41
13. Composantes des variations de la masse monétaire	43
14. Prévisions à court terme	50

Annexe statistique

A. Produit intérieur brut, aux prix courants	64
B. Produit intérieur brut, aux prix moyens de 1974/75	65
C. Revenu et dépenses des ménages	66
D. Marché de l'emploi	67
E. Prix et salaires	68
F. Recettes et dépenses des administrations publiques	69
G. Balance des paiements	70
H. Commerce extérieur – ventilation par produits et par régions	71

GRAPHIQUES

1. Sources de la croissance du PIB, secteur non agricole	9
2. Comportement des ménages	11
3. Investissements des entreprises	12
4. Évolution de l'emploi et de la population active	17
5. Sources intérieures et extérieures de l'inflation	19
6. Révision des salaires à l'échelon national, salaires et traitements fixés par les sentences fédérales	20
7. Volume des échanges et termes de l'échange	23
8. Taux de change et différentiels d'intérêt	26
9. Taux d'intérêt	45

STATISTIQUES DE BASE DE L'AUSTRALIE

LE PAYS

Superficie totale (en milliers de km ²)	7 682.3	Population urbaine, au 30-6-1980, % du total	
Superficie agricole, en 1980, % du total	64.6	(villes de plus de 100 000 hab.)	70
		Population des villes principales, au 30-6-1980 (1 000) :	
		Sydney	3 232
		Melbourne	2 760
		Brisbane	1 029
		Adelaide	934
		Perth	902

LA POPULATION

Population, au 31-12-1980 (1 000)	14 727	Population active civile occupée, en août 1981 (1 000)	6 356
Densité au km ²	1.9	<i>dont</i> : Agriculture	414
Accroissement naturel, en 1980 (1 000)	117	Industrie ¹	1 801
Solde net des migrations, en 1980 (1 000)	93	Autres activités	4 141

LE PARLEMENT

Composition du Parlement à la suite des dernières élections :

Partis	Sénat	Chambre des représentants
Démocrates australiens	5	—
Parti travailliste australien	27	51
Indépendant	1	—
Parti libéral australien	28	54
Parti national agraire	3	20
Total	64	125

Actuel gouvernement : Parti libéral australien et parti national agraire

Prochaines élections générales pour la Chambre des représentants : au plus tard en janvier 1984

LA PRODUCTION²

Produit intérieur brut, en 1981 (millions de dollars aust.)	130 030	Formation brute de capital fixe, en 1981 : en pourcentage du PIB	23.9
--	---------	--	------

SECTEUR PUBLIC, EN % DU PIB, EN 1981²

Dépenses en biens et services ³	24.5	Recettes courantes	32.6
Transferts courants	9.0	<i>dont</i> : Impôts directs	17.8

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations		Importations	
Principales exportations en 1980, % du total :		Principales importations en 1980, % du total :	
Produits alimentaires et animaux vivants	33.5	Machines et matériel de transport	36.3
Matières premières autres que les combustibles minéraux	29.6	Articles manufacturés classés par matières	17.7
Articles manufacturés classés par matières	11.9	Articles manufacturés divers	12.2
Machines et matériel de transport	5.4	Produits chimiques	9.1

LA MONNAIE

Unité monétaire : le dollar australien		Unité monétaire par dollar des États-Unis, moyenne journalière :	
		Année 1980	0.8776
		Novembre 1981	0.8726

1 Non compris électricité, gaz et eau.

2 Année fiscale se terminant le 30 juin.

3 Consommation et investissements. Y compris les entreprises publiques.

Note On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

*L'examen annuel de la situation de l'Australie
par le Comité d'Examen
des Situations Économiques et des Problèmes de Développement
de l'OCDE a eu lieu le 27 novembre 1981.*

INTRODUCTION

Entraînée par la vigoureuse progression de l'investissement fixe du secteur privé, due surtout aux grands projets de mise en valeur des ressources, l'économie australienne a connu une expansion rapide pendant les dix-huit mois achevés au milieu de 1981 (période envisagée dans la présente étude). L'essor a été général : la plupart des composantes de la demande ont été dynamiques, l'emploi a poursuivi sa progression et, pour la première fois depuis plusieurs années, le chômage a reculé. La réduction continue du besoin de financement du secteur public a facilité l'expansion du secteur privé, laquelle est l'un des principaux objectifs de la politique économique à moyen terme du gouvernement. La mise en œuvre de celle-ci a toutefois abouti à des résultats inégaux. Dans le domaine monétaire, notamment, se sont produits, depuis environ trois ans, des dérapages qui contribuent à expliquer pourquoi les progrès de la lutte contre l'inflation se sont atténués en dépit de l'influence modératrice exercée sur les prix par la hausse substantielle du taux de change. La pression des salaires s'accroissant et les conflits sociaux restant nombreux, le mécanisme d'indexation des rémunérations a été abandonné en juillet 1981.

Le budget de l'exercice en cours prévoit que le déficit sera encore réduit d'environ 1 % du PIB et que les recettes et les dépenses s'équilibreront à peu près. La politique monétaire a été durcie, elle aussi, et la politique des taux d'intérêt est utilisée plus souplesment, ce qui dénote une orientation anti-inflationniste plus accentuée qu'en 1980/81, la réduction des anticipations inflationnistes étant aussi l'un des objectifs de la politique macro-économique. L'évolution des prix dépendra surtout de celle des traitements et salaires ; les tendances actuelles ne permettront peut-être pas de réduire facilement, dans le proche avenir, le taux sous-jacent d'inflation, qui est de l'ordre de 10 %. Le PIB devrait progresser, en termes réels, à un rythme voisin de 3 % en 1982 et l'emploi continuera, semble-t-il, d'augmenter notablement mais le taux de chômage pourrait rester proche de son niveau actuel. Si les taux de change ne sont pas modifiés, les termes de l'échange demeureront sans doute à peu près stables mais, comme la balance extérieure en termes réels risque de ne pas s'améliorer avant les derniers mois de 1982, le déficit extérieur courant, égal à environ 3 % du PIB en 1980, pourrait atteindre environ 5 % en 1981 et en 1982.

La première partie de cette étude retrace les principaux traits de l'évolution de l'économie australienne depuis le début de 1980. La deuxième partie examine quelques aspects du processus de mise en valeur des ressources actuellement en cours. Après une analyse, dans la troisième partie, de la politique économique mise en œuvre, l'étude évalue, dans la quatrième partie les perspectives d'évolution à court terme de l'économie australienne et présente quelques considérations de politique économique.

I. ÉVOLUTION RÉCENTE

Demande et production

La croissance de la production globale a été beaucoup influencée, ces dernières années, par les fortes fluctuations de la production agricole liées à des facteurs météorologiques qui ont affecté principalement le volume de la récolte de blé. Une moisson exceptionnellement abondante avait beaucoup contribué à l'augmentation d'environ un tiers du PIB agricole en termes réels enregistrée pendant l'exercice

Tableau 1. Demande et production
Pourcentages de variation en volume¹

	Par rapport à l'année précédente ²			Par rapport au semestre précédent (taux annuels désaisonnalisés)				
	1979	1980	1980/81	1979		1980		1981
				I	II	I	II	I
Consommation								
Secteur privé	2.3	3.2	3.2	1.2	2.6	3.1	3.5	2.6
Secteur public	1.0	3.7	4.2	-2.5	3.3	3.3	5.0	3.5
Formation brute de capital fixe	1.4	4.2	11.2	3.8	-6.6	3.1	18.4	5.8
<i>dont :</i>								
Secteur public	-3.0	-3.2	-0.9	-0.4	-5.6	-3.5	0.6	-1.6
Secteur privé :								
Total	4.1	8.4	17.7	6.2	-7.1	6.8	28.4	9.4
Construction résidentielle	10.3	11.5	10.6	15.7	10.7	3.9	28.5	-13.1
Construction non résidentielle	-2.2	12.9	29.9	-4.5	-12.5	23.6	19.1	61.2
Machines et outillages	2.6	5.0	18.3	4.9	-15.0	3.6	31.7	9.0
Demande intérieure finale	1.9	3.5	5.1	1.1	0.6	3.1	6.9	3.5
Variation de la formation de stocks ²	1.7	-1.6	-0.2	-3.4	0.1	-2.7	3.6	-4.8
<i>dont :</i>								
Secteur privé non agricole ²	0.7	0.2	-0.3	-0.5	3.0	-2.5	2.8	-4.2
Secteur agricole et divers ²	0.9	-1.8	0.1	-2.9	-2.9	-0.2	0.8	-0.6
Ecart statistique ²	-0.8	0.5	1.1	1.7	-3.2	2.3	-1.1	4.1
Demande intérieure totale	2.7	2.3	6.0	-0.7	-2.5	2.6	9.6	2.6
Exportations de biens et services	13.8	1.2	-7.7	17.9	19.3	2.7	-16.0	0.6
Importations de biens et services	2.5	4.3	9.0	1.9	-4.9	5.9	10.6	9.0
Variation de la balance extérieure ²	1.9	-0.5	-2.9	2.5	4.1	-0.4	-4.8	-1.4
Produit intérieur brut	4.6	1.8	2.9	1.8	1.5	2.1	4.3	1.2
<i>dont :</i>								
Secteur agricole	35.1	-22.8	-12.3	-6.6	-13.8	-0.4	-19.7	-4.7
Secteur non agricole	2.6	3.8	4.0	2.5	2.7	2.3	6.1	1.6

1. Les données en volume sont mesurées aux prix de 1974/75.

2. En pourcentage du PIB de la période précédente.

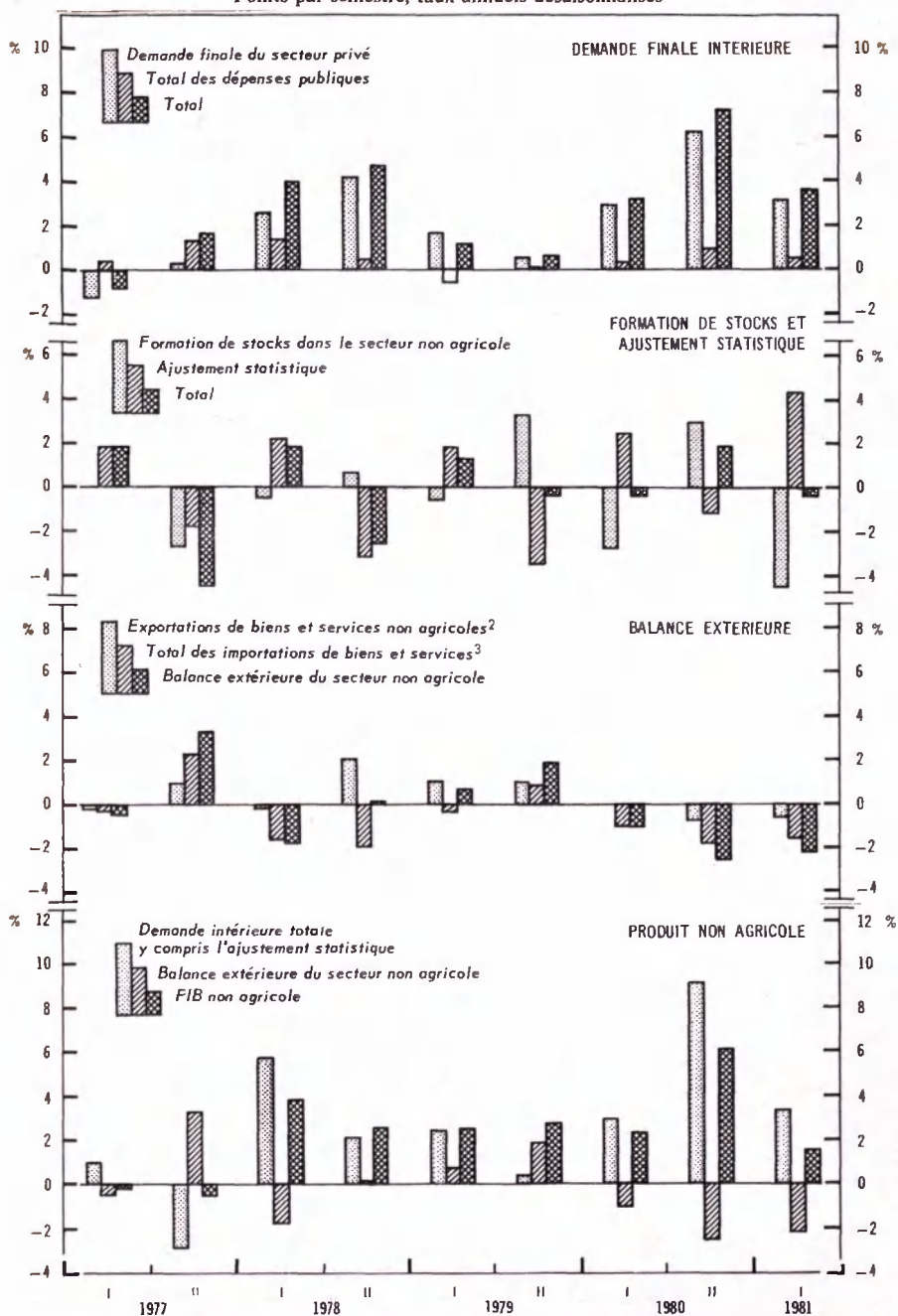
3. Les estimations annuelles des comptes nationaux de l'Australie sont calculées pour les exercices budgétaires (qui se terminent fin juin). Les estimations ci-dessus ont été obtenues par addition des estimations trimestrielles de base.

Source : *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure, ABS.*

budgétaire 1978/79¹ ; la récolte de blé a été plus faible pendant l'exercice suivant et elle a fortement baissé en 1980/81 à cause de la sécheresse. La production agricole en termes réels a marqué une diminution correspondante, qui a freiné la progression du PIB total. Le PIB en termes réels du secteur non agricole, qui constitue la mesure la plus appropriée de l'évolution sous-jacente de l'économie, a été plus stable, progressant de 2½ % environ (taux annuel désaisonnalisé) chaque semestre, du milieu de 1978 au

1. En Australie, l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.

Graphique 1 Sources de la croissance du PIB, secteur non-agricole
Points par semestre, taux annuels désaisonnalisés



1 Étant donné qu'il n'est pas possible de ventiler toutes les composantes des dépenses entre secteur agricole et secteur non-agricole, les chiffres indiqués ici sont généralement approximatifs. De ce fait, le total figurant dans la dernière partie du graphique n'est pas exactement égal à la somme des composantes.

2 Non compris les exportations de marchandises d'origine agricole.

3 Un accroissement des importations est affecté d'un signe négatif.

Sources : *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS ; *Exports and Imports of Merchandise at constant prices*, ABS.

milieu de 1980; une nette accélération, au second semestre 1980, a porté à 4 % le taux de croissance pendant l'exercice 1980/81².

La progression relativement stable de la production non agricole ces dernières années recouvre des modifications substantielles de la configuration de la croissance de la demande globale³ dues aussi bien aux variations des composantes intérieure et extérieure de celle-ci qu'aux variations de l'absorption de ses fluctuations par les importations (graphique 1). Depuis le début de 1980, comme en 1978, la demande intérieure finale a progressé fortement, principalement sous l'influence des investissements des entreprises⁴. Ces deux périodes de demande intérieure vigoureuse ont coïncidé avec un fléchissement des exportations non agricoles en volume⁵; l'accroissement des livraisons sur le marché intérieur y a peut-être contribué. Les importations ont progressé plus vigoureusement que la demande intérieure finale, atténuant ainsi les incidences de celle-ci sur la production, encore que, pendant la phase d'expansion de 1980/81, les stocks non agricoles semblent avoir contribué à satisfaire la croissance accrue de la demande.

Composantes de la demande

L'étude de l'an dernier notait que la croissance relativement stable de la consommation privée avait été l'une des caractéristiques principales de l'économie australienne en 1978 et en 1979; elle s'est poursuivie (tableau 1), malgré des fluctuations semestrielles prononcées de la croissance du revenu disponible réel, dues principalement à l'évolution irrégulière du revenu nominal et de ses composantes et à l'incidence des mesures budgétaires (tableau 2). Les variations du taux d'épargne ont en grande partie compensé celles du revenu réel. La réaction des agriculteurs à l'instabilité exceptionnelle de leurs revenus ces dernières années a eu d'importantes incidences sur l'épargne mais il semble que l'évolution à court terme de celle-ci ait été aussi influencée par les variations de l'impôt sur le revenu⁶ (graphique 2). En 1980/81, la baisse en longue période du taux d'épargne du secteur non agricole observée depuis 1975 s'est renversée et le taux est monté à 11.3 %, en partie en réaction à la chute brutale (2 points) intervenue en 1979/80 lorsque le revenu réel stagnait. Mais ce renversement traduit aussi la forte progression du revenu disponible réel, la plus importante observée depuis 1974/75, exception faite de l'exercice 1978/79 où le revenu agricole avait presque doublé. Deux caractéristiques remarquables de l'évolution récente de la consommation privée ont été l'augmentation rapide des achats de biens d'équipement (appareils ménagers et automobiles) et le ralentissement de la progression des dépenses en biens non-durables autres que les produits alimentaires et des loyers⁷. Les achats de biens de

2. Résultats obtenus à partir de données désaisonnalisées. En chiffres bruts, la croissance entre le premier semestre 1980 et le premier semestre 1981 a été de 3 %.

3. L'évaluation des variations de la production déterminées par la demande est particulièrement difficile en raison des variations relativement importantes des facteurs de désaisonnalisation au cours du temps, de l'ampleur des fluctuations des stocks non-agricoles et de l'importance des écarts statistiques; les mouvements de ces deux derniers éléments ont eu récemment tendance à se compenser mutuellement sur un semestre.

4. La vigueur des investissements des entreprises entre le milieu de 1978 et le début de 1979 ainsi que leur recul ultérieur ont été dus en partie à la modification des incitations fiscales.

5. Un certain chevauchement des tendances s'est produit au second semestre 1978.

6. Changements délibérés et alourdissement automatique de la fiscalité. Les estimations par le Secrétariat de l'évolution trimestrielle des taux approximatifs d'imposition et d'épargne dans le secteur non agricole se heurtent à des difficultés de désaisonnalisation, mais elles montrent que la complémentarité de ces deux éléments a été encore plus forte sur des intervalles de temps plus courts que ceux indiqués dans le graphique 3.

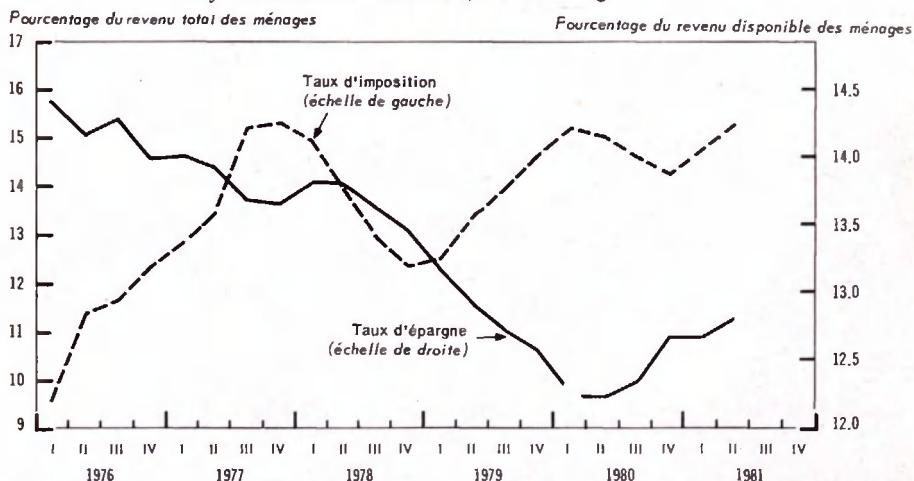
7. La hausse des prix du pétrole a peut-être contribué à freiner la croissance de la consommation de biens non-durables, qui comprend la consommation d'essence et les dépenses de voyage.

Tableau 2. Revenu et dépenses des ménages
 Pourcentages de variation, taux annuels désaisonnalisés

	Par rapport à l'année précédente (taux non désaisonnalisés)			Par rapport au semestre précédent				
	1979	1980	1980/81	1979		1980		1981 I
				I	II	I	II	
Revenus agricoles	109.7	-15.7	-17.0	31.1	20.3	-9.1	-5.8	-41.2
Traitements et salaires	9.7	14.3	15.5	11.4	10.1	13.4	16.7	15.3
Autres revenus non agricoles	10.1	10.7	12.6	15.0	3.4	12.2	15.7	8.8
Transferts publics	10.4	11.2	13.0	9.1	4.3	12.0	18.1	7.4
Revenu total des ménages ¹	13.1	11.6	13.0	12.8	8.8	12.0	15.5	10.3
Impôts	12.9	14.0	15.9	17.3	16.8	11.1	17.5	24.2
Revenu disponible ¹	13.2	11.2	12.3	11.9	7.5	12.2	14.8	7.7
Consommation	12.0	13.1	12.3	11.1	12.5	13.6	12.3	11.4
Épargne	21.1	-0.9	12.3	17.0	-20.6	2.6	35.0	-16.4
<i>Pour mémoire :</i>								
Indice implicite des prix à la consommation	9.5	9.6	8.9	9.7	9.6	10.2	8.4	8.6
Revenu réel des ménages	3.2	1.8	3.8	2.7	-0.8	1.7	6.5	1.6
Impôts réels	2.9	3.9	6.5	6.8	6.6	0.9	8.3	14.4
Revenu disponible réel	3.4	1.4	3.1	1.9	-2.0	1.8	5.9	-0.8
Consommation réelle	2.3	3.2	3.2	1.2	2.6	3.1	3.5	2.8
Épargne réelle	10.7	-10.0	3.1	6.6	-27.7	-7.0	24.7	-23.0
Taux d'imposition (en % du revenu des ménages)	15.8	16.1	16.9	15.7	16.3	16.2	16.4	17.4
Taux d'épargne (en % du revenu disponible)	14.1	12.6	11.8	14.1	12.2	11.6	12.6	11.1

1. Y compris quelques composantes mineures non indiquées séparément.
 Source : *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure, ABS.*

Graphique 2 Comportement des ménages
 Moyenne mobile sur 4 trimestres, secteur non-agricole¹



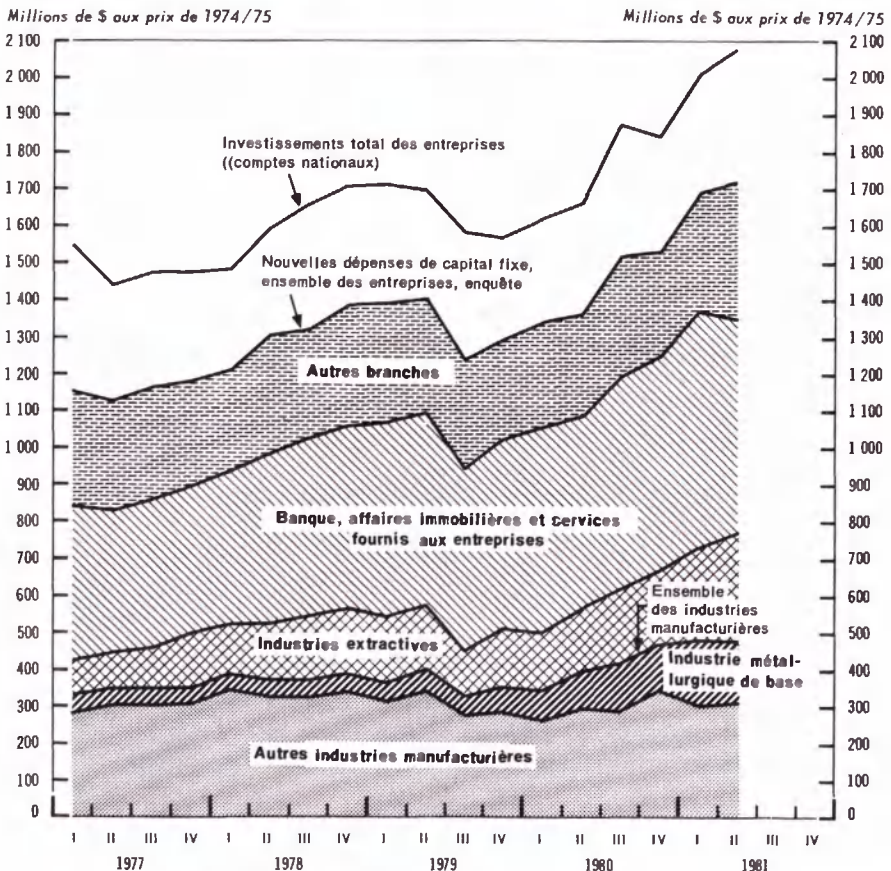
1 Pour obtenir les séries relatives au secteur non-agricole, on a soustrait, des agrégats de la comptabilité nationale, le revenu des entreprises agricoles non constituées en société et les impôts versés par les autres particuliers. Il s'agit donc simplement d'approximations qui donnent une indication de tendance et non de niveau.

Sources : *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure, ABS.*

consommation durables ont progressé fortement au début de 1980, puis augmenté de nouveau au second semestre en raison de la croissance accélérée du revenu, malgré une hausse considérable des taux d'intérêt. L'augmentation en volume pendant les douze mois achevés en mars 1981 (plus de 7 %) a été la plus forte enregistrée depuis 1974. Les ventes de détail ont été dynamiques au troisième trimestre.

L'évolution de la demande intérieure au cours des dix-huit derniers mois s'est caractérisée principalement par la vigueur de l'investissement fixe des entreprises, dont le volume a augmenté de plus de 21 % pendant les douze mois achevés en juin 1981. Cette forte poussée des investissements a suffi à faire remonter le ratio investissements des entreprises/PIB à un niveau presque égal à celui enregistré dans les années 60 et au début des années 70 (12 %). Elle est due surtout, initialement, à une expansion rapide des investissements dans les secteurs de l'extraction et de la transformation des minerais qui, comme on le verra dans la deuxième partie ci-après, devrait fortement stimuler la demande à moyen terme. Au cours de l'exercice 1980/81, les nouvelles dépenses en

Graphique 3 Investissement des entreprises
Aux prix de 1974/75, chiffres désaisonnalisés¹



¹ Données d'enquête déflatées à l'aide de l'indice implicite des prix de l'investissement fixe des entreprises tel qu'il ressort des comptes nationaux.

Sources: *New Fixed Capital Expenditure by Private Enterprises in Selected Industries*, ABS; *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS.

Tableau 3. Dépenses d'équipement dans les secteurs minier et manufacturier
Pourcentages de variation par rapport au semestre précédent, taux annuels désaisonnalisés

	1978		1979		1980		1981
	I	II	I	II	I	II	I
Secteur minier, total	35.2	65.0	12.9	-31.9	50.2	68.5	99.0
<i>dont</i> :							
Construction	33.2	52.0	-17.7	-13.9	59.8	84.9	204.8
Outillages	39.3	76.6	45.1	-43.0	43.5	53.9	21.8
Secteur manufacturier, total	26.6	11.5	11.2	-10.0	31.2	59.7	30.5
<i>dont</i> :							
Construction	23.4	-6.0	13.8	18.3	63.0	81.5	24.0
Outillages	25.1	17.8	8.3	-13.2	22.4	56.5	30.6
<i>dont</i> :							
Métallurgie	13.1	29.4	39.0	27.8	171.3	120.1	95.1
Exploitation des ressources naturelles ¹	20.1	50.1	13.3	-8.7	70.8	79.1	71.3
Autres industries manufacturières	29.2	-1.5	10.3	-10.7	14.2	48.9	7.3
<i>Exploitation des ressources naturelles</i>							
Secteur minier et métallurgie	29.4	56.2	18.3	-19.7	82.0	86.2	97.5
Toutes industries d'exploitation des ressources naturelles ¹	26.9	58.1	14.0	-21.5	63.4	70.6	83.3
<i>Pour mémoire :</i>							
Total des industries comprises dans l'enquête	26.3	26.6	18.2	-8.9	27.9	40.5	34.0
Total à l'exclusion de l'exploitation des ressources naturelles ¹	26.2	19.3	19.4	-5.3	19.6	32.1	19.1

1. Par exploitation des ressources naturelles, on entend la métallurgie, la chimie, etc. (comprises dans le secteur manufacturier) ainsi que le secteur minier et le secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau.

Source : *New Fixed Capital Expenditure by Private Enterprises in Selected Industries*, ABS.

capital fixe dans le secteur minier et celui des métaux de base ont augmenté de près de 80 %⁸.

Il est difficile, en raison de l'ampleur des changements apportés aux incitations⁹, de discerner la tendance sous-jacente des dépenses d'investissement, mais il semble bien que les investissements des entreprises autres que celles des secteurs minier et manufacturier aient effectivement amorcé une reprise. Dans le secteur manufacturier, abstraction faite de la branche des métaux de base, l'investissement a aussi marqué une très forte progression en 1980/81 mais celle-ci a fait suite à la contraction également forte qui avait été observée en 1979/80 et qui reflétait une réaction à la modification du système de déductions pour investissement et à la rapide augmentation enregistrée les années précédentes. Sur l'ensemble des cinq dernières années, le taux de croissance moyen de l'investissement manufacturier, abstraction faite de la branche des métaux de

8. Les données sectorielles publiées ne traduisent pas toute l'ampleur des investissements industriels car certains d'entre eux sont comptabilisés comme opérations financières du fait qu'ils font l'objet d'accords de crédit-bail. Toutefois, les variations enregistrées peuvent donner une idée assez satisfaisante des tendances sectorielles.

9. Une nouvelle déduction pour investissements en installations et matériels, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1976, comportait un taux initial élevé (40 %) pour les installations et matériels commandés entre cette date et le 30 juin 1978 et mis en service avant le 1^{er} juillet 1979. Le niveau élevé de ce taux initial paraît avoir entraîné un certain gonflement de l'activité d'investissement, suivi d'une faiblesse artificielle de l'investissement des entreprises au second semestre 1979, faiblesse qui s'est peut-être prolongée dans la première moitié de 1980.

base, s'est établi aux environs de 16 %, aux prix courants. Les chiffres probables de 1981/82 tendent à confirmer les tendances observées récemment : forte expansion dans le secteur des ressources naturelles (dans le secteur des industries extractives et des métaux de base, on s'attend à une augmentation en valeur de 50 % par rapport à 1980/81¹⁰, quasi-stagnation dans le reste du secteur industriel (7 %), mais vigueur relative dans le secteur commercial (près de 21 %). Cette évolution récente des investissements semble compatible avec les ajustements structurels que nécessite à moyen terme la mise en valeur des ressources minières de l'Australie.

La forte reprise des investissements privés au titre du logement qui s'était amorcée vers le milieu 1978 s'est poursuivie en 1980, la croissance atteignant 23 % en volume sur l'ensemble des deux années 1979 et 1980¹¹. Cependant, les modifications apportées aux méthodes de collecte des données ont introduit des incertitudes dans le profil trimestriel récent des estimations des comptes nationaux¹², qui est extrêmement irrégulier depuis le milieu de 1980. Les données les plus récentes, qui comportent des révisions non encore incluses dans les comptes nationaux, dénotent une baisse des mises en chantier de logements pendant le premier semestre 1981 et peut-être aussi un léger fléchissement des travaux achevés et des investissements dans le logement. Les conditions financières se resserraient depuis plus d'un an¹³ mais les opérations spéculatives¹⁴ semblent avoir contribué à donner un certain dynamisme à l'activité de construction. Le nombre des permis de construire a continué d'augmenter par rapport à l'année précédente.

La formation de stocks a évolué de façon très différente dans le secteur agricole et dans le secteur non agricole. Les stocks agricoles baissent continuellement depuis deux ans, cette évolution étant due d'abord à la résorption d'importants excédents antérieurs de blé, puis à la forte diminution de la récolte de blé. En revanche, l'évolution des stocks non agricoles¹⁵ a été irrégulière dans le temps et son profil très différent dans le secteur manufacturier et celui de la distribution. L'interprétation de ces mouvements est rendue plus complexe par les amples fluctuations de la croissance de la demande intérieure. La faible progression des stocks au premier semestre 1980 a probablement traduit une réaction au fort accroissement intervenu au semestre précédent¹⁶, combinée aux effets du redressement de la demande ; au cours de cette période, la production industrielle n'a jamais dépassé son niveau de la fin 1979 et les stocks sont restés inchangés au stade de la distribution. Mais, les stocks des distributeurs ont fortement augmenté au second semestre 1980 malgré une progression rapide de la demande intérieure, une stagnation persistante de la production industrielle et une hausse des taux d'intérêt. La progression

10. La comparaison porte sur les prévisions (en avril-mai) pour les deux années ; les dépenses effectives sont en général supérieures aux prévisions, de sorte qu'une comparaison entre les montants prévus et les montants effectifs serait trompeuse. L'enquête de juillet-août laisse prévoir que le total des investissements fixes des entreprises augmentera en valeur de 32 % en 1981/82.

11. Ce chiffre est fondé en partie sur les données des comptes nationaux de 1980/81, mais celles-ci seront probablement révisées, notamment pour ce qui concerne l'évolution en cours d'année, du fait qu'un nouveau système de collecte des données sur la construction a été introduit à partir du troisième trimestre 1980.

12. Données prises en compte, mais non publiées séparément.

13. Le nombre des prêts consentis aux particuliers approuvés par les principaux organismes de crédit, à la fois pour l'ensemble des logements et pour la construction ou l'achat de logements neufs, a atteint son niveau le plus élevé (en chiffres désaisonnalisés) au deuxième trimestre 1980 et diminue depuis.

14. Les mises en chantier de nouveaux logements autres que les maisons ont augmenté de plus de 60 % entre 1978 et 1980 et le nombre de constructions terminées a progressé de plus de 30 % l'an dernier.

15. Y compris les stocks de sucre en vrac, qui semblent avoir nettement contribué à affaiblir la croissance des stocks au premier semestre 1980, par suite de l'écoulement des stocks spéciaux constitués aux termes de l'Accord international sur le sucre.

16. L'étude de l'an dernier indiquait que cet accroissement était peut-être en partie involontaire ; la faiblesse de la demande intérieure et la nette augmentation de la production industrielle au troisième trimestre (indice désaisonné de l'ANZ Bank) tendent à confirmer ce diagnostic.

relativement forte du rapport stocks/ventes qui en est résultée semble avoir été suivie d'une réduction des stocks au premier semestre 1981¹⁷.

La croissance des dépenses publiques totales au titre des biens et services, qui se ralentissait en termes réels depuis plusieurs années (en 1979/80, les dépenses ont même baissé) sous l'action du resserrement progressif du budget fédéral, a repris (de plus de 2.5 %) en 1980/81. Mais, contrairement aux périodes antérieures, où la croissance des dépenses des Etats fédérés et des collectivités locales avait largement dépassé celle des dépenses fédérales, les dépenses courantes de l'Etat fédéral ont fortement progressé (9.3 % en termes réels) en 1980/81 alors que la croissance de la consommation imputable aux autres administrations publiques a diminué de plus de la moitié (1.6 % contre environ 4 %). Toutefois, l'augmentation des dépenses fédérales est due en partie à des livraisons de navires de guerre¹⁸ et l'évolution des dépenses non fédérales traduit un ralentissement de la croissance des transferts fédéraux et une pression accrue en faveur des dépenses d'équipement, lesquelles ont été un peu plus élevées que dans les années précédentes.

Evolution du marché du travail¹⁹

L'amélioration du marché du travail qui s'était amorcée à la fin de 1978 – l'emploi a progressé de 3,4 % pendant les douze mois achevés fin septembre 1980 – s'est poursuivie mais à un rythme plus lent (Graphique 4). Pendant les trois mois achevés en août 1981, l'emploi total s'est situé à 1.9 % (121 600 personnes) au-dessus de son niveau d'un an auparavant, alors qu'il avait progressé de 3.3 % pendant les douze mois précédents. L'augmentation globale recouvre des variations considérables de la structure de croissance de l'emploi; la progression de l'emploi féminin s'est nettement ralenti (passant de 6.1 % à 1.7 %), de sorte que la plus grande part de l'accroissement observé est imputable à l'emploi masculin, dont la progression s'est un peu accélérée. Ce profil d'évolution résulte d'une modification importante de la structure sectorielle de la croissance de l'emploi. Dans les industries extractive et métallurgique et le secteur de la construction (à main-d'œuvre principalement masculine), l'emploi a augmenté de 3.9 %²⁰, ce qui représente quelque 28 600 personnes et plus du quart de l'accroissement total observé pendant les douze mois achevés en août 1981; cette augmentation est due en grande partie à la mise en route des projets de développement des ressources naturelles. Par contre, dans le secteur des services rendus à la collectivité (à main-d'œuvre principalement féminine), la progression de l'emploi a marqué un ralentissement spectaculaire, sous l'influence de l'accentuation des contraintes freinant l'accroissement des dépenses publiques. Suivant la tendance générale observée tout au long des années 70, l'emploi à temps partiel a continué d'augmenter plus rapidement que l'emploi à plein temps. Bien que sa progression n'ait contribué que pour un quart à l'accroissement de l'emploi global observé pendant les douze mois achevés en août 1981, la proportion de la population active salariée travaillant à temps partiel est passé de 16.1 à 16.3 %.

17. Il convient de noter qu'une variation relativement faible du profil saisonnier des stocks peut entraîner, en cours d'année, des variations compensatrices, du genre de celles qu'on a observées ces deux dernières années.

18. Les comptes nationaux sont établis à partir des livraisons. Calculées sur la base des paiements, les dépenses fédérales courantes ont augmenté de 4.3 % en termes réels.

19. Tous les chiffres cités sont des données non désaisonnalisées provenant de l'enquête mensuelle par échantillon qui est à présent la seule source de données relatives au marché du travail; la publication des séries sur l'emploi civil (fondée sur les déclarations fiscales concernant les salaires versés) a été interrompue en avril 1980 et, depuis le début de 1981, on ne dispose plus des données sur le chômage et les offres d'emploi précédemment publiées par le Service fédéral de l'emploi.

20. Les données sectorielles portent sur les mois de février, mai, août et novembre et ne sont disponibles qu'à intervalles de trois mois.

Tableau 4. Evolution du marché du travail, 1978-1981
Population active civile, en milliers sauf indication contraire

	Niveau août 1978	Variation par rapport à un an auparavant			Pourcentage de variation entre août 1978 et août 1981
		Août 1979	Août 1980	Août 1981	
<i>Emploi total</i>	5 969.6	+71.9	+205.2	+109.6	+6.5
<i>dont :</i>					
Hommes	3 832.3	+72.2	+66.4	+74.4	+5.6
Femmes	2 137.2	-0.3	+138.9	+35.2	+8.1
Tous travailleurs à plein temps	5 018.1	+66.1	+140.5	+83.8	+5.8
Jeunes de 15 à 19 ans	630.8	-13.1	+33.2	+1.1	+3.4
Secteur public ¹	1 500.4	+15.8	+17.8	+11.4	+3.0
Industries manufacturières	1 185.3	+35.5	+12.8	-2.7	+3.8
<i>dont :</i>					
Ouvrages en métaux	197.0	+8.0	+1.0	+25.7	+17.6
Industrie extractive et construction	564.5	-16.3	+19.4	+2.9	+1.1
Services sociaux	919.0	+21.4	+67.4	+14.2	+11.2
<i>Population active totale</i>	6 365.3	+50.0	+223.7	+94.4	+5.8
<i>dont :</i>					
Hommes	4 053.8	+46.9	+79.3	+65.0	+4.7
Femmes	2 311.5	+3.1	+144.4	+29.4	+7.7
Femmes mariées	1 434.9	-14.1	+61.3	+8.4	+3.9
Jeunes de 15 à 19 ans	758.4	-10.9	+34.2	-24.0	-0.1
<i>Chômage total</i>	395.7	-21.9	+18.5	-15.2	-4.7
<i>dont :</i>					
Hommes	221.5	-25.4	+13.0	-9.4	-9.8
Femmes	174.2	+3.5	+5.5	-5.8	+1.8
Travailleurs à plein temps ²	332.6	-19.7	+19.7	-11.7	-3.5
Jeunes de 15 à 19 ans	127.6	+2.1	+1.0	-25.1	-17.2

1. Fonctionnaires et agents civils ; chiffres non directement comparables avec les données des enquêtes sur la population active. Données de juillet.

2. Chômeurs demandeurs d'emplois à plein temps.

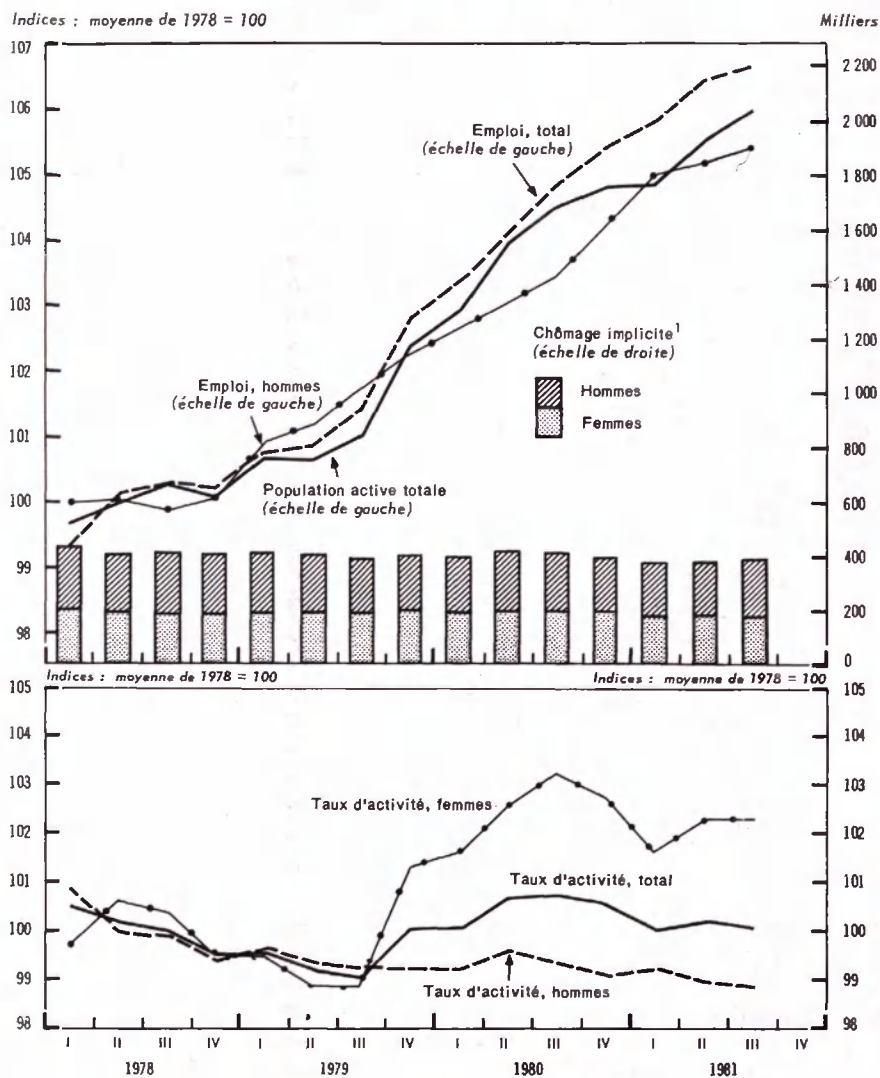
Source : The Labour Force, ABS.

Malgré le ralentissement de la progression de l'emploi depuis les trois mois achevés en mai 1981, le chômage a notablement reculé entre les trois mois achevés en août 1980 et les trois mois achevés en août 1981 : le nombre moyen de demandeurs d'emploi à plein temps a diminué de 23 200 (7.0 %), le nombre moyen global de demandeurs d'emploi (à plein temps et à temps partiel) a baissé de 27 200 et le taux moyen de chômage est passé de 5.9 % à 5.4 %²¹. Ce recul du chômage est dû principalement à la baisse des taux d'activité observée depuis les trois mois achevés en août 1980. Antérieurement, ces taux suivaient, depuis 1979, une tendance nettement ascendante, sous l'influence retardée de l'amélioration des perspectives d'emploi (Graphique 4). Le changement de sens est imputable uniquement à la population active féminine : le taux d'activité masculin a continué à suivre sa tendance descendante à long terme. Malgré sa baisse récente, le taux d'activité féminin demeure bien supérieur à son niveau de 1979.

Comme dans d'autres pays Membres de l'OCDE, le chômage des jeunes a été relativement élevé en Australie pendant les années 70. Toutefois, le nombre de jeunes

21. Les dernières données disponibles (enquête d'octobre 1981) indiquent une nouvelle détente du marché du travail : le chômage n'est maintenant que légèrement inférieur au niveau indiqué par l'enquête d'octobre 1980.

Graphique 4 Évolution de l'emploi et de la population active
 Chiffres désaisonnalisés (mois de février, mai, août, novembre)



¹ Différence entre la population active et l'emploi.

Source: The Labour Force, ABS.

chômeurs a marqué une baisse notable, de 18 100, pendant les douze mois achevés en août 1981, où 14.7 % des actifs âgés de 15 à 19 ans étaient à la recherche d'un emploi à plein temps. Le taux d'activité des jeunes a fortement augmenté en 1980, à la suite d'une amélioration notable des perspectives d'emploi. Par exemple, le nombre des jeunes de 15 à 19 ans ayant un emploi a augmenté de près de 6 % pendant les douze mois achevés en août 1980, en dépit d'une légère réduction du nombre total des jeunes de cet âge pendant la même période. La diminution de 1.6 % de la population active jeune observée pendant les douze mois suivants est due non seulement à la détente générale récente du marché

de l'emploi, mais aussi au fait que le taux d'activité des jeunes tend à se rapprocher de son niveau enregistré entre le milieu et la fin des années 70. Combinés à une nouvelle diminution de la population jeune, cette baisse du taux d'activité a joué un rôle important dans le recul du chômage des jeunes observé l'an dernier.

Prix, coûts et revenus de facteurs

Les tendances inflationnistes observées pendant les deux années achevées au milieu de 1981 ont été dues à différentes évolutions des facteurs intérieurs et extérieurs. Les hausses de prix d'origine externe, résultant aussi bien des importations que des exportations, ont atteint un maximum (variations mesurées d'une année sur l'autre) à la fin de 1979 ou au début de 1980, pour marquer ensuite un net ralentissement. Celui-ci a résulté pour l'essentiel du fléchissement des prix des produits alimentaires et du nivellement des coûts pétroliers après les fortes hausses de 1979, mais l'influence de ces deux facteurs a été renforcée par une détente générale des pressions inflationnistes globales et, dans le cas de l'Australie, par la hausse plus ou moins simultanée du taux de change pondéré en fonction de la structure des échanges. Les facteurs intérieurs d'inflation, principalement les coûts de main-d'œuvre, dont la hausse était passée par un maximum en 1974/75 et s'était presque continuellement ralentie jusqu'au milieu de 1979²², se sont considérablement renforcés depuis. Sous l'influence du ralentissement de la hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires, les taux d'augmentation des prix finals (cinq premiers éléments du tableau 5) ont marqué une détente sensible par

Tableau 5. **Evolution récente des prix et des coûts**
Pourcentages de variation par rapport à la période précédente, taux annuels

	1978	1979		1980		1981
	II	I	II	I	II	I
Indice des prix à la consommation	8.5	8.6	10.7	10.6	8.9	9.4
dont : Alimentation	12.4	14.7	13.9	13.5	9.8	8.4
Indice implicite des prix de la consommation privée ¹	9.3	9.7	9.6	10.2	8.4	8.6
Indice implicite des prix de la demande intérieure finale ²	8.1	9.5	9.5	11.3	10.2	8.8
Prix de la production manufacturière	9.8	16.7	15.8	15.0	10.6	8.2
Indice des prix à l'exportation	11.2	25.8	20.4	18.6	1.8	2.9
Prix à l'importation ²	12.8	15.0	19.8	19.0	6.9	0.4
Prix à l'importation, combustibles exclus ³	10.6	18.4	18.9	14.9	2.2	-1.8 ³
Matières premières d'origine nationale ⁴	36.9	52.2	22.9	18.3	7.2	2.0
Indice implicite des prix de la production non agricole ¹	7.2	8.7	8.2	12.4	9.6	11.3
Taux de salaire fixés par sentences (hommes)	5.3	9.3	7.0	11.8	10.6	10.9

1. Indice implicite des prix des comptes nationaux, chiffres désaisonnalisés.

2. Indice implicite des échanges de marchandises, chiffres désaisonnalisés.

3. Indice des prix calculé par la Banque de Réserve.

4. Matière premières d'origine nationale utilisées dans les industries manufacturières.

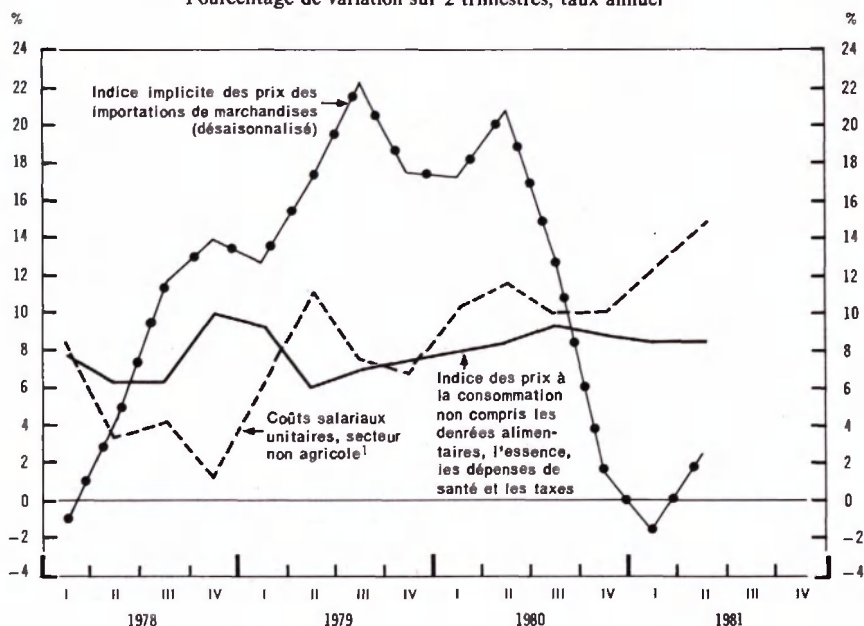
5. Janvier-avril 1981 / juillet-octobre 1980.

Sources : ABS, *Consumer Price Index, Quarterly Estimates of National Income and Expenditure, Monthly Summary of Statistics, Export and Import of Merchandise at Constant Prices.*

22. L'indicateur le plus général de l'inflation intérieure, c'est-à-dire l'indice implicite des prix du produit non agricole brut, donne à penser que le retournement de tendance s'est produit un peu plus tôt, à la fin de 1978. L'évolution des coûts salariaux est examinée plus en détail ci-après.

rapport à leurs maximums récents, généralement observés au premier semestre 1980. Toutefois, le rythme sous-jacent d'inflation, exprimé par l'indice des prix à la consommation «ajusté»²³, s'accélère depuis le début de 1980, après être resté relativement stable, aux environs de 8 % par an, pendant quatre ans (Graphique 5).

Graphique 5 Sources intérieures et extérieures de l'inflation
Pourcentage de variation sur 2 trimestres, taux annuel



1 Estimation détenue en divisant les salaires, traitements et avantages accessoires dans le secteur non-agricole par la production réelle non-agricole ; les deux séries étant désaisonnalisées.

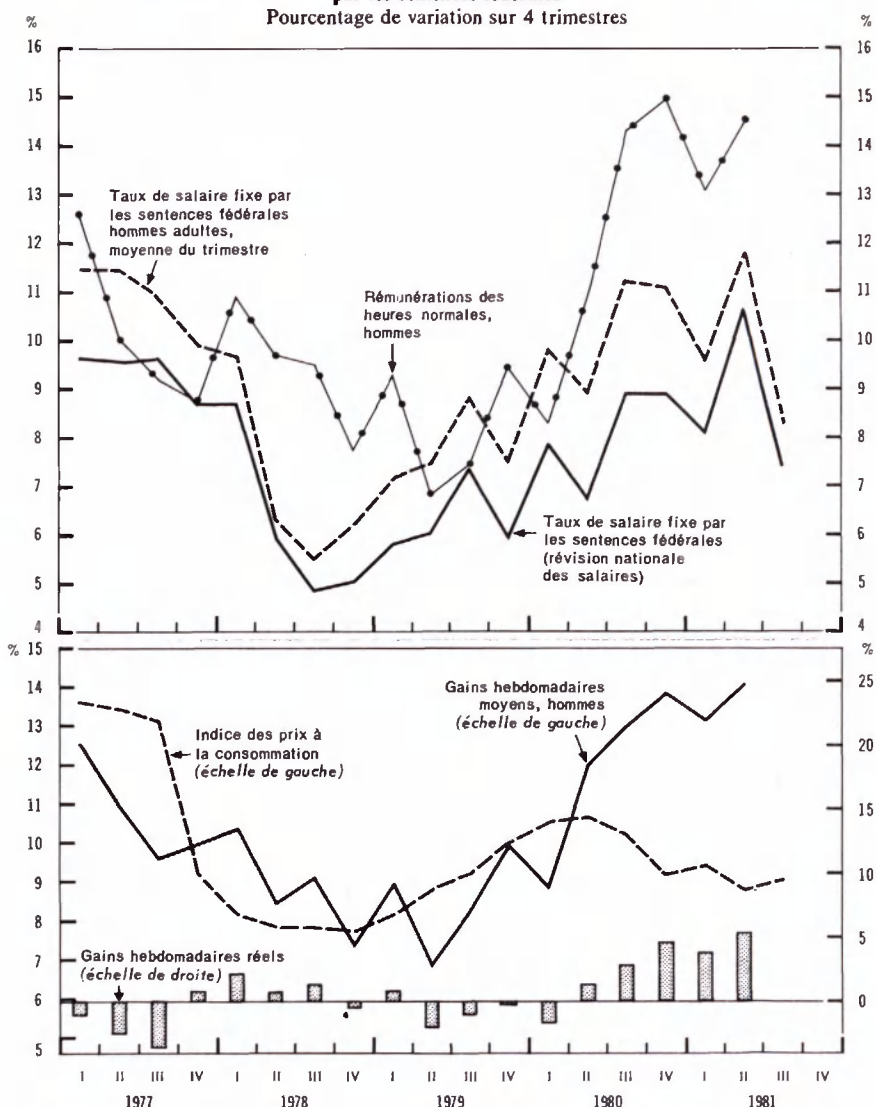
Sources : *Exports and Imports of Merchandise at constant prices*, ABS ; *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS ; renseignements communiqués directement par le ministère des finances.

Au troisième trimestre 1980, pour la première fois depuis un peu plus de deux ans, la progression annuelle des salaires masculins soumis aux sentences a dépassé celle de l'indice des prix à la consommation. Au dernier trimestre, les taux réels de salaire ont augmenté de 1.8 % ; cette hausse, la plus forte depuis plusieurs années, est due aux deux principales caractéristiques du système de détermination des salaires utilisé durant la période de deux ans achevée au milieu de 1981 : d'une part, en raison du décalage institutionnel lié à l'indexation semestrielle²⁴, les taux des salaires observés à ce moment-là reflétaient les importantes hausses de l'indice des prix à la consommation survenues dans les douze mois achevés au deuxième trimestre 1980 ; d'autre part, les majorations au titre de la « qualité du travail » avaient, en octobre 1980, ajouté plus de

23. Compte non tenu des produits alimentaires, de l'essence, des services de santé et des modifications de la fiscalité indirecte opérées par le budget 1977/78.

24. Le système d'indexation semestrielle (sujet à réductions) mis en place en septembre 1978 est resté pratiquement inchangé jusqu'à ce que le principe même de l'indexation soit abandonné, en juillet 1981 (pour plus de précisions, voir plus loin la section sur la politique des salaires).

Graphique 6 Révision des salaires à échelon national, salaires et traitements fixés par les sentences fédérales



Sources : Wage Rates, ABS ; Average Weekly Earnings, ABS ; Consumer Prices Index, ABS.

deux points de pourcentage²⁵ aux coefficients d'indexation établis par la Révision nationale des salaires, de sorte que la majoration annuelle totale des taux de salaire a atteint 11.6 %. Les augmentations de salaires fixées par sentence ont alors atteint un maximum ; la décélération des prix à la consommation observée en 1980 et 1981 s'étant

25. Les majorations au titre de la « qualité du travail », grâce auxquelles les traitements et salaires ont été pratiquement tous relevés d'environ 5 %, ont commencé en 1978 mais la plupart ont été opérées en 1979 et 1980 et elles ont pratiquement été achevées au milieu de 1981. Le taux de progression sur douze mois des salaires masculins soumis aux sentences est passé par un maximum d'environ 13 % en mai et juin 1981. Mais cela est dû en grande partie à un changement dans le profil temporel des sentences nationales de salaires : trois décisions ont été prises pendant les douze mois achevés en juin 1981. Le précédent maximum (11.6 %) avait été atteint en octobre 1980. En août 1981, le taux de progression sur douze mois est retombé à 8.2 %.

répercutée sur le système d'indexation, la progression des salaires d'une année sur l'autre est retombée à 8.2 % en juillet 1981.

Depuis le milieu de 1980, toutefois, le rôle des taux salariaux fixés par sentence dans l'évolution des rémunérations a fortement diminué en raison de l'amélioration durable du marché du travail et de la vigueur de la demande. Face à l'augmentation notable des hausses de salaires soumis à sentences qui étaient opérées, indépendamment de l'indexation, au titre de la « qualité du travail », la Commission de conciliation et d'arbitrage a modifié les principes régissant la fixation des salaires, en réduisant considérablement les critères justifiant le relèvement de ces derniers au titre de la « qualité du travail ». Il s'en est suivi que les syndicats, afin d'accroître les gains totaux, ont davantage utilisé les possibilités qu'offraient des majorations de salaires supérieures à celles fixées par les sentences. Alors que l'augmentation des gains correspondant à l'horaire normal de travail n'avait guère excédé celle des taux de salaires, au premier semestre 1980 (12.5 %, en taux annuel, contre 11.8 %, pour les salaires masculins fixés par sentences), l'écart en plus a dépassé 6 points au second semestre ; et, bien que la progression des gains se soit un peu ralentie au premier semestre 1981, ils ont continué à progresser un peu plus vite que les salaires fixés par sentences. L'importance de ce « glissement des rémunérations » est difficile à évaluer, à cause des différences entre les données et les périodes prises en compte par les divers indicateurs salariaux, mais on peut en avoir une idée approximative si l'on observe qu'en 1980/81, l'augmentation moyenne des rémunérations correspondant à l'horaire normal de travail a dépassé de 3½ points celle des taux accordés par sentence aux salariés masculins, alors que l'écart cumulé sur les trois années précédentes n'avait été que de 2½ points. Cette accélération de la croissance des revenus salariaux nominaux, quoique partiellement absorbée par l'augmentation de la productivité²⁶, a entraîné une nette accentuation de l'accroissement des coûts de main-d'œuvre et, par conséquent, de la composante intérieure de l'inflation : la hausse nominale des coûts unitaires de main-d'œuvre dans le secteur non agricole, qui n'avait été que de 5 % en 1978/79, a atteint 8½ % en 1979/80 et environ 11 % en 1980/81. Les prix, mesurés par l'indice implicite des prix de la production non-agricole brute, ont augmenté d'environ 11 % en 1980/81, contre quelque 9½ % en 1979/80 et 7½ % en 1978/79. De ce fait, le processus tendant à éliminer le déséquilibre entre les parts de facteurs (avance des salaires réels sur la productivité), qui avait progressé régulièrement au cours des cinq années précédentes (depuis l'apparition de ce déséquilibre à la suite de la flambée des salaires de 1974/75), a subi un coup d'arrêt. Cela n'a cependant pas empêché un accroissement notable des bénéfices du secteur des entreprises et une augmentation de sa part dans la production nationale en 1980/81, au détriment toutefois des entreprises individuelles.

Commerce extérieur et balance des paiements

Le net redressement de la balance extérieure courante enregistré en 1979/80 a été suivi d'une aggravation brutale au cours des douze mois suivants, le déficit augmentant de 3.4 milliards de dollars²⁷ pour atteindre 5.6 milliards (4¼ % du PIB). Mais l'infléchissement de la balance des mouvements de capitaux a été encore plus accentué, les entrées apparentes nettes atteignant 6.7 milliards de dollars contre 1.9 milliard l'année précédente. De ce fait, la balance globale (mouvements monétaires officiels nets), qui avait été déficitaire de 0.3 milliard de dollars en 1979/80, a enregistré son premier excédent (1.1 milliard) depuis huit ans. Toutefois, en raison d'un ajustement en

26. La productivité, mesurée par la production non agricole par habitant, a augmenté au taux annuel moyen d'environ 1¼ % sur la période de trois ans s'arrêtant au milieu de 1981.

27. Sauf mention contraire, le terme « dollar » utilisé dans la présente étude désigne le dollar australien.

Tableau 6. **Balance des paiements**
Millions de dollars, prix courants

	1978		1979		1980		1981
	I	II	I	II	I	II	I
<i>Chiffres désaisonnalisés</i>							
Exportations (fob)	5 948	6 394	7 665	8 935	9 631	9 385	9 468
Importations (fob)	5 750	6 495	7 012	7 503	8 331	9 330	9 876
Balance commerciale	+198	-101	+652	+1 431	+1 301	+55	-407
Services (crédit)	1 026	1 174	1 269	1 467	1 587	1 652	1 771
Services (débit)	1 969	2 142	2 253	2 418	2 671	2 778	2 881
Services (net)	-943	-968	-984	-951	-1 084	-1 126	-1 110
Transferts et revenus de la propriété (crédit)	406	418	448	457	594	617	656
Transferts et revenus de la propriété (débit)	1 410	1 563	1 733	1 949	2 003	2 172	2 143
Transferts et revenus de la propriété (net)	-1 004	-1 145	-1 285	-1 492	-1 409	-1 555	-1 487
Invisibles (net)	-1 947	-2 113	-2 269	-2 443	-2 492	-2 681	-2 597
Balance courante	-1 749	-2 214	-1 617	-1 013	-1 191	-2 626	-3 005
<i>Chiffres non désaisonnalisés</i>							
Capitaux publics	786	975	378	32	-98	7	-2
Capitaux privés et mouvements monétaires non officiels (entrées)	730	805	1 063	518	1 390	1 979	2 989
Total des entrées de capitaux identifiés	1 516	1 780	1 441	550	1 292	1 985	2 985
Poste d'ajustement	504	123	349	-360	410	602	1 155
Entrées apparentes nettes de capitaux	2 020	1 903	1 790	190	1 701	2 587	4 140
Balance courante	-1 754	-2 206	-1 611	-986	-1 207	-2 587	-2 992
Mouvements monétaires officiels, nets	+266	-302	+178	-794	+494	+1	+1 147

Source : *Balance of Payments*, ABS.

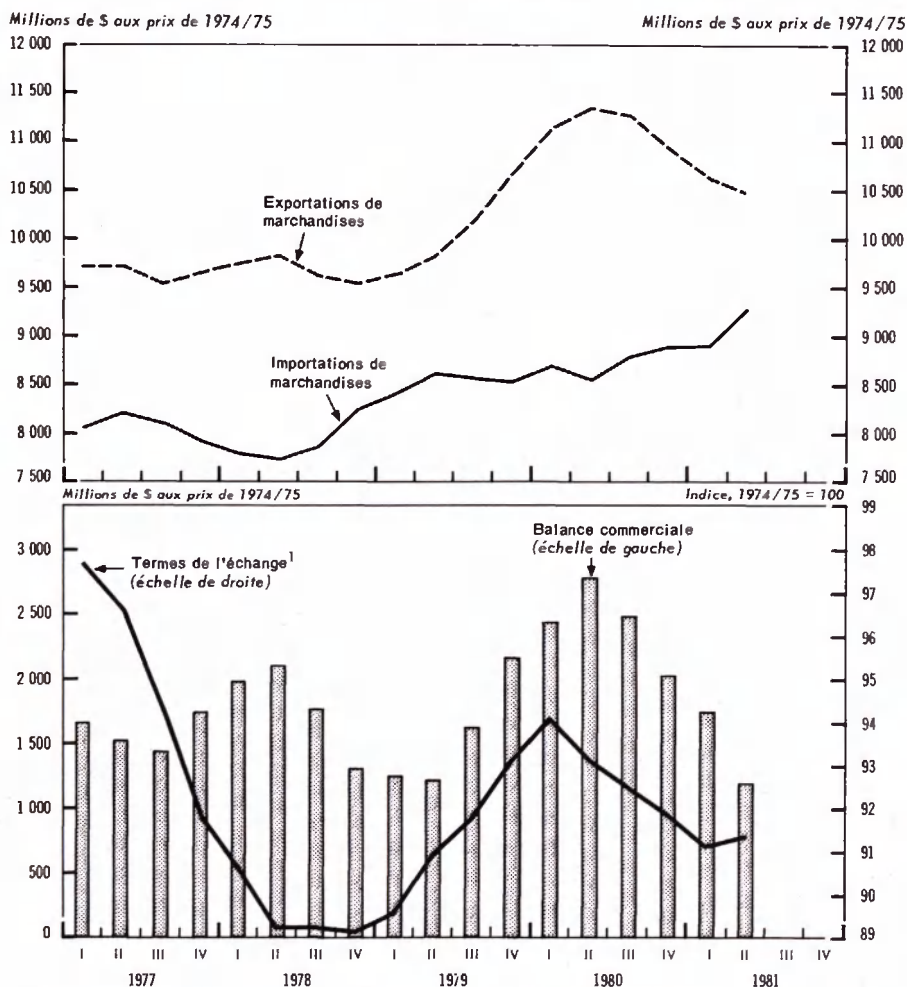
baisse, portant principalement sur les stocks d'or qui avaient été notablement réévalués en hausse l'année précédente, les réserves extérieures officielles sont restées inchangées.

La dégradation de la balance extérieure courante en 1980/81 a été due presque entièrement à une évolution négative, de 3 milliards de dollars, du solde des échanges visibles. Celle-ci était pratiquement inévitable, étant donné que les exportations en volume et en prix avaient été favorisées par une conjugaison de facteurs exceptionnels en 1979/80; mais elle a été aggravée par un affaiblissement des marchés extérieurs des exportations non agricoles et par les effets de la sécheresse sur la production agricole. Les exportations en valeur (fob, données de la balance des paiements), qui avaient augmenté de 32 % en 1979/80, n'ont progressé que de moins de 2 % au cours des douze mois suivants, ce qui implique une contraction brutale des exportations en volume²⁸. Par

28. La décélération des exportations et des importations (en prix et en valeur) a été influencée par l'affermissement du taux de change : l'indice pondéré en fonction de la structure des échanges a augmenté en moyenne de 4.8 % en 1980/81, au lieu de 1 % l'année précédente.

contre, les importations en volume, qui avaient légèrement baissé en 1979/80, ont marqué une vigoureuse reprise (tableau 7)²⁹. Mais, reflétant principalement la modération des prix à l'importation, en particulier du pétrole, depuis le début de 1980, les importations en valeur ont augmenté d'environ 17 %, à peu près autant que l'année précédente. Malgré les amples fluctuations des prix à l'importation et à l'exportation, les termes de l'échange sont restés relativement stables ces dernières années (graphique 7).

Graphique 7 Volume des échanges et termes de l'échange
Moyenne mobile sur un an



1 Termes de l'échange = rapport entre l'indice des prix à l'exportation et l'indice implicite des prix des importations.

Source : Exports and Imports of Merchandise at constant prices, ABS.

29. Bien entendu, les importations ainsi que la demande intérieure ont subi l'effet d'un autre facteur spécifique, à savoir l'évolution irrégulière des investissements en installations et outillages résultant de la réduction progressive des déductions pour investissement.

Le tableau 7 récapitule les grandes tendances des échanges de marchandises au cours des dernières années; voici quelques-uns des principaux facteurs de cette évolution :

- i) La baisse de la récolte de blé qui, après avoir atteint des niveaux record en 1978/79 et 1979/80 (respectivement 18.1 et 16.2 millions de tonnes) est tombée, en raison de la sécheresse, à 10.8 millions de tonnes en 1980/81; l'effet de l'augmentation initiale sur les exportations en volume s'est produit avec retard et la baisse amorcée au milieu de 1980 a coïncidé avec une nette décélération des prix.
- ii) Le renversement, début 1980, de la tendance antérieure à la hausse rapide des prix à l'exportation de la viande bovine, en raison de la situation sur le marché des Etats-Unis; les volumes ont commencé à baisser à peu près au même moment, mais la sécheresse a entraîné une forte augmentation passagère des abattages dans les derniers mois de l'année.
- iii) La hausse spectaculaire des cours mondiaux du sucre, qui ont atteint leur niveau maximal à la fin de 1980. Les prix à l'exportation australiens ont été plus modérés, mais les ventes en volume ont bénéficié d'un déblocage des stocks spéciaux au début de 1980 et la progression s'est maintenue en 1980/81 grâce au bon niveau des rendements.
- iv) La vigueur de la demande extérieure de charbon vapeur, qui a entraîné une croissance substantielle des exportations en valeur et en volume.
- v) La faiblesse de la demande mondiale de métaux, qui a provoqué, en 1980/81, un recul en volume et une forte décélération en valeur unitaire des ventes de minerais, ainsi qu'une baisse substantielle des exportations de métaux raffinés, tant en volume (moins 15 % environ) qu'en valeur.
- vi) Le profil contrasté des dépenses d'investissement pendant les deux années achevées au milieu de 1981, mis en évidence par les importations de métaux, de machines et de matériel de transport.

Abstraction faite des revenus non distribués, les entrées nettes apparentes de capitaux privés³⁰ ont dépassé 5 milliards de dollars en 1980/81, contre 1¼ milliard en 1979/80. Les données détaillées sur les investissements étrangers dans les entreprises australiennes n'apportent guère d'éclaircissements sur la nature de ces apports de capitaux, sinon pour indiquer une augmentation significative (de près de 0.8 milliard de dollars) des investissements directs, essentiellement sous forme d'actions. Le reste de l'accroissement des entrées de capitaux représente les emprunts résiduels des entreprises (plus 1.6 milliard) et le poste erreurs et omissions (plus 1.4 milliard). Il est probable qu'une grande partie de ces apports a été liée à la forte poussée des investissements³¹, notamment dans le secteur des ressources naturelles, ainsi qu'à la progression des importations qu'en est résultée; par ailleurs, les répercussions attendues de la mise en valeur des ressources sur le développement futur de l'économie australienne ont pu également susciter certains apports à long terme de caractère spéculatif. En outre, les écarts de taux d'intérêt³² ont probablement joué un rôle dans la mesure où ils

30. Le terme « privé » exclut les administrations publiques et les organismes de commercialisation, mais comprend les entreprises publiques, qui ont emprunté à l'étranger 0.4 milliard de dollars en 1980/81.

31. Les données sectorielles sur les investissements étrangers n'ont qu'une valeur limitée, mais elles montrent effectivement une progression substantielle, en 1979/80 et en 1980/81, dans le secteur de l'industrie primaire (y compris l'activité extractive) et, en 1980/81, dans le secteur des industries manufacturières. Il se peut néanmoins que le secteur des « autres industries », qui a enregistré le plus fort accroissement en valeur absolue, comprenne aussi une partie des investissements relatifs aux deux premiers secteurs, notamment en raison du recours au crédit-bail.

32. Les anticipations relatives au taux de change sont un paramètre à considérer à cet égard. La valorisation constante du dollar australien au cours du premier semestre de cette année peut avoir suscité pendant un certain temps des anticipations de gains supplémentaires.

Tableau 7. Commerce extérieur
 Pourcentage de variation par rapport à l'exercice budgétaire précédent¹

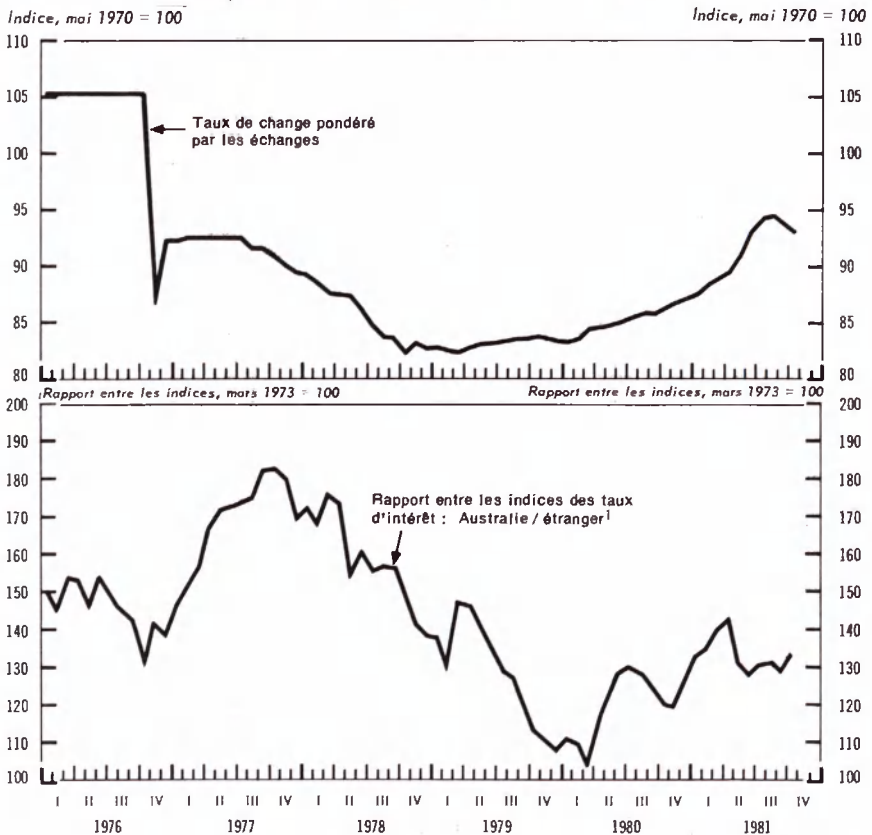
	1977/78 Prix courants, millions de dollars	1978/79			1979/80			1980/81		
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur
<i>Exportations</i>										
Viande	1 119	4.4	46.5	53.0	-21.7	29.1	1.0	-3.2	-5.0	-8.1
Céréales	1 350	-28.8	22.3	-13.0	99.5	23.4	146.1	-30.6	16.1	-19.5
Sucre, etc.	548	-24.6	12.3	-15.3	21.5	24.1	50.9	12.8	48.1	66.9
Laine	1 289	15.0	7.5	23.7	-7.3	18.1	9.5	5.8	4.8	11.0
Autres produits agricoles	654	8.3	9.3	18.2	10.4	15.7	27.9	-4.7	11.5	6.5
Total des produits agricoles	4 960	-10.7	29.1	15.3	28.1	10.0	40.9	-12.4	14.4	0.2
Minerais métalliques	2 330	0.3	6.1	6.4	7.1	22.2	30.9	-7.1	9.4	1.7
Charbon	1 489	-0.6	3.6	2.9	10.1	0.0	10.1	8.2	8.5	17.5
Métaux, machines, outillages, etc.	1 688	17.7	9.9	29.3	6.4	23.9	31.8	-6.2	3.0	-3.4
Autres produits non agricoles	1 586	21.9	12.1	36.6	0.2	26.4	26.7	-2.3	5.9	3.5
Total des produits non agricoles	7 093	10.0	7.1	17.9	5.7	19.5	26.3	-3.3	6.8	3.3
Total des exportations de marchandises	12 053	0.0	16.9	16.8	15.4	14.6	32.2	-7.7	10.5	1.9
<i>Importations</i>										
Métaux, machines, outillage, etc.	4 686	17.7	16.6	37.2	-8.1	10.4	1.5	17.4	5.6	24.0
Total (marchandises)	11 084	11.4	10.5	23.1	-0.6	18.4	17.6	8.4	8.0	17.1

1. Les volumes sont calculés aux prix de 1974/75 et les prix sont basés sur les indices implicites.
 Sources : *Exports and Imports of Merchandise at Constant Prices, ABS; Export Price Index, ABS.*

concrétisaient les conditions et les considérations financières intérieures. Il est remarquable qu'au second semestre de 1980/81, alors que les versements d'impôt devaient, selon les prévisions, exercer une pression en baisse sur la liquidité intérieure, on a enregistré à la fois la persistance d'importantes entrées de capitaux et une hausse relative (et absolue) des taux d'intérêt en Australie (graphique 8); depuis juin, les entrées de capitaux, tout en restant relativement importantes, n'ont que légèrement dépassé le niveau observé au troisième trimestre 1980.

La balance extérieure des paiements courants s'est encore dégradée depuis le commencement de l'exercice budgétaire 1981/82 : le déficit des quatre premiers mois (juillet-octobre 1981) a atteint 3.2 milliards de dollars (chiffre non désaisonnalisé), contre 2.0 milliards un an auparavant. Cette dégradation s'explique, d'une part, par une vigoureuse progression des importations – elles ont marqué, d'une année à l'autre, une augmentation de plus de 16 % (en valeur, dans l'optique de la balance des paiements), due toutefois en partie à certaines opérations exceptionnelles³³ –; et, d'autre part, par une stagnation des exportations, due à une diminution des livraisons de blé et de sucre. Toutefois, les entrées de capitaux, bien qu'inférieures à leur niveau record du trimestre

Graphique 8 Taux de change et différentiels d'intérêt



1 Les indices couvrent un large éventail d'opérations sur le marché monétaire ; l'indice des taux d'intérêt étrangers se réfère à certains grands pays.

Sources : Reserve Bank of Australia Bulletin ; Syntec.

33. Les livraisons d'importants équipements mobiles (y compris des avions militaires) ont contribué pour près d'un tiers à l'augmentation observée entre les périodes juillet-septembre 1980 et 1981.

achevé en juin, sont restées dynamiques, les entrées apparentes nettes (1.9 milliard de dollars) enregistrées pendant les quatre premiers mois de l'exercice budgétaire (juillet-octobre 1981) étant à peu près les mêmes que pendant la période correspondante de 1980.

II. MISE EN VALEUR DES RESSOURCES ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE A MOYEN TERME

L'exploitation des vastes réserves de ressources minérales et énergétiques de l'Australie connaît, à l'heure actuelle, une vive expansion. Les activités de mise en valeur, qui ont contribué à la très forte augmentation – plus de 20 % – du volume des investissements non-résidentiels en 1980/81, devraient avoir un effet d'entraînement considérable tout au long de la décennie. Il semble que ces activités auront à peu près la même ampleur que lors de la dernière grande phase de mise en valeur des ressources, à la fin des années 60, dans laquelle une importance prépondérante avait été accordée au charbon et aux minerais métalliques³⁴. La phase d'expansion en cours repose davantage sur la production d'énergie et sur le traitement et la production de produits minéraux à forte intensité d'énergie – dont l'intérêt se trouve encore rehaussé par la flambée des prix réels de l'énergie au cours des années 70 – et l'économie australienne pourra en tirer des avantages considérables qui seront, dans une large mesure, fonction de la politique économique suivie. Certains grands projets de mise en valeur des ressources entrepris dans d'autres pays Membres au cours de la dernière décennie et les ajustements correspondants de leur économie ont engendré des problèmes de gestion économique qui n'ont parfois pas encore été entièrement résolus. Cette partie de l'étude évalue l'ampleur possible de l'expansion dans le domaine des ressources, examine les incidences qu'elle peut avoir sur l'économie australienne, puis, compte tenu des faits observés dans d'autres pays, étudie quelques-unes des principales implications que comporte, sur le plan de l'action à moyen terme, la maximisation de ses avantages potentiels.

Ampleur de l'expansion dans le domaine des ressources

Toute estimation du montant des dépenses d'équipement que peuvent entraîner les principaux projets de mise en valeur des ressources au cours des prochaines années a nécessairement un caractère approximatif, même dans le cas des projets pour lesquels les travaux de construction ont déjà commencé. La liste la plus complète des nouveaux projets de mise en valeur des ressources est publiée tous les six mois, depuis la fin de 1979, par le ministère de l'Industrie et du Commerce. La plus récente, celle de juin 1981, dénombre 366 projets, d'un montant total d'environ 35.5 milliards de dollars, qui ont déjà fait l'objet d'« engagements fermes » ou en sont au stade des « études finales de faisabilité »³⁵. La liste donne le *stock* des projets correspondant à des investissements

34. Pour plus de détails sur l'importance du secteur des produits minéraux dans l'économie australienne, sa part dans le PIB et sa contribution aux exportations, ainsi que sur les caractéristiques des précédentes phases d'investissement dans le secteur minier, se reporter à l'étude économique de l'OCDE sur l'Australie, juin 1980, pages 26 à 36.

35. Department of Industry and Commerce, *Major Manufacturing and Mining Investment Projects*, juin 1981. La ventilation des projets, qui comprend également les catégories « études préliminaires » et « projet éventuel », est nécessairement assez arbitraire puisqu'elle repose sur les informations fournies par les entreprises, les associations industrielles et les sources gouvernementales. Il est précisé que, dans cette liste, on « n'entend pas fournir des prévisions précises concernant les dépenses d'équipement par catégorie d'investissement », mais donner une « indication de la direction que prend ou peut prendre l'investissement en Australie ». La liste n'est certainement pas absolument exhaustive et ne mentionne généralement pas les projets d'une valeur inférieure à 5 millions de dollars. En outre, il se pourrait bien que certains projets soient comptabilisés deux fois ou s'excluent mutuellement, car les entreprises prévoient plus de projets qu'elles envisagent en définitive d'en mettre en œuvre et d'en réaliser. Le prix de référence sur lequel se basent les entreprises pour donner leurs projections de coût n'est pas, non plus, très clairement défini, encore qu'en principe, les estimations soient fournies en dollars constants de l'année précédant l'enquête.

potentiels au cours d'un certain nombre d'années. Mais elle n'indique guère le nombre des projets susceptibles de se matérialiser ni l'échéancier des flux d'investissement. D'après les informations limitées dont on dispose sur l'échelonnement des projets dans le temps, il semblerait que l'investissement doive passer par un maximum aux alentours de 1983. Il convient, toutefois, de considérer cette hypothèse avec prudence. L'expérience montre, en effet, que des décalages se produiront, certains projets étant reportés, d'autres étant conçus et d'autres encore passant de la catégorie des « projets éventuels » à celle des « projets fermes », de sorte que le maximum de l'investissement pourrait bien être repoussé au milieu des années 80. En outre, la phase de gestation et de construction est longue, pour de nombreux projets, de sorte que la courbe d'investissement pourrait être relativement plus plate que l'indiquent les prévisions actuelles. Enfin, l'ampleur et le profil temporel effectifs des projets seront influencés par l'évolution de la situation économique internationale et intérieure.

En dépit de ces incertitudes auxquelles sont inévitablement sujets le rythme et l'ampleur des investissements dans le secteur des ressources, il est clair que d'importants projets ont déjà été mis en œuvre et seront poursuivis. La liste de juin 1981 estime à 3.3 milliards de dollars, soit environ 2½ % du PIB, les dépenses qui ont été engagées au cours de la période comprise entre mai 1980 et avril 1981. Bien que cette somme soit inférieure à celle qui ressortait des listes précédentes, elle représente, néanmoins, une mise de fonds considérable. Dans la liste de décembre 1980, il était indiqué que « 70 % environ des projets connus avaient progressé selon le calendrier indiqué ». Compte tenu des éléments d'incertitude, on peut penser que le « coefficient de réalisation » est d'environ deux tiers, ce qui implique que les projets actuellement mentionnés dans la liste pourraient entraîner de nouvelles dépenses d'équipement de l'ordre de 24 milliards de dollars (en sus de celles qui ont déjà été réalisées) pendant la décennie 80.

Le Secrétariat s'est efforcé, dans le tableau 8, d'indiquer approximativement l'ordre de grandeur et d'esquisser le profil temporel que pourraient prendre des investissements envisagés. Comme on l'a déjà signalé, le calendrier des projets est particulièrement aléatoire, notamment parce qu'il y aura forcément des retards et des décalages même dans les projets susceptibles d'être en définitive réalisés. Par ailleurs, le tableau indique que le pic des investissements devrait être rapidement atteint, ce qui

Tableau 8. Perspectives d'évolution des investissements dans le secteur des ressources pendant les années 80¹

Ordres de grandeur estimés approximativement

Exercices budgétaires	80/81	81/82	82/83	83/84	84/85	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90
Investissements ²										
en milliards de dollars, aux prix de 1979/80	3.2	4.0	4.4	3.2	2.0	1.5	1.3	1.1	1.0	1.0
en pourcentage du PIB	2.7	3.3	3.5	2.5	1.5	1.1	0.9	0.8	0.7	0.7
Exportations										
en milliards de dollars, aux prix de 1979/80	—	—	0.5	1.0	1.6	2.3	3.0	3.7	4.5	5.4
en pourcentage du PIB	—	—	0.4	0.8	1.2	1.7	2.1	2.6	3.1	3.6

1. Ces chiffres ne sont que des ordres de grandeur très approximatifs et ne prétendent nullement préciser les tendances indiquées dans le texte. Les chiffres relatifs aux investissements sont fondés sur les résultats de l'enquête du ministère de l'Industrie et du Commerce intitulée *Major Manufacturing and Mining Investment Projects*, combinés à une estimation approximative du profil temporel des investissements et à un facteur de réalisation d'environ deux tiers. Les chiffres relatifs aux exportations sont fondés sur des estimations du ministère des Echanges et des Ressources.

2. Industries extractives plus industries manufacturières fondées sur l'exploitation des ressources naturelles.

tient de façon quasi-certaine au fait que le nombre de projets tend, dans ce type d'exercice, à diminuer artificiellement, au fur et à mesure que l'on s'éloigne dans le temps. Comme on ne peut pas tenir compte des nouveaux projets qui pourront être conçus, à l'avenir, les estimations sont de moins en moins fiables et présentent, de façon quasi-certaine, un biais négatif, au fur et à mesure que les projections portent sur des périodes plus éloignées. En outre, des investissements substantiels seront réalisés, au cours des quelques prochaines années, au titre de projets d'infrastructure liés à la mise en valeur des ressources et lancés par les entreprises de services publics. Une enquête, publiée en mars 1981, chiffrait à 9 milliards de dollars le stock des projets d'infrastructure classés dans la catégorie « projets fermes », les deux tiers d'entre eux concernant le secteur de l'électricité³⁶. Là encore, on ne sait pas avec certitude combien de ces projets seront poursuivis. L'expansion substantielle de la capacité de production d'électricité qui est en cours et qui est prévue a pour but en partie de répondre à la croissance normale de la demande, mais aussi en partie de soutenir le développement des industries manufacturières basées sur l'exploitation des ressources naturelles. Des investissements supplémentaires sont aussi en cours de réalisation dans les installations de chargement du charbon, les installations portuaires, les réseaux souterrain et ferroviaire.

Le tableau 9 donne une ventilation par secteur des projets mentionnés dans l'enquête de juin 1981 et dont le coût global est évalué à 35.5 milliards de dollars. Plus de la moitié des dépenses prévues concernent le secteur du charbon et celui du pétrole et du gaz. Si l'on tient compte, en outre, de l'intensité en énergie de certains des procédés de production utilisés dans les autres projets, en particulier dans le secteur de la fonderie,

Tableau 9. Coût prévu des projets d'exploitation des ressources¹

	Coût en milliards de dollars	En proportion du total (%)
Charbon	10.4	30
Pétrole et gaz	8.3	23
Aluminium, etc.	4.0	11
Minerais de fer	3.3	9
Autres métaux de base	3.2	9
Autres projets ²	6.3	18
Total	35.5	100

1. Les chiffres, qui sont tirés de l'enquête faite en juin 1981 par le Ministère de l'Industrie et du Commerce (*op. cit.*), indiquent le coût estimé des projets actuellement classés comme définitifs ou se trouvant au stade des études finales; toutefois, comme l'indique le texte, ces projets ne seront pas tous nécessairement réalisés.

2. Y compris les branches de l'uranium, des produits chimiques, des produits dérivés du pétrole et du charbon, des papiers et du matériel de transport.

36. Department of Industry and Commerce, *Major Public and Private Infrastructure Projects: Enquête de mars 1981*, Canberra, mars 1981. Certains des projets mentionnés dans cette enquête ont peut-être été influencés par les décisions prises en juin 1981 par la Conférence des Premiers Ministres et le Conseil des Emprunts, qui ont eu pour effet de réduire quelques-uns des programmes d'investissement d'infrastructure. Les projets rangés dans la catégorie « projets fermes » se montaient à 9 milliards de dollars et ceux classés comme étant « en cours d'études » correspondaient à un montant analogue. Une partie du développement des infrastructures sera financée par les ressources propres des Etats, par leurs programmes « normaux » d'emprunts fixés par le Conseil des Emprunts et, en ce qui concerne certains projets, par leurs programmes d'emprunts au titre des dépenses d'équipement. Le montant global des emprunts autorisés par le Conseil au titre de ces derniers programmes pour les exercices 1978/79 à 1981/82 s'est élevé à 2 159.6 millions de dollars.

l'importance des modifications intervenues récemment sur les marchés énergétiques mondiaux apparaît de façon évidente. L'abondance des réserves minérales de l'Australie est à la base de nombreux projets mais c'est la richesse de son potentiel énergétique qui joue un rôle déterminant dans la forte expansion des activités de mise en valeur des ressources. Bien que les projets aient dû être quelque peu réévalués, à la suite de l'affaiblissement des prix réels de l'énergie, dans le courant de 1981, la forte augmentation de ces prix, au cours de la dernière décennie a rendu de plus en plus intéressante l'exploitation des énormes réserves de charbon vapeur pour la production d'électricité. La production nationale de pétrole couvre environ 70 % de la consommation et les réserves de gaz naturel de la section nord-ouest du plateau continental (gaz pour lequel des contrats d'exportation à long terme sont en cours de négociation) sont bien supérieures aux besoins nationaux. La prépondérance accordée à l'énergie dans les activités de mise en valeur se reflète dans la répartition géographique des projets, dont près de 80 % concernent l'Australie-Occidentale, le Queensland et la Nouvelle-Galles du Sud³⁷. La modification la plus importante apportée au calendrier des projets, dans le courant de l'année terminée en juin 1981, a été le «déclassement» du projet Rundle sur les schistes bitumineux, qui est passé de la catégorie «études finales de faisabilité» à la catégorie «études préliminaires».

La viabilité des projets et, partant, leur taille et leur rythme de mise en œuvre probables, seront fonction de plusieurs facteurs interdépendants dont les plus importants sont l'évolution future des prix de l'énergie, celle de la demande industrielle mondiale et celle du taux de change. Depuis quelques années, la récession qui a frappé l'industrie mondiale a entraîné une diminution de la demande de minerai de fer et d'autres minerais métalliques, dont les exportations australiennes de métaux ont subi le contre-coup. A court terme, l'augmentation de la production sera en partie fonction des perspectives de reprise dans les pays industrialisés. Mais l'évolution dans le domaine de la mise en valeur des ressources, secteur à très forte intensité d'énergie, dépendra vraisemblablement davantage de l'appréciation des perspectives d'évolution des prix de l'énergie. La stabilité relative qu'ont connue récemment les prix mondiaux du pétrole pourrait entraîner une certaine réévaluation des projets, notamment dans le secteur de la liquéfaction du charbon et du brut synthétique, mais les grands projets concernant le pétrole, le gaz et le charbon seront vraisemblablement poursuivis. Dans le secteur de l'aluminium, la dépression de la demande mondiale et les hausses récentes des prix intérieures de l'électricité ont quelque peu réduit les perspectives de développement de certaines fonderies nouvelles, mais une expansion considérable de la capacité totale de production est néanmoins en cours. Dans la mesure où le développement envisagé de l'exploitation des ressources basée sur l'énergie a contribué à la hausse du taux de change au cours de l'an dernier, il a réduit la rentabilité escomptée des activités exportatrices (y compris le secteur de l'exploitation des ressources) et des activités concurrentielles des importations et, de ce fait, il a probablement entraîné une certaine réorientation vers d'autres activités d'une partie des investissements qui auraient été affectés à ces activités. Parmi les autres facteurs à prendre en considération figurent la hausse du niveau des taux d'intérêt, le mauvais climat des relations professionnelles, la législation sur la protection de l'environnement et les dispositions régissant les droits fonciers des aborigènes. La hausse des taux d'intérêt, tant en Australie que sur d'autres grands marchés financiers, a sans aucun doute eu des incidences défavorables sur la viabilité de certains projets moins rentables et, de ce fait, sur la priorité normalement

37. Sur les 25 milliards de dollars auxquels correspondent les projets miniers mentionnés dans l'étude de juin 1981, la plupart devraient être réalisés en Australie-Occidentale (40 % du total) et dans le Queensland (24 %), tandis que, sur les 10½ milliards de dollars auxquels correspondent les projets dans le secteur manufacturier, la majorité concerne la Nouvelle-Galles du Sud (34 %) et le Queensland (25 %), l'Etat de Victoria et l'Australie-Occidentale en recevant une part moins importante (15 % chacun).

attribuée par le marché aux investissements correspondants. Le mauvais climat social et les coûts élevés de main-d'œuvre peuvent notablement accroître les coûts en capital du développement des projets nouveaux et faire planer une menace sur les contrats d'achat éventuels qui sous-tendent le développement de maints projets nouveaux d'exploitation des ressources, concernant notamment les exportations de produits minéraux. Ces facteurs ont déjà retardé la mise en œuvre de certains projets et l'on ne saurait exclure de nouveaux retards. Il est extrêmement difficile d'évaluer l'incidence globale de ces facteurs, y compris les indications données par les enquêtes sur les perspectives d'investissement des entreprises³⁸, mais il apparaît que la phase de construction des nouveaux projets de développement des ressources a eu, et continuera d'avoir, une importante influence sur l'économie australienne. Il est toutefois probable que l'évolution récente de l'économie mondiale a entraîné un certain «étalement» des programmes d'investissement basés sur l'exploitation des ressources.

On peut s'attendre, pendant la phase de construction, mais surtout à l'issue de cette dernière, à une augmentation considérable des exportations, la production potentielle incorporant un fort contenu d'exportations. On dispose de plusieurs estimations au sujet de l'évolution probable des recettes d'exportation tout au long de la prochaine décennie; l'une indique qu'elles devraient augmenter régulièrement à partir de 1982 pour atteindre 5½ milliards de dollars (aux prix constants de 1979/80) à la fin de la décennie³⁹. Ce chiffre correspond à une augmentation d'un quart environ du total des exportations. Ces estimations, qu'il convient de considérer comme plus approximatives encore que celles concernant l'investissement, en particulier pour ce qui est du profil temporel, sont reproduites au tableau 8.

Ce sont principalement les exportations de charbon et d'aluminium qui devraient contribuer à cette expansion. Celles de gaz naturel et d'uranium, sans doute relativement peu importantes jusqu'à la fin des années 80, pourraient prendre une certaine ampleur à plus long terme. Les recettes procurées par les exportations de charbon, qui représentent à l'heure actuelle 10 % environ du total des recettes d'exportation, pourraient doubler d'ici à 1985 pour atteindre 15 % environ, la progression étant essentiellement imputable au charbon-vapeur. Les perspectives dans le domaine de l'aluminium sont davantage fonction de l'évolution de l'économie mondiale, qui a entraîné une réévaluation de certains projets de fonderie actuellement envisagés. Il paraît toutefois probable que la part de l'Australie dans la production mondiale pourrait s'établir entre 5 et 10 % en 1985, contre 2 % environ à l'heure actuelle. Une grande partie de la production étant destinée aux marchés extérieurs, la part de l'aluminium dans le total des exportations, qui n'est que de ½ % environ à l'heure actuelle, pourrait dépasser 5 % en 1985. Le flux des investissements atteindra probablement son maximum puis se tassera progressivement dans la seconde moitié des années 80, mais les exportations devraient continuer à augmenter au-delà de la présente décennie.

Incidences sur l'économie

Pour étudier les incidences sur l'économie du processus de mise en valeur des ressources, on peut considérer que celui-ci comporte deux phases successives : une phase d'investissement, une phase d'exportation. Toutes deux impliquent essentiellement une

38. Aussi bien l'enquête sur les perspectives à six mois que celle sur les perspectives à plus long terme indiquent que l'investissement devrait rester vigoureux, les dépenses affectées aux nouveaux bâtiments et constructions augmentant bien plus rapidement que celles consacrées à l'achat d'autres biens d'équipement. Pour de plus amples informations, voir la première partie ci-dessus.

39. Department of Trade and Resources, "Resource Investment in Prospect and the Balance of Payments", Internal Research Memorandum, décembre 1980. Certaines estimations font apparaître des chiffres supérieurs; cf. J. Hunter et J. Wood, "Impact of Resource Development on Australia's Balance of Payments in the 1980s and Policy Implications", ANZAAS Congress, mai 1981.

expansion de la demande globale et toutes deux ont des répercussions sur le taux de change mais elles présentent d'importantes différences, tant en ce qui concerne leur profil temporel que leur impact sectoriel initial. La différence la plus évidente tient sans doute au fait que la première phase, celle de l'investissement, accroît la capacité de production du secteur des ressources en utilisant la production d'autres secteurs, alors que la seconde phase accroît la production du secteur des ressources destinée en grande partie à être consommée directement à l'étranger. Pendant l'une et l'autre phase, les réactions de la politique économique ont généralement une importante influence sur la nature de l'impact du processus de mise en valeur des ressources, sujet qui sera étudié dans la section suivante.

La phase d'investissement aura surtout une incidence sur la demande globale, à la fois de façon directe, par le biais des dépenses d'équipement, et de façon indirecte, en raison de l'effet multiplicateur de ces dépenses. L'évolution de l'économie au cours des dix-huit derniers mois s'explique déjà largement par l'effet de stimulation que les investissements dans le domaine des ressources ont exercé sur la demande. De cette évolution découlent, en premier lieu, l'augmentation des salaires et le renforcement des pressions inflationnistes dont il est question dans d'autres parties de la présente étude et, en second lieu, l'incidence sur les importations et la balance des paiements. En dépit d'une certaine faiblesse de l'activité, l'essor de l'investissement a exercé des pressions sur des secteurs dans lesquels le volant des ressources inutilisées, en particulier de main-d'œuvre dans le secteur des ressources, il a fallu proposer des salaires plus élevés, augmentation qui a commencé à se répercuter sur d'autres secteurs, avec toutes les conséquences qui en découlent pour les perspectives d'évolution globale de l'inflation. En outre, les pressions inflationnistes risquent de se renforcer du fait que la concurrence s'exerce directement sur d'autres ressources que celles de main-d'œuvre. Par ailleurs, l'expansion nette de l'investissement entraîne une augmentation des revenus et de l'emploi qui est susceptible d'engendrer un accroissement supplémentaire de la demande réelle, lequel peut, à son tour, déclencher une accélération de l'inflation. A titre d'exemple des risques encourus sur le plan de l'inflation, on peut citer le cas de la Norvège pendant la période où les activités de mise en valeur du pétrole de la Mer du Nord atteignaient leur point culminant. La phase d'investissement qui s'étendra sur les quelques prochaines années aura sur l'activité et, partant, sur l'emploi un effet net qui sera donc fonction, non seulement de la façon dont la politique économique réagira aux pressions exercées par la demande globale eu égard à la limitation des capacités intérieures, mais aussi de la mesure dans laquelle l'économie s'adaptera pour accompagner l'expansion relativement plus forte, par rapport à celle des autres activités, des activités fondées sur l'exploitation des ressources naturelles.

La plupart des dépenses en installations et équipements ayant un fort contenu d'importations, l'accroissement de la demande globale entraînera un accroissement des importations et une augmentation du déficit extérieur courant. Cette augmentation sera normalement compensée par une augmentation de l'excédent de la balance des mouvements de capitaux privés, pourvu le climat économique continue d'attirer les investissements étrangers. Les entrées de capitaux étrangers, combinées à l'augmentation du déficit extérieur courant, peuvent contribuer de façon importante à fournir les moyens de financement, et finalement les ressources, nécessaires pour augmenter la capacité de l'industrie et minimiser les tensions inflationnistes normalement liées à l'expansion rapide. Dans la pratique, l'augmentation de la capacité de production et, partant, celles de l'emploi et du niveau de vie doivent être financées dans une large mesure par des capitaux étrangers, faute de quoi il est difficile d'éviter que l'inflation s'accélère. En 1980/81, l'accroissement de l'investissement et l'accroissement correspondant du déficit extérieur courant ont été, pour une large part, effectivement financés par des entrées de capitaux extrêmement importantes, qui ont atteint 6¾ milliards de dollars.

Pendant la phase de construction, il est indispensable que les entrées de capitaux directs progressent à un rythme élevé et régulier tant que l'épargne intérieure demeure insuffisante; mais, en raison de l'ampleur et de l'instabilité potentielle des autres entrées de capitaux, il est plus difficile de maîtriser la croissance de la masse monétaire et, d'une manière générale, de limiter l'expansion des activités du secteur privé non liées aux ressources. Etant donné qu'il est nécessaire de réaffecter les ressources réelles au sein de l'économie et, en même temps, de chercher à modérer la croissance de la demande intérieure et de l'inflation, objectif qui peut être réalisé en partie en attirant de l'étranger, à la fois, des moyens de financement et des importations, les autorités doivent trouver une combinaison qui assure un équilibre difficile entre politique budgétaire et politique monétaire et qui devra se modifier en fonction des fluctuations des entrées de capitaux. En conséquence, si l'effet sur la demande est important et, de surcroît, bien connu pour le futur immédiat, des incertitudes subsistent quant à l'aptitude de la politique économique à faire face à la poussée inflationniste, compte tenu de l'évolution extérieure.

Au fur et à mesure que la phase de construction approche de son terme et que la production et les exportations augmentent en raison de la mise en œuvre de nouveaux projets, les effets sur l'économie vont aussi probablement se modifier. On peut s'attendre que l'emploi commence à diminuer dans le secteur de la construction et qu'il commence à augmenter dans le secteur minier. Toutefois, l'emploi dans ces deux secteurs ne représente qu'une proportion relativement faible de l'emploi total, et la tendance générale de ce dernier dépendra, notamment, de la façon dont l'économie nationale s'adaptera au développement du secteur des ressources. Etant donné que ce développement stimule globalement les revenus, la demande et la production, il se pourrait bien que l'emploi global progresse notablement davantage qu'au cours des deux dernières années. Mais c'est sur la balance des paiements que l'effet devrait être le plus important. La tendance à l'augmentation du déficit commercial pendant la phase de construction devrait se renverser au fur et à mesure que l'on avancera dans la décennie, c'est-à-dire que les recettes d'exportation s'accroîtront et que les importations liées aux projets diminueront. En raison de l'augmentation des revenus intérieurs, les autres importations s'accroîtront mais, dans l'ensemble, la balance commerciale devrait s'améliorer et devenir excédentaire. Cette amélioration de la balance commerciale sera dans une certaine mesure contrebalancée, au niveau de la balance courante, par les versements effectués au titre des bénéfices, dividendes et intérêts. Quant à la balance des mouvements de capitaux, les entrées directement liées aux projets se ralentiront. Ces différentes évolutions devraient, en définitive, se solder globalement par un renforcement de la balance des paiements. Mais l'amélioration attendue de la balance des paiements sera aussi fonction des ajustements qui s'opèreront dans d'autres secteurs de l'économie et qui seront en partie liés à la modification éventuelle du taux de change et de la compétitivité.

Divers facteurs exerceront des pressions sur le taux de change et, si l'on estime généralement que le taux de change réel va s'apprécier⁴⁰, rien ne permet d'affirmer avec certitude qu'il en sera effectivement ainsi.

40. C'est R.G. Gregory qui a, le premier, formulé cette opinion, dans un article où il s'efforçait de déterminer des «équivalents tarifaires» des effets exercés par des modifications intervenues dans le secteur extractif sur les secteurs traditionnellement exportateurs: cf. "Some Implications of the Growth of the Mineral Sector", *Australian Journal of Agricultural Economics*, août 1976. Toutefois, dans son analyse, Gregory ne tenait pas compte des pressions compensatoires s'exerçant sur le taux de change. Pour en savoir plus sur ces dernières, se reporter à R.H. Snape, "Effects of Mineral Developments on the Economy", *Australian Journal of Agricultural Economics*, décembre 1977. Gregory reconnaissait l'existence de liens de rétroactions dans une note de bas de page de son premier article (ibid p. 76), sujet qu'il a par la suite développé; mais, dans les conclusions de son premier article, il n'était absolument pas fait référence à une quelconque modification compensatoire éventuelle.

- i) Le ralentissement que connaîtront probablement, comme on l'a noté plus haut, les entrées de capitaux au fur et à mesure que les investissements se rapprocheront de leur maximum et l'augmentation des versements au titre du service de la dette pourraient contrebalancer les pressions à la hausse que l'amélioration de la balance commerciale commence à exercer sur le taux de change.
- ii) Les importations seront stimulées par l'accroissement des revenus réels et la perte de compétitivité que pourrait entraîner une appréciation prématurée du taux de change, ces deux facteurs reflétant la modification inévitable des prix relatifs entre les secteurs intérieurs et le nouveau secteur exportateur.
- iii) Les pressions à la hausse qui pourraient s'exercer sur le taux de change nominal seront modérées si la mise en valeur des ressources entraîne une hausse des coûts intérieurs plus rapide que chez les pays concurrents.

Dans l'ensemble, s'il doit y avoir des pressions sur le taux de change réel, ce seront vraisemblablement des pressions à la hausse au cours de la prochaine décennie; mais elles pourraient être moins marquées que celles résultant uniquement de l'évolution dans le secteur des ressources.

Les faits observés en Norvège, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni donnent à penser que les mouvements du taux de change peuvent anticiper certaines améliorations potentielles de la balance commerciale. Si la monnaie nationale marque ainsi une valorisation de caractère précurseur, celle-ci se traduit par un transfert de revenus réels, des producteurs de biens exportables vers les autres secteurs de l'économie nationale, de sorte que le revenu réel augmente avant même que les exportations commencent à augmenter. Ce phénomène a été particulièrement marqué au Royaume-Uni. Compte tenu de l'ampleur des entrées de capitaux enregistrées récemment, il pourrait aussi s'être produit en Australie où, entre le milieu de 1980 et le milieu de 1981, le taux de change a marqué une hausse de 10 % qui, en atténuant l'inflation intérieure, a sensiblement contribué à la progression de 4 % des revenus réels en 1980/81. Si elle se poursuit, cette évolution aura pour effet de réduire la compétitivité des secteurs exportateurs, y compris celui des ressources⁴¹. Ce dernier effet défavorable pourrait ne pas revêtir une très grande ampleur car les secteurs exportateurs (autres que celui des ressources) bénéficient d'avantages qui résultent non seulement du fait qu'ils fournissent les matériels et équipements nécessaires à la mise en œuvre des projets dans le secteur des ressources, mais aussi de la diminution du coût des moyens de production⁴². Le secteur agricole est le seul dont la production diminue de toute évidence à la suite d'une hausse du taux de change car, sur le marché intérieur, la demande de produits agricoles est relativement peu élastique et leurs prix sont, dans une large mesure, fixés en

41. Cf. W.M. Corden, "Exchange Rate Policy and the Resources Boom", ANU discussion paper no. 23, Canberra, mars 1981.

42. C'est le modèle d'équilibre général "Impact" qui étudie de la manière la plus approfondie les perspectives qui s'offrent aux diverses branches d'activité. Dans l'analyse qu'ils ont soumise à la Commission Crawford, Dixon et Powell ont montré que de nombreuses branches d'activité, parmi lesquelles, notamment, bon nombre de petites industries dont les produits concurrencent les importations, ont bénéficié de la demande émanant des industries extractives et de l'accroissement de la capacité d'absorption du pays résultant de l'expansion du secteur minier. Cf. P.B. Dixon et A.A. Powell, *Structural Adaptation in an Ailing Macroeconomy*, Melbourne, 1979.

fonction des cours mondiaux⁴³. Toutefois, s'il y a appréciation de la monnaie, il devrait en résulter des effets relativement défavorables sur la production et l'emploi dans les secteurs exportateurs autres que celui des ressources. Il se pourrait aussi que, lorsque les exportations auront effectivement augmenté et, ainsi, effectivement accru la production et les revenus en termes réels, certains groupes de la communauté nationale cherchent à obtenir une augmentation supplémentaire de leurs revenus réels, bien qu'ils aient déjà bénéficié par avance d'un accroissement aux dépens des producteurs de biens exportables.

Il est impossible de quantifier les effets sur l'économie de la phase d'exportation, mais il est certain que cette dernière entraînera un accroissement notable des revenus qui viendra s'ajouter aux avantages résultant de l'expansion des capacités de production pendant la phase de construction. Si la politiques économiques voulues sont suivies, la modification attendue des prix relatifs pourrait aussi entraîner des ajustements structurels qui engendreront une réorientation des ressources en faveur des secteurs les plus rentables. Il semble particulièrement important de rationaliser le secteur manufacturier et d'en accroître la compétitivité si la mise en valeur des ressources a pour effet de rendre l'économie plus sensible qu'actuellement aux fluctuations des prix mondiaux. Les répercussions de l'augmentation des revenus sur l'activité et l'emploi seront aussi fonction des résultats de la lutte contre l'inflation et de la part des avantages qui reviendra aux secteurs intérieurs. D'importants ajustements devront nécessairement s'opérer dans son économie pour que l'Australie puisse tirer au maximum parti des avantages résultant de l'exploitation de ses vastes ressources énergétiques et minérales. A cet égard, la politique économique aura un rôle important à jouer.

Conséquences sur le plan de la politique économique

Ce n'est pas la première fois qu'en Australie des activités de mise en valeur des ressources connaissent une phase d'expansion ; les conséquences qui peuvent en résulter pour l'économie sont bien connues car elles ont fait l'objet d'un examen approfondi ces dernières années. Des leçons peuvent aussi être tirées de l'expérience de certains autres pays Membres, plus importante concernant la nécessité d'élaborer dans un cadre global une politique macro-économique appropriée. Aux Pays-Bas, en Norvège et au Royaume-Uni, les politiques macro-économiques expansionnistes menées à différentes périodes ont rendu plus difficile le processus d'ajustement au moment de l'exploitation des réserves de gaz et de pétrole. Dans ces trois pays – quoique dans une moindre mesure au Royaume-Uni, en raison de la taille de son économie –, l'exploitation des ressources naturelles a exercé des pressions inflationnistes car les ressources intérieures ont été attirées dans les projets de mise en valeur alors que la demande était forte dans les autres secteurs, et les salaires élevés proposés dans les projets de mise en valeur ont exercé une pression en hausse sur les salaires dans les autres secteurs⁴⁴. Etant donné que ces derniers ne peuvent pas toujours libérer instantanément des ressources, la principale

43. Cette conclusion est corroborée par Stoeckel qui a établi un modèle d'équilibre général à cinq secteurs et montré que, si la mise en valeur des ressources risquait d'avoir une incidence défavorable sur le secteur agricole, elle pourrait, en revanche, être favorable pour les industries dont les produits concurrencent les importations. Outre les raisons déjà mentionnées pour expliquer cette situation, Stoeckel fait aussi valoir que toute diminution du prix des moyens de production a pour effet de réduire les coûts. Cet argument a été repris de manière plus approfondie par Pope, qui l'a généralisé en soutenant que nul ne peut dire, a priori, si une appréciation de la monnaie est bénéfique ou défavorable aux industries manufacturières car la perte de compétitivité internationale qui en résulte peut être contrebalancée par les gains découlant de la diminution du coût des moyens de production. Cf. A. Stoeckel, "Some General Equilibrium Effects of Mining Growth on the Economy", *Journal of Agricultural Economics*, avril 1979, et R. Pope, "Revaluation: Help or Hindrance to Manufacturers?", document photocopié, août 1981.

44. Pour plus de renseignements au sujet de l'incidence de la mise en valeur du gaz naturel et du pétrole sur l'économie néerlandaise et sur l'économie norvégienne, se reporter à l'étude économique de l'OCDE sur les Pays-Bas de mars 1978 (pages 34 à 41 et 52 à 57) et à l'étude sur la Norvège de mars 1981.

leçon à tirer de ces expériences, si l'on veut que les projets de mise en valeur des ressources naturelles se déroulent dans un environnement non inflationniste, c'est qu'il faut se réserver une marge de manœuvre dans d'autres secteurs de l'économie.

Pour y parvenir dans la pratique, il faut que la politique macro-économique permette une augmentation de l'épargne financière du secteur public. Les autorités australiennes en sont conscientes puisqu'elles ont – comme on le verra dans la troisième partie – sensiblement réduit le besoin de financement du secteur public ces dernières années. Le budget de l'exercice 1981/82 visait essentiellement à permettre une forte augmentation de l'investissement privé en réduisant les autres composantes de la demande globale. Les décisions prises par la Conférence des Premiers Ministres avant les discussions budgétaires et par le Conseil des Emprunts avaient des objectifs analogues. La réalisation de ces objectifs pose toutefois des problèmes car il s'est révélé difficile de réduire les dépenses publiques ou d'en ralentir la croissance. La participation du secteur public à la mise en place des infrastructures, alors que les autorités cherchent à réduire la taille et le besoin de financement de ce secteur public, implique une réorientation des dépenses au détriment d'autres opérations financières par l'Etat. Si le total des dépenses ne peut être réduit, il faut avoir recours à de nouvelles majorations de la fiscalité, ce qui revient à transférer la charge de l'ajustement sur le secteur privé et à rendre plus difficiles encore, par des mesures budgétaires, les ajustements qui doivent théoriquement s'opérer par le jeu de la modification des prix relatifs. Il importe, en outre, d'augmenter l'épargne financière du secteur public si l'on ne veut pas évincer, des marchés de capitaux, les investissements rentables du secteur privé, et c'est évidemment là un autre objectif du budget de 1981/82. Les principales possibilités qui s'offrent aux pouvoirs publics pour faire en sorte que le maximum de ressources financières intérieures puisse être affecté aux investissements nouveaux consistent à réduire leurs propres demandes sur les marchés des capitaux et à laisser davantage les forces du marché déterminer les taux d'intérêt, mais le maintien d'un environnement propice et attirant les investissements étrangers continuera à jouer un rôle important. Le fonctionnement des marchés des capitaux est étudié de façon approfondie dans le rapport que le Comité Campbell vient de déposer et dont les recommandations essentielles sont d'alléger la réglementation régissant ces marchés afin d'améliorer leur efficacité dans la répartition des fonds disponibles pour les investissements.

La mise en valeur des ressources a des répercussions sur les écarts de salaires qui, comme on le verra dans la troisième partie, ne reflétaient en général pas entièrement, dans le passé, l'évolution des forces du marché. La flexibilité des salaires pourrait se trouver accrue après la suppression de l'indexation, mais de nombreuses rigidités subsistent, ce qui augmente le risque que les salaires plus élevés offerts dans le secteur des ressources pour attirer la main-d'œuvre entraînent une augmentation des salaires dans les autres secteurs où le produit marginal est plus faible. Si tel devait être le cas, comme cela s'est passé en Norvège, il est probable qu'une partie des avantages résultant de la mise en valeur des ressources se trouvera anéantie par les effets de l'inflation sur la compétitivité des produits, autres que les ressources, qui entrent dans les échanges internationaux vis-à-vis des produits importés ou sur les marchés d'exportation. Les effets sur les salaires dépendent aussi de l'offre de main-d'œuvre qualifiée, laquelle pourrait, dans certains secteurs, être inférieure aux besoins⁴⁵. L'accroissement de

45. A l'heure actuelle, la question de savoir si des pénuries de main-d'œuvre qualifiée sont susceptibles d'apparaître est sujette à controverse. Le groupe de travail DOLAC considère la situation d'ensemble d'un œil pessimiste alors que l'Institute of Applied Economic and Social Research estime qu'il pourrait n'y avoir que des pénuries ponctuelles. Pour de plus amples informations, se reporter au rapport DOLAC intitulé "Prospective Demand for and Supply of Skilled Labour 1980-83 with Particular Reference to Major Development Projects", septembre 1980, et à l'article de l'Institute of Applied Economic and Social Research intitulé "The Resources Development Boom: Resources Development and Skilled Labour", paru dans l'*Australian Economic Review* du quatrième trimestre 1980, pages 12 à 19.

l'immigration a probablement déjà contribué à atténuer les insuffisances de main-d'œuvre qualifiée mais, si celles-ci s'intensifiaient, les politiques d'immigration et de formation de la main-d'œuvre – ainsi que la politique de détermination des salaires – devraient peut-être jouer un rôle plus important.

Les ajustements indispensables qui doivent s'opérer dans l'économie australienne pour que la population bénéficie au maximum des avantages résultant de la mise en valeur des ressources naturelles du pays concernent aussi la politique de protection. Les arguments qui militent en faveur de la réduction de la protection afin d'améliorer l'efficacité de l'allocation des ressources ont un caractère absolument général et ont déjà été exposés dans les trois précédentes études économiques de l'OCDE sur l'Australie. La mise en valeur des ressources naturelles ne fait que renforcer ces arguments. En définitive, toute augmentation des recettes d'exportation ira nécessairement de pair avec un accroissement de la pénétration des importations, dû à une inflation plus forte en Australie que chez ses partenaires commerciaux, ou à des pressions s'exerçant sur le taux de change, ou encore à la réduction de la protection. La voie choisie pour l'ajustement influera sur la composition des exportations et des importations et aura une incidence directe sur le niveau de vie. Outre qu'elle favorise le renforcement de la compétitivité et la rationalisation du secteur manufacturier, la réduction de la protection atténue la pression tendant à faire monter le taux de change. Si l'ajustement passe par l'appréciation de la monnaie, il aura tendance à entraîner une contraction relative inutile, à la fois dans les branches efficaces et dans les branches inefficaces du secteur producteur de biens entrant dans les échanges internationaux, comme cela a été le cas aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, ce qui aboutira à un chômage important (visible ou non). En Australie, un tel ajustement pourrait avoir des effets défavorables importants sur le secteur agricole, qui est relativement efficace; les industries protégées par les contingentements, qui sont moins efficaces, pourraient en tirer des avantages réels. Par contre, un ajustement passant par une réduction de la protection serait favorable aux industries non protégées et améliorerait l'efficacité de l'allocation des ressources⁴⁶.

Il faut non seulement faire en sorte que les avantages résultant de l'augmentation de la capacité de production et de l'accroissement des revenus ne soient pas compromis par l'inflation, mais aussi opérer des ajustements dans d'autres domaines si l'on veut maximiser la part de ces avantages revenant à la population australienne.

- i) En Australie, les investissements étrangers sont contrôlés par le Comité d'examen des investissements étrangers, qui veille à maintenir une certaine participation australienne dans les projets de mise en valeur des ressources. Pour les raisons exposées plus haut, une participation étrangère est indispensable, mais différents problèmes se posent une fois que les investissements de mise en valeur des ressources commencent à rapporter, en particulier dans le domaine de la fiscalité ainsi que des avantages fiscaux applicables au secteur des ressources.
- ii) L'étude économique réalisée en 1980 par l'OCDE sur l'Australie a appelé l'attention sur la participation du secteur public aux programmes d'infrastructure. Dans ce domaine, tout report sur le secteur privé aurait des conséquences directes importantes sur les revenus intérieurs et sur l'aptitude du secteur public à fournir les services publics pour lesquels la demande est forte.

46. Comme l'a souligné Corden, tout gain (ou toute perte) des industries non protégées se fait au détriment des industries protégées, et inversement. Corden fait aussi valoir que l'accroissement des recettes d'exportation enrichira le pays, de sorte qu'il pourra augmenter les investissements, y compris les investissements destinées à réduire la protection, en vue d'améliorer l'efficacité à long terme de son économie. Cf. Corden, *op. cit.*

- iii) La dernière question, qui a aussi été abordée dans la précédente étude économique de l'OCDE sur l'Australie, concerne la tarification des services fournis par le secteur public, et en particulier le prix de l'électricité. Certains aspects de la politique de tarification des services publics sont en cours de réexamen, mais des préoccupations subsistent à ce sujet, compte tenu des ajustements que ne manqueront pas d'entraîner les projets en cours dans le domaine de la mise en valeur des ressources.

III. POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Politique budgétaire

Depuis trois ans, des progrès notables ont été réalisés sur la voie de la réduction du déficit du secteur public⁴⁷, qui constitue l'un des principaux objectifs de la politique de lutte contre l'inflation des pouvoirs publics et qui est considérée comme nécessaire pour assurer une expansion durable du secteur privé et la croissance de l'emploi à moyen terme. Comme le montre le Tableau 10, après avoir atteint un maximum de 6 % du PIB en 1977/78, le déficit était tombé à 3.2 % en 1980/81. Selon les prévisions officielles, il devrait encore diminuer, tant en termes absolus que par rapport au PIB, durant

Tableau 10. Déficit du budget fédéral et du secteur public

	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81 ¹	1981/82 ²
Budget de l'Etat fédéral									
Millions de dollars	293	2 566	3 585	2 740	3 333	3 478	2 034	1 127	146
Pourcentage du PIB	0.6	4.2	4.9	3.3	3.7	3.4	1.8	0.9	0.1
Secteur public fédéral³									
Millions de dollars	365	2 531	3 545	3 046	3 882	3 646	2 450	1 471	679
Pourcentage du PIB	0.7	4.1	4.9	3.7	4.3	3.6	2.1	1.1	0.5
Secteur des Etats fédérés et des collectivités locales									
Millions de dollars	460	918	454	979	1 568	1 891	2 108	2 708	n.d.
Pourcentage du PIB	0.9	1.5	0.6	1.2	1.7	1.9	1.8	2.1	n.d.
Secteur public total									
Millions de dollars	825	3 449	3 999	4 025	5 450	5 537	4 558	4 179	n.d.
Pourcentage du PIB	1.6	5.6	5.5	4.8	6.0	5.4	4.0	3.2	n.d.
Pour mémoire :									
Dépenses budgétaires en pourcentage du PIB	23.8	28.9	30.1	29.0	29.6	28.5	27.7	27.9	27.6

1. Estimations provisoires.

2. Prévisions budgétaires.

3. Besoin de financement total, opérations budgétaires et opérations hors budget.

3. Déficit des Etats fédérés et collectivités locales, déduction faite des transferts provenant de l'Etat fédéral, c'est-à-dire part de ces déficits dans le besoin de financement global du secteur public total.

Source : Budget Statements nos 2 et 6.

47. Par déficit du secteur public, on entend le besoin net de financement des administrations publiques.

l'exercice en cours. Ce rééquilibrage de la politique budgétaire s'explique principalement par le fait que le déficit du budget fédéral⁴⁸, qui était de 3.7 % du PIB en 1977/78, est tombé à 0.9 % en 1980/81. Pour l'exercice 1981/82, il devrait s'établir à 0.1 % du PIB. Contrairement à celui du budget fédéral, le déficit des États et des collectivités locales a continué de s'accroître.

A la suite de la nette réduction du déficit budgétaire de l'administration fédérale en 1979/80⁴⁹, le budget de 1980/81, présenté au Parlement le 19 août 1980, prévoyait une nouvelle réduction importante, équivalant à 0.6 % environ du PIB. Le solde des opérations intérieures – qui donne une meilleure idée des incidences macro-économiques du budget que le déficit budgétaire total – devait toutefois, selon les estimations, devenir légèrement excédentaire pour la première fois depuis sept ans. Cette amélioration de la situation budgétaire semblait possible, malgré un certain assouplissement des strictes mesures de contrôle des dépenses publiques, celles-ci devant s'accroître de 13.7 %, contre 9.1 % l'année précédente. L'augmentation attendue des dépenses était surtout imputable aux dépenses militaires⁵⁰ aux transferts et aux avances nettes aux administrations des États et des collectivités locales, aux prestations aux particuliers et aux aides à l'industrie⁵¹. Selon les prévisions, les dépenses d'équipement devaient augmenter fortement, après avoir diminué en 1979/80⁵².

- i) Le 6 mars 1980, il a été annoncé qu'à compter du 1^{er} juillet, le barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques serait indexé à 50 % et que les abattements pour personnes à charge seraient relevés de 34 %. La perte de recettes entraînée par ces mesures était estimée à 636 millions de dollars pour 1980/81.
- ii) A compter du 8 avril 1980, la taxe sur le gaz liquide de pétrole dégagé naturellement a été portée de 27.55 à 77 dollars la tonne, et, à compter du 1^{er} juillet, à 80.40 dollars la tonne, ce qui devait, selon les estimations, accroître de 71 millions de dollars les recettes de l'exercice 1980/81.

Compte non tenu de ces nouvelles dispositions et des mesure relativement peu importantes annoncées dans le budget⁵³, les recettes devaient, selon les prévisions officielles, augmenter de 18.2 % en 1980/81, contre 16.2 % selon les prévisions budgétaires, et réduire d'autant le déficit budgétaire. Le caractère relativement optimiste des prévisions budgétaires s'expliquait surtout par le fait que l'on s'attendait à une croissance rapide des revenus des personnes physiques, par la forte progression des bénéfices des sociétés en 1979/80 et par l'augmentation en année pleine des recettes tirées de la taxe sur le pétrole brut (à la suite de la hausse des prix du pétrole intervenue en 1979/80)⁵⁴.

Le budget de 1980/81 s'est soldé – comme on peut le voir dans le tableau 11 – par un déficit beaucoup moins élevé que prévu, du fait que le déficit des opérations avec

48. C'est-à-dire la part des opérations inscrites au budget fédéral dans le besoin de financement global de l'ensemble des administrations publiques.

49. Pour de plus amples détails, se reporter aux études économiques de l'OCDE sur l'Australie, publiées en juin 1979 et en juin 1980.

50. Les dépenses militaires sont considérées comme des dépenses courantes.

51. L'augmentation des aides à l'industrie était due principalement aux aides supplémentaires accordées au titre de l'expansion des exportations, du développement des marchés d'exportation et de la recherche-développement industrielle, ainsi qu'au système de subventions au transport des produits pétroliers.

52. La nouvelle augmentation des dépenses directes de l'administration fédérale s'expliquait principalement par l'accroissement prévu des dépenses relatives aux installations aéroportuaires.

53. Pour de plus amples détails, se reporter à la chronologie économique.

54. Selon les estimations, les recettes tirées de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur le pétrole brut et le GPL devaient respectivement augmenter de 2 029.9, 1 093.5 et 886.8 millions de dollars.

Tableau 11. Opérations budgétaires
Millions de dollars

	1978/79	1979/80		1980/81			1981/82		
	Résultats	Résultats	Pourcentage de variation ¹	Prévisions budgétaires	Résultats	Pourcentage de variation	Prévisions budgétaires	Pourcentage de variation	Contribution à l'accroissement (%)
RECETTES									
Impôts sur les revenus et les bénéfices									
Sociétés	3 151	3 548	12.6	4 660	4 856	36.9	5 345	10.1	8.8
Personnes physiques	12 804	15 040	17.5	17 070	17 543	16.6	20 860	18.9	59.6
Impôts indirects	7 178	8 584	19.6	9 955	9 958	16.0	11 455	15.0	26.9
Autres recettes	2 403	2 455	2.2	2 780	2 790	13.6	3 055	9.5	4.7
TOTAL	25 534	29 627	16.0	34 464	35 146	18.6	40 716	15.8	100.0
DÉPENSES									
Achats nets de biens et services									
Défense	2 401	2 787	16.1	3 278	3 291	18.1	3 813	15.9	11.4
Autres dépenses courantes	3 227	3 346	3.7	3 987	3 961	18.4	4 561	15.1	13.1
Dépenses en capital	298	290	-2.7	400	438	51.0	434	-0.9	-0.1
Transferts et avances, net									
Aux Etats et collectivités locales	10 766	11 559	7.4	12 821	12 918	11.8	13 978	8.2	23.1
Aux ménages	9 266	10 086	8.8	11 444	11 432	13.3	13 208	15.5	38.7
Autres	3 054	3 595	17.7	4 100	4 233	17.7	4 869	15.0	13.9
TOTAL	29 012	31 660	9.1	36 029	36 274	14.6	40 862	12.6	100.0
EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-)									
Intérieur	-2 258	-567		+39	+429		+1 542		
Extérieur	-1 220	-1 467		-1 605	-1 556		-1 688		
Total	-3 478	-2 034		-1 566	-1 127		-146		
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT									
Financements intérieurs divers plus accroissement des fonds d'Etat détenus par les administrations publiques	180	160				-112			
Besoin de financement net	3 298	1 874				1 240			
Financement intérieur	1 349	187				-98			
Besoin de financement intérieur	1 949	1 687				1 338			
Couvert par :									
Les banques	878	292				1 484			
Reste du secteur privé	720	740				534			
La Banque de Réserve	351	655				-680			

1. Influencé par la modification des dispositions financières entraînée par l'accession du Territoire du Nord à l'autonomie.
Sources : Budget Statement, n° 10 ; Bulletin de la Banque de Réserve.

l'étranger s'est légèrement réduit et que l'excédent intérieur a été beaucoup plus important que le budget l'avait initialement prévu. Tant les dépenses que les recettes ont été supérieures à celles qui figuraient dans les prévisions budgétaires. Les dépenses, en augmentation de 14.6 %, n'ont dépassé que de 244 millions de dollars, soit 0.7 %, le montant prévu; cet écart s'explique principalement par l'accroissement des dépenses relatives au service de la dette publique, des transferts aux États et collectivités locales et des dépenses d'enseignement⁵⁵. Les recettes, en revanche, ont augmenté de 18.6 % – dépassant ainsi de 683 millions de dollars le montant prévu – par suite de l'accroissement plus important que prévu des revenus des personnes physiques au cours de l'an passé et des bénéfices des sociétés pendant l'exercice 1979/80.

Le budget de 1981/82, présenté le 18 août 1981, a principalement été conçu dans le but de contenir, puis de réduire, les tensions inflationnistes croissantes qui se manifestent dans l'économie. Les deux objectifs fondamentaux de politique budgétaire sur lesquels il s'appuie sont de réduire la demande du secteur public afin de laisser davantage de ressources à la disposition du secteur privé et, en comprimant encore le besoin de financement du secteur public, d'instaurer des conditions financières qui n'aient pas pour effet d'accompagner l'inflation. Une partie de l'enveloppe budgétaire a été fixée lors des Conférences des Premiers Ministres qui ont eu lieu en mai et en juin ainsi que lors de la réunion de juin du Conseil des Emprunts, à la suite desquelles les autorités ont décidé d'accroître le montant total net des transferts aux États et collectivités locales de 8.2 %, ce qui constitue un net ralentissement par rapport à 1980/81 et se traduit par un recul considérable en termes réels⁵⁶. De plus, le montant des crédits accordés par l'administration fédérale aux États, au titre de leurs programmes d'emprunt, a été fixé à 1 307.2 millions de dollars, comme en 1980/81. Les allocations financières aux États ont été influencées, comme certains poste de dépenses de l'administration fédérale, par des décisions annoncées fin avril, à la suite de l'Examen

Tableau 12. **Dépenses et recettes budgétaires**

	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81 ¹	1981/82 ²
<i>Dépenses</i>							
Millions de dollars	21 861	24 123	26 738	29 012	31 660	36 274	40 862
Pourcentage d'augmentation	22.5	10.3	10.8	8.5	9.1	14.6	12.6
Pourcentage du PIB	30.1	29.0	29.6	28.5	27.7	27.9	27.6
<i>Recettes</i>							
Millions de dollars	18 276	21 383	23 404	25 534	29 627	35 146	40 716
Pourcentage d'augmentation	19.7	17.0	9.5	9.1	16.0	18.6	15.8
Pourcentage du PIB	25.1	25.7	25.9	25.1	25.9	27.0	27.5

1. Chiffres provisoires.

2. Prévisions officielles.

Source : *Budget Statement*, n° 6, 1981/82.

55. Les dépenses au titre du service de la dette publique ont dépassé de 152 millions de dollars le chiffre prévu, du fait principalement du fort accroissement des souscriptions de titres du Trésor et de la hausse des taux d'intérêt. Les transferts aux États et collectivités locales et les dépenses d'enseignement ont dépassé les montants prévus de 65 et de 60 millions de dollars respectivement.

56. Selon les estimations, les États recevront en 1981/82, au titre du partage des recettes fiscales, 6 690 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 11.3 % par rapport à 1980/81. Les autres transferts généraux distribués par l'État fédéral ont été fixés à 1 188.5 millions de dollars, ce qui représente une nette augmentation par rapport à 1980/81 mais s'explique dans une large mesure par les modifications apportées au financement des services de santé à compter du 1^{er} juillet 1981, en vertu de la *States (Tax Sharing and Health Grants) Act* de 1981.

des fonctions de l'administration fédérale. Cet examen a recommandé des réductions s'élevant globalement à 600 millions de dollars environ et devant être effectuées au cours des dix-huit mois suivants⁵⁷. Les dépenses nettes en biens et services de l'administration fédérale devraient s'accroître de 14.5 %, ce qui représente une augmentation des dépenses budgétaires totales de 12.6 %⁵⁸ (tableau 12), soit environ 2 % en termes réels. Selon les estimations, les recettes devraient augmenter de 15.8 %, de sorte que le déficit budgétaire pourrait être réduit de 981 millions de dollars (0.8 % du PIB) et se trouver ainsi à peu près équilibré. Les principales mesures délibérées prises par les pouvoirs publics en matière de recettes budgétaires sont les suivantes :

- i) L'application d'une demi-indexation au barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et aux abattements pour personnes à charge, ainsi que l'octroi d'abattements au titre de l'assurance maladie de base (annoncés avant le budget), dont le coût s'élève à 505 millions de dollars pour 1981/82⁵⁹. La perte nette de recettes entraînée par ces mesures et par les autres mesures prises avant la présentation du budget s'élève à 552 millions de dollars.
- ii) Un élargissement d'environ trois quarts de l'assiette de la taxe sur les ventes, par l'application de celle-ci, au taux de 2.5 %, à compter du 1^{er} janvier 1982⁶⁰, à une gamme de produits précédemment exonérés; le relèvement de 2.5 points du taux en vigueur de la taxe sur les ventes et la correction de certaines anomalies dans l'application de celle-ci; produit estimé de l'ensemble de ces mesures : 553 millions de dollars en 1981/82 et 892 millions en année pleine.

Le budget de 1981/82 prévoit un ralentissement, par rapport à 1980/81, aussi bien de la progression des dépenses que de celle des recettes, mais c'est principalement par le biais de la fiscalité qu'il est prévu de réduire le déficit budgétaire. La même orientation avait été adoptée plusieurs fois, pendant la période écoulée depuis 1975/76, mais, sur l'ensemble de cette période, la diminution de la part des recettes budgétaires dans le PIB a été du même ordre de grandeur que l'augmentation de la part des recettes. Si le cas de l'Australie est comparable à celui de la plupart des autres pays Membres, en ce qui concerne la progression des recettes, il en diffère toutefois du fait qu'elle est l'un des rares qui sont parvenus à réduire la part des dépenses budgétaires dans le PIB (tableau 12). L'évolution des opérations budgétaires fait toutefois apparaître les difficultés qu'éprouvent les autorités à atteindre leur objectif consistant à réduire la taille du secteur public. C'est en partie pour remédier à ces difficultés qu'a été entrepris l'Examen des fonctions de l'administration fédérale dont il a été question plus haut. Outre des compressions spécifiques de dépenses publiques et des modifications du financement de certains postes, le Comité d'examen a aussi annoncé la vente ou la location d'un certain nombre d'entreprises fédérales au secteur privé. Le Comité d'examen continue de rechercher les moyens de réduire encore les dépenses.

Politique monétaire

Depuis 1976, la politique monétaire a pour but de ralentir la croissance de la masse monétaire et du crédit, dans le cadre de la stratégie globale visant à réduire progressivement le taux d'inflation. Au cours des deux exercices se terminant en

57. Pour de plus amples détails sur les conclusions de l'Examen des fonctions de l'administration fédérale, se reporter à la chronologie économique.

58. Abstraction faite de l'écart dû au fait que l'exercice 1981/82 comporte une période de rémunération de plus que l'exercice 1980/81, l'augmentation est de 11½ %.

59. Selon les estimations, cela représente en année pleine une réduction des recettes de 1 125 millions de dollars.

60. Le Parlement a différé l'entrée en vigueur de cette mesure.

1977/78, le taux de croissance de la masse monétaire au sens large (M3) est resté nettement à l'intérieur de la fourchette qui avait été définie au moment de l'adoption du budget, tombant de 15 % en 1974/75 à 8 % en 1977/78. Depuis lors, les fourchettes de croissance projetées ont été dépassées, surtout en 1978/79 où M3 a augmenté de 11.8 % alors que la fourchette-objectif était de 6 à 8 %. Les principaux facteurs de cette dégradation des résultats pendant les trois exercices compris entre 1978/79 et 1980/81 ont été, tout à tour, la forte reprise des opérations en devises du secteur privé, l'expansion dynamique des prêts et des avances bancaires entraînée par le raffermissement de l'activité, et la diminution des ventes de titres fédéraux au secteur privé non bancaire (tableau 13), attribuable en partie au fait que les rendements des titres publics ont été ajustés avec des retards sur l'évolution de la situation du marché.

Tableau 13. Composantes des variations de la masse monétaire¹
Millions de dollars

	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81
Déficit (+) ou excédent (-) budgétaire	2 740	3 333	3 478	2 034	1 127
Moins : Déficit des opérations budgétaires à l'étranger	875	972	1 220	1 467	1 556
Déficit budgétaire intérieur	1 865	2 361	2 258	567	-429
Moins : Achats de fonds d'Etat par le secteur non bancaire	1 091	1 244	720	743	534
Déficit intérieur restant à financer	774	1 117	1 538	-176	-963
Opérations en devises du secteur privé	19	-1 202	-254	974	2 839
Contribution nette du budget et du secteur étranger à la masse monétaire	793	-85	1 284	798	1 876
Avances au secteur agricole	378	-106	78	-285	114
Autres facteurs ²	45	-340	40	174	334
Masse monétaire	1 216	-531	1 402	687	2 324
Moins : Avoirs monétaires du secteur non bancaire	360	383	421	463	555
Balance des dépôts de réserve obligatoires	864	-970	391	260	467
Avoirs liquides et en fonds d'Etat du secteur bancaire	-8	56	590	-36	1 302
Prêts et avances	2 733	2 880	3 258	4 039	4 101
Autres facteurs ³	507	-432	357	916	270
Dépôts bancaires du public	3 232	2 504	4 205	4 919	5 673
Plus : Avoirs en billets et pièces du secteur non bancaire	360	383	421	463	555
Variation de la masse monétaire M3 (Taux effectif de croissance)	3 592 (11.0)	2 887 (8.0)	4 626 (11.8)	5 382 (12.3)	6 228 (12.7)
(Taux de croissance projeté retenu comme objectif) ⁴	(10-12)	(8-10)	(6-8)	(Max. 10)	(9-11)
Expansion du crédit intérieur ⁵	3 573	4 089	4 880	4 408	3 389

1. Les données budgétaires et les composantes relatives à l'étranger sont en niveau.
 2. Opérations de la Banque de Réserve sur effets commerciaux, autres prêts et avances et comptes divers.
 3. Autres avoirs et engagements du secteur bancaire et ajustement au titre des dépôts des administrations publiques et des dépôts interbancaires.
 4. Croissance projetée de M3 indiquée dans les documents budgétaires successifs.
 5. Variation de M3 moins opérations en devises du secteur privé.
- Source : Budget Paper n° 1, 1981/82.

Le budget présenté en août 1980 prévoyait que, si certaines conditions étaient remplies, le taux de croissance de M3 serait de l'ordre de 9 à 11 % en 1980/81, c'est-à-dire assez voisin du taux de 10 % retenu comme objectif l'année précédente. Cette fourchette semblait compatible avec le taux de 3 % prévu pour la croissance de la production réelle et une augmentation de 10 % environ de l'indice implicite des prix à la production, ce qui impliquait une nouvelle accélération, du même ordre que les années précédentes, de la vitesse de circulation de la monnaie. Bien que le budget intérieur, jusqu'alors déficitaire, se soit soldé par un excédent, la forte augmentation des opérations en devises du secteur privé (qui sont passées de 1 milliard à 2.8 milliards de dollars) a entraîné une expansion importante de la masse monétaire. La plus grande partie de l'expansion des liquidités s'est produite au premier semestre de 1980/81, principalement sous l'effet, une fois encore, de l'évolution du déficit du secteur public, encore que les entrées de capitaux étrangers aient elles aussi été plus volumineuses au cours de cette période. L'activité étant soutenue, les prêts et les avances sont restés dynamiques. La banque de réserve a annoncé que la progression du crédit bancaire serait limitée à 10 %, mais ce plafond a été dépassé de 2 ½ points, bien que le coefficient de réserves obligatoires ait été porté de 6 à 7 % en janvier 1981. De ce fait, le taux de croissance de M3 a atteint 12.7 %, se situant ainsi près de 3 points au-dessus de la valeur centrale de la fourchette retenue comme objectif. Ce dépassement s'est produit en dépit de l'augmentation substantielle des taux d'intérêt qui est intervenue après décembre 1980, à la suite du déplaçonnement des taux rémunérant une vaste gamme de dépôts bancaires. La réduction qui s'en est suivie dans le volume des fonds déposés sur des comptes non rémunérés a peut-être contribué à ralentir la croissance de M1, dont le taux est tombé à 12.2 % durant l'année (contre 13 % en 1979/80 et près de 17 % en 1978/79). En revanche, la croissance des agrégats monétaires au sens large s'est accélérée en 1980/81; la masse M3 augmentée des emprunts des intermédiaires financiers non bancaires s'est accrue de 16 % environ, contre 13 ½ % en 1979/80.

La gestion gestion monétaire a été compliquée par les importantes entrées de capitaux privés⁶¹. Mais aussi par le fait que, en raison du faible volume des ventes de titres fédéraux au secteur privé non bancaire, une part moins importante des liquidités créées par les entrées de capitaux étrangers a été stérilisée (tableau 13). En outre, la majeure partie des 557 millions de dollars absorbés par le secteur non bancaire l'a été sous la forme de bons du Trésor à court terme, qui sont très liquides⁶². Les difficultés rencontrées dans la vente de titres à long terme donnent à penser que le nouveau système de placement «à guichet ouvert», officiellement mis en place en avril 1980, n'a pas fonctionné de façon satisfaisante, ce qui s'explique probablement par le fait que, jusqu'à décembre 1980, les autorités n'avaient pas laissé les rendements de ces titres augmenter dans des proportions reflétant davantage la situation du marché⁶³. Le relèvement, en 1981, des rendements des titres vendus à guichet ouvert et l'augmentation du rendement des bons d'épargne australiens (porté à 12.25 % en mars) ont permis d'améliorer la situation.

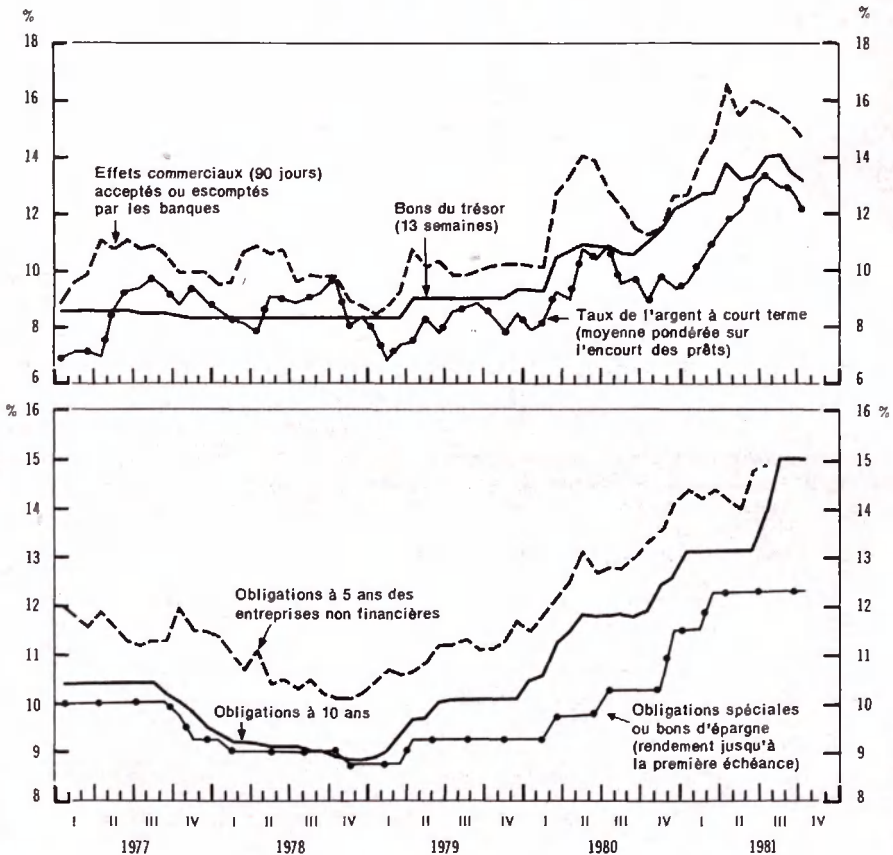
61. Pour plus de précisions, voir la première partie ci-dessus.

62. Le montant net des ventes de bons du Trésor, qui s'est établi à 271 millions de dollars en 1980/81, a été inférieur de 481 millions au chiffre enregistré en 1979/80, tandis que l'encours des bons d'épargne a diminué de 319 millions de dollars, ce qui représente une différence de 503 millions par rapport à l'augmentation enregistrée en 1979/80.

63. Il convient de noter que le système de placement à guichet ouvert a fait l'objet d'un examen dans le cadre des travaux du Comité d'étude du système financier australien, créé par le gouvernement en 1979. Le Comité Campbell a achevé son rapport sur la structure, le fonctionnement, la réglementation et le contrôle du système financier. Un rapport intérimaire comportant une étude du système financier. Un rapport intérimaire comportant une étude du système financier a été publié en août 1980; le rapport final, contenant des recommandations, a été présenté au Parlement fédéral le 17 novembre 1981.

La hausse des taux d'intérêt, qui a finalement été autorisée au début de 1981, et les nouvelles augmentations des taux officiels annoncées par le Ministre des Finances en juillet (graphique 9) témoignent d'un assouplissement de la politique en matière de taux d'intérêt, qui devrait stimuler les ventes de titres en 1981/82. L'accroissement des ventes de bons du trésor, conjugué à la nouvelle réduction prévue du déficit budgétaire, permettra peut-être de maîtriser plus efficacement l'évolution de la masse monétaire qu'au cours des trois dernières années. Dans le budget présenté en août 1981, l'objectif retenu pour la croissance de M3 en 1981/82 se situe dans la fourchette de 10 à 11 %. Étant donné que l'on prévoit que le PIB réel progressera de 3 ½ % et que la hausse de l'indice implicite des prix du PIB sera de l'ordre de 10 %, la vitesse de circulation de la monnaie devrait s'accroître en 1981/82. La croissance de M3 pourrait être voisine de la fourchette projetée, voire inférieure à celle-ci, le résultat dépendant sans doute de l'évolution des opérations en devises. Selon des indications préliminaires, la croissance des agrégats monétaires s'est peut-être ralentie depuis le milieu de l'année; M3 n'a augmenté que de 11.2 % pendant la période de douze mois se terminant en octobre 1981, contre 12.7 % pendant la période de douze mois se terminant en juin, ce qui s'explique principalement par la diminution des opérations en devises du secteur privé par rapport à la période correspondante de 1980.

Graphique 9 Taux d'intérêt



Source : Reserve Bank of Australia Bulletin.

Politique de détermination des salaires

Le système de détermination des salaires mis en place en avril 1975 était fondé sur des examens du contentieux national des salaires, au cours desquels la Commission australienne de conciliation et d'arbitrage décidait que les salaires et traitements seraient entièrement indexés sur les mouvements de l'indice des prix à la consommation, à moins que les arguments présentés par les parties lors de ses sessions ne l'amènent à en décider autrement⁶⁴. Les sessions de la Commission, trimestrielles jusqu'à mai 1978, sont ensuite devenues semestrielles. Dans la majorité des cas, la Commission n'a accordé qu'une indexation partielle⁶⁵, compte tenu de facteurs tels que les allègements d'impôt sur les personnes physiques, les effets de l'alignement des prix du pétrole sur les prix à l'importation et les incidences des conflits sociaux. Les Principes concernant la détermination des salaires⁶⁶ autorisaient toutefois des augmentations de salaires en dehors du cadre des sentences nationales, en particulier dans les cas où la « qualité » de certains travaux s'était modifiée. En 1978/79, ces ajustements de rémunération motivés par une modification de la qualité du travail ont pris de plus en plus d'importance, la contribution des sentences nationales à l'augmentation des salaires masculins passant de 98 à 86 %. Cette proportion est tombée à 81 % au cours des douze mois suivants.

L'importance croissante des ajustements motivés par une modification de la qualité du travail, qui ne semblait guère correspondre à l'évolution de la nature des emplois depuis 1979, a amené la Commission à convoquer, dans les derniers mois de l'année, une conférence afin d'étudier avec les parties intéressées la possibilité de maintenir le système d'indexation. Dans la décision qu'elle a prise à l'issue de cette conférence, la Commission a retenu le principe de l'indexation, mais en définissant plus strictement la règle régissant les relèvements de salaires liés à l'évolution de la qualité du travail. Les deux sentences suivantes sur le contentieux national des salaires ont décidé une indexation globale de 79 %⁶⁷, et au second semestre de 1980, les relèvements de salaires motivés par des modifications de la qualité du travail ont été moins importants. Cependant, d'assez forts relèvements de salaires ont été opérés en marge de l'application des Principes d'indexation, par suite de l'augmentation de la demande de main-d'œuvre et de la persistance de conflits sociaux importants, dont quelques-uns avaient pour origine le fait qu'un certain nombre de syndicats revendiquaient la semaine de 35 heures. Cette évolution a amené la Commission à annoncer, dans la sentence nationale qu'elle a prononcée en janvier 1981, que le système de détermination des salaires ne fonctionnait plus⁶⁸, qu'il n'y aurait désormais plus de sessions dans le cadre des

64. On trouvera dans l'étude économique de l'OCDE sur l'Australie de juin 1980, pages 52 à 55, une description du fonctionnement du système d'indexation jusqu'en mars 1980.

65. Sur les dix-huit sentences nationales relevant les salaires au titre de l'indexation, six seulement ont accordé une indexation intégrale.

66. Les principes figurent à l'Annexe II de l'étude économique de l'OCDE sur l'Australie publiée en juin 1980.

67. La première, rendue le 14 juin 1980, a accordé une augmentation de 4.2 % pour les salaires déterminés par sentence fédérale, alors que la hausse de l'indice des prix à la consommation avait été de 5.3 % pendant le quatrième trimestre 1979 et le premier trimestre 1980. La seconde sentence, rendue le 9 janvier 1981 au vu de l'évolution de l'indice pendant les deuxième et troisième trimestres 1980, a accordé une augmentation de 3.7 %, alors que la hausse de l'indice avait été de 4.7 %.

68. Les principales raisons avancées par la Commission pour expliquer la suppression de ce système étaient les suivantes :

1. La règle fondamentale d'une indexation intégrale en fonction des mouvements de l'indice des prix à la consommation, énoncée dans le premier Principe, n'avait pas été respectée dans la plupart des cas. Un principe dont la règle fondamentale n'est plus appliquée qu'exceptionnellement n'est plus un principe.

(Suite de la note 68 page suivante.)

Principes en vigueur jusqu'alors et qu'une enquête aurait lieu en février 1981 sur les principes de détermination des salaires.

A la suite de cette enquête, la Commission a décidé, le 7 avril, de maintenir un système centralisé de fixation des salaires principalement fixé sur l'indexation. En vertu de ce nouveau système, la Commission devait, après la publication de l'indice des prix à la consommation pour le trimestre se terminant en mars, et sauf circonstances exceptionnelles et contraignantes, relever les traitements et salaires dans la proportion de 80 % de la hausse globale de l'indice des prix à la consommation enregistrée au cours des trimestres se terminant en décembre et en mars. Une seconde révision devait être opérée, à la suite de la publication de l'indice des prix à la consommation du troisième trimestre, afin de déterminer s'il y avait lieu d'accorder les 20 % d'augmentation restants, en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation au cours des trimestres se terminant en décembre et mars et compte tenu de l'évolution des prix et de la productivité durant les deuxième et troisième trimestres. Conformément aux principales dispositions des nouveaux Principes, la Commission a accordé, en mai, une augmentation de 3.6 % pour les salaires fixés par sentence fédérale, la hausse de l'indice des prix à la consommation ayant été de 4.5 %. Toutefois, les principes révisés ne sont pas longtemps restés en vigueur, puisque le système d'indexation a été abandonné par la Commission à la fin de juillet, dans un climat caractérisé par d'intenses pressions, appuyées par des mouvements de grève, tendant à opérer des relèvements de salaire et des réductions d'horaire incompatibles avec les Principes. La Commission a jugé que «... ce système ne bénéficie pas d'un appui suffisant, de la part des participants, pour pouvoir demeurer en vigueur» L'abandon de l'indexation s'est en fait traduit par un retour aux procédures qui étaient en vigueur auparavant, chaque revendication étant examinée individuellement par la Commission lorsqu'elle en est saisie et des examens généraux ayant lieu périodiquement à l'échelon national pour examiner les ajustements des salaires ou des conditions de travail motivés par des considérations macro-économiques. La Commission a toutefois décidé qu'il n'y aurait pas d'examen national des salaires avant février 1982. L'abandon de l'indexation a également eu pour effet d'amener l'administration fédérale à décider qu'elle interviendrait désormais moins directement dans la détermination des salaires, en dehors des cas où elle serait elle-même mise en cause en tant qu'employeur. Dans la nouvelle situation créée par l'abandon de l'indexation, les pouvoirs publics ont essentiellement joué un rôle indirect dans la détermination des salaires, en agissant par l'intermédiaire de la politique budgétaire, de la politique monétaire et de la politique économique extérieure, et ils ne sont intervenus directement dans le contentieux des salaires que lorsqu'il s'agissait d'affaires importantes soumises aux instances d'arbitrage ou d'affaires mettant en cause des fonctionnaires ou agents de l'État.

(Suite de la note 68.)

2. Le non-respect persistant des principes, même par une petite partie de la population active, rend le système inapplicable. Les nouveaux salaires et les nouvelles conditions de travail obtenus de cette manière ont tôt ou tard des répercussions sur les autres traitements et salaires. En outre, il n'a pas été possible, dans le cadre du système en vigueur, de faire en sorte que ceux qui ne les respectaient pas soient les seuls à en supporter les inconvénients. Il a fallu appliquer à tous, indistinctement, les avantages et inconvénients du système. Il n'est donc pas surprenant que ceux qui respectaient les principes aient été amenés à considérer qu'ils étaient automatiquement lésés, du fait même qu'ils les respectaient.
3. Les mécanismes sur lesquels la Commission s'appuait pour appliquer ses principes ont été sérieusement affaiblis.
4. Le consensus qui existait en 1975 entre les syndicats et le gouvernement fédéral de l'époque, selon lequel l'indexation devait être considérée comme «une partie intégrante d'une politique équitable de lutte contre l'inflation», n'existe plus. Les autorités fédérales considèrent maintenant que l'indexation, telle qu'elle est appliquée par la Commission, est une source d'inflation et de chômage et n'est pas compatible avec leur stratégie économique.

Si le système de détermination des salaires est maintenant un peu plus souple que lorsqu'il utilisait l'indexation, sa possibilité de concilier les relèvements de salaires avec la réduction de l'inflation, le maintien de la compétitivité extérieure et l'abaissement du chômage dépend encore – comme lorsque les salaires étaient indexés – de l'attitude et du comportement des parties intéressées. Conscient de cette nécessité, le gouvernement a convoqué, au début du mois d'août, une conférence spéciale des premiers ministres des États sur les salaires, et a aussi examiné, de concert avec les syndicats et les employeurs, les perspectives d'évolution des salaires et les problèmes des relations professionnelles. Au demeurant, l'un des principaux objectifs du resserrement de la politique budgétaire et monétaire prévu dans le budget est de réduire les anticipations inflationnistes et de contenir les pressions s'exerçant sur les salaires. En outre, l'administration fédérale a annoncé qu'une enquête nationale serait menée sur la détermination des salaires. En dépit de ces mesures positives de lutte contre l'inflation, il semble que les principales raisons qui ont motivé l'abandon du système d'indexation soient toujours présentes. Enfin, en dehors des facteurs examinés dans l'étude économique de l'OCDE sur l'Australie publiée en juin 1980, le cadre institutionnel semble constituer un obstacle important à la prise en considération, par les parties aux négociations salariales, des répercussions que leurs revendications peuvent avoir sur la production et l'emploi. Au niveau institutionnel, les principales sources de rigidités sont le formalisme juridique du contentieux des salaires, les dispositions réglementaires qui limitent les possibilités de regroupement des syndicats, le cloisonnement professionnel de la majeure partie du mouvement syndical, les relations entre les syndicats fédéraux et les syndicats des États à l'intérieur des mêmes secteurs, la répartition des fonctions de conciliation et d'arbitrage entre le niveau fédéral et celui des États, ainsi que les effets de ces disparités sur la formulation des accords de salaires entre les représentants des employeurs et des syndicats.

Ajustement structurel

En août 1979, après examen du rapport du Groupe d'étude sur l'ajustement structurel⁶⁹, le gouvernement a réaffirmé son intention de réduire la protection à long terme accordée à certains secteurs, lorsque la situation économique le permettrait. Cet objectif est un élément important de la stratégie à long terme consistant à mettre en place une industrie manufacturière plus vigoureuse, plus spécialisée et moins tributaire de l'aide de l'État. Sans s'engager à réduire cette protection, le gouvernement a décidé, en août 1981, que le moment était venu d'établir « un rapport sur les options qui se présentent pour réduire d'une manière générale la protection ». En conséquence, l'Industries Assistance Commission (IAC) a été chargée de faire une étude et de présenter son rapport au gouvernement dans un délai de six mois. La décision de confier cette tâche à l'IAC s'explique dans une très large mesure par la crainte que les pressions exercées sur les salaires ne s'amplifient⁷⁰. Cette décision va également dans le sens d'une intégration plus étroite de la politique de protection et de la politique de régulation de la demande, dans la mesure où c'est la première fois qu'une telle initiative est prise dans le cadre de la politique budgétaire. Pour ce qui concerne les aides temporaires aux

69. Créé en septembre 1977, ce Groupe avait pour mission d'étudier, notamment, « l'ampleur et la nature des problèmes d'ajustement rencontrés par l'industrie manufacturière australienne, en particulier par les branches les plus protégées... ». Le Groupe a présenté son rapport en mars 1979.

70. Dans cette décision, il est indiqué que « si l'on peut raisonnablement penser que l'expansion de l'industrie manufacturière se poursuivra en 1981/82, l'avenir n'est pas sans problèmes, des pressions pouvant notamment s'exercer sur les salaires et entraîner des augmentations de prix ». L'IAC a été en outre invitée à tenir compte « des objectifs économiques généraux du gouvernement, y compris le ralentissement de la hausse des prix ».

industries de l'habillement, des textiles et de la chaussure, qui devaient en principe prendre fin au milieu de 1981, le gouvernement a décidé de mettre en place un nouveau programme de sept ans à compter du 1^{er} janvier 1982. Pour la plupart des fils et filés, les contingents d'importation seront supprimés mais les producteurs australiens bénéficieront de primes, la plupart des importations de tissus ne seront pas contingentées mais feront l'objet de droits, la plupart des fils et filés légers seront exonérés de droits, mais des contingents continueront d'être appliqués à certains tissus de fibres artificielles et synthétiques, à certains articles d'habillement et de chaussure et à certains textiles finis. Le gouvernement a également été saisi d'une recommandation de l'IAC visant à remplacer le contingentement des importations de voitures automobiles par un droit de douane de 60 % en 1985 et à réduire progressivement ce taux au cours des cinq années suivantes.

Dans le cadre de cette politique à long terme qu'il poursuit dans le domaine de l'industrie manufacturière, le gouvernement a chargé l'IAC, en août 1981, d'examiner l'efficacité de mesures d'aide budgétaire à l'industrie, comme les subventions aux activités industrielles de recherche-développement, les régimes d'amortissement et les déductions pour investissements. L'IAC a également été chargée de recommander toute amélioration qui pourrait être apportée dans ce domaine, en ayant à l'esprit la politique de restrictions budgétaires du gouvernement, et de soumettre son rapport dans un délai de six mois. De même que les orientations de l'étude sur les tarifs douaniers, celles de cette étude sur l'aide à l'industrie donnent à penser qu'à l'avenir la politique industrielle s'alignera peut-être davantage sur les grands axes de la politique macro-économique. Par ailleurs, afin de développer la concurrence, il a été annoncé, peu avant la présentation du budget de 1981/82, que les produits d'origine nationale ne bénéficieraient plus d'un traitement préférentiel dans les marchés de l'État.

IV. PERSPECTIVES A COURT TERME ET CONSIDÉRATIONS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Perspectives à court terme

L'évolution de la situation internationale devrait être plus favorable à l'économie australienne au cours des dix-huit prochains mois que ces derniers temps. Les projections indiquent que le PIB en termes réels de la zone de l'OCDE devrait augmenter de 1¼ % en 1982, à peu près autant qu'en 1981, mais que le taux de croissance de la production remontera tout au long de l'année pour atteindre 3 % ou davantage au second semestre 1982 et dans les premiers mois de 1983. La reprise des échanges à l'intérieur de la zone sera sans doute plus vigoureuse, les projections du Secrétariat indiquant une progression d'environ 3 % en 1982 après un recul de 1 % environ en 1981. Il est probable que l'inflation dans la zone se ralentira progressivement et que son taux descendra aux alentours de 8 % environ à partir du milieu de 1982. Toutefois, comme c'est normalement le cas lors d'un redressement conjoncturel, les valeurs unitaires des produits de base autres que le pétrole remonteront sans doute à un taux accéléré après leur recul récent. Dans l'ensemble, ces prévisions relatives à la demande et aux prix tablent sur une amélioration contenue, quoique peu spectaculaire, des influences extérieures s'exerçant sur l'économie australienne. L'environnement international étant plus favorable, la valeur des exportations australiennes de minéraux et de produits manufacturés semble devoir progresser substantiellement en 1982; au-delà, le volume des exportations pourrait être augmenté par la mise en service de

certaines des capacités supplémentaires de production installées récemment. Les séquelles de la sécheresse de 1980 limiteront les exportations agricoles pendant la campagne 1981/82, où l'évolution des prix sera en outre probablement médiocre. Toutefois, si la campagne 1982/83 était normale et si les perspectives d'évolution des prix s'amélioraient, les recettes procurées par les exportations agricoles devraient augmenter modérément à partir du milieu de 1982 environ.

En raison du resserrement de la politique budgétaire (voir partie III), de l'augmentation de l'excédent intérieur du budget fédéral et de la diminution en termes réels des emprunts des États fédérés et des collectivités locales, le besoin de financement de l'ensemble du secteur public passera sans doute d'un peu plus de 3 % du PIB en 1980/81 à 2 % environ pour l'exercice budgétaire en cours. Pour 1982/83, on table sur un strict encadrement des dépenses publiques courantes. Le Secrétariat suppose également qu'il n'y aura pas d'indexation fiscale et que, même compte tenu des modifications du financement du système de santé, les rentrées d'impôt pourraient progresser rapidement, permettant une nouvelle réduction substantielle du déficit du

Tableau 14. Prévisions à court terme
Pourcentages de variation en volume (aux prix de 1974/75)
par rapport à la période précédente¹

	Années civiles			Exercices budgétaires		
	1980	1981	1982	1980/81	1981/82	1982/83
Consommation						
Secteur privé	3.1	3½	3	3.2	3½	2½
Secteur public	3.7	2½	-¼	4.2	¼	-¼
Formation brute de capital fixe						
Secteur public	-3.0	-½	½	-1.0	—	½
Secteur privé	8.2	14	5¾	17.8	7¾	6
dont :						
Logement	11.5	4½	2¾	10.6	1½	2½
Autres constructions	12.4	33	8½	30.4	16	9
Machines et outillages	4.8	13½	6½	18.3	7½	6¾
Demande intérieure finale	3.4	4½	2¾	5.1	3½	2½
Variation de la formation de stocks ²	-0.4	-½	½	-0.1	½	—
Demande intérieure totale ³	3.0	5½	3	6.0	4½	2½
Exportations de biens et services	1.4	-3¾	4½	-7.6	2	5¾
Importations de biens et services	4.3	11½	2¾	9.1	9	3
Variation de la balance extérieure ²	-0.4	-2½	¼	-2.9	-1¼	½
Produit intérieur brut	2.5	3	3½	3.0	3½	2¾
Prix à la consommation ⁴	9.6	8¾	10¾	8.9	9½	11
Balance extérieure courante en milliards de dollars (% du PIB)	-3.8 (-3.0)	-7½ (-5½)	-8 (-5)	-5.6 (-4.3)	-7¾ (-5)	-7½ (-4½)

1. Basés sur des données désaisonnalisées. Il doit être noté que les variations annuelles pour l'année 1980 ainsi que l'année fiscale 1980/81 sont différentes de celles contenues dans le tableau 1 qui est fondé sur des données non désaisonnalisées.

2. Contribution à la croissance du PIB.

3. Y compris un écart statistique non ventilé.

4. Indice des prix implicites de la consommation privée.

Sources : *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS ; prévisions Secrétariat à partir du troisième trimestre 1981.

secteur public. Les conditions monétaires seront probablement strictes : la croissance projetée de l'agrégat M3 (10 à 11 % en 1981/82, inférieure à l'évolution observée en 1980/81) et un afflux de capitaux inférieur au niveau attendu pourraient entraîner une diminution du taux d'expansion monétaire. Une orientation analogue est supposée pour l'exercice 1982/83. L'évolution des salaires constitue un facteur d'incertitude, étant donné que le système d'indexation a été abandonné, que la tension est plus forte sur le marché du travail que les années précédentes, et que de fortes majorations récentes de salaires, supérieures aux augmentations fixées par sentence, pourraient se diffuser dans d'autres secteurs. Une accélération de la hausse de l'indice des prix à la consommation pourrait exercer quelques pressions sur l'ensemble des revendications salariales, mais les présentes prévisions supposent que, dans le cadre de politiques strictes, la progression des rémunérations se ralentira quelque peu après être passée par un maximum au premier semestre 1982.

La progression attendue des rémunérations et le redressement des revenus agricoles après l'important recul enregistré en 1980/81 devraient entraîner une reprise de la croissance du revenu nominal des ménages dans les prochains mois, mais ce mouvement pourrait être suivi d'une légère décélération après le milieu de 1982. A supposer que l'érosion fiscale substantielle qui se produira sans doute dans la deuxième moitié de l'exercice en cours se poursuive en 1982/83, le ralentissement de la croissance du revenu nominal disponible sera probablement plus marqué, mais l'évolution prévue des prix à la consommation laisse présager une évolution un peu plus régulière du revenu disponible réel après la fin de l'année 1981⁷¹. Les augmentations d'impôts indirects décidées dans le budget d'août dernier influenceront l'évolution des prix à partir du quatrième trimestre 1981 ; ces hausses, s'ajoutant à la croissance rapide des coûts salariaux jusqu'au milieu de 1981, pourraient faire monter le rythme de la hausse des prix à la consommation à son niveau le plus élevé (11½ % environ, taux annuel) pendant le premier semestre 1982. L'influence de la hausse des prix extérieurs aura sans doute tendance à se renforcer (dans l'hypothèse technique d'un taux de change inchangé), mais le taux sous-jacent d'inflation pourrait néanmoins se maintenir pratiquement au même niveau (environ 10½ %) pendant le reste de la période de prévision, et le taux effectif pourrait légèrement baisser. La croissance du revenu disponible en termes réels s'accélénera sans doute entre les années civiles 1981 et 1982, mais elle pourrait se ralentir dans la dernière partie de la période couverte par les prévisions. Si la propension à l'épargne du secteur non-agricole reprenait sa tendance décroissante à long terme, la progression de la consommation en termes réels pourrait rester supérieure à 2 % (taux annuel).

Les dernières données sur les programmes d'équipement pour l'exercice 1981/82 présagent une croissance rapide et continue des investissements des entreprises : 32 % en valeur. Cependant, le déséquilibre entre les taux de progression prévus respectivement pour les composantes « construction » et « outillage » (55 % et 23 %), s'ajoutant à la progression récente, très rapide, des investissements dans la construction, pourrait occasionner certaines insuffisances ponctuelles de capacité. Étant donné la vigueur actuelle de l'investissement, il semble inévitable que sa croissance se ralentisse durant la période de prévision, tout en restant dynamique. D'une manière générale, le ralentissement de la demande intérieure pourrait se répercuter sur les programmes d'expansion des petites entreprises. Dans l'ensemble, les investissements des entreprises devraient augmenter d'environ 10 % en 1981/82, mais leur taux de progression pourrait descendre aux alentours de 7½ % en 1982/83. L'évaluation des perspectives des

71. La progression relativement modérée du second semestre 1981, due surtout à la faiblesse antérieure des prix à l'importation aura tendance à accentuer les effets exercés sur le revenu disponible par le redressement des revenus agricoles et par la demi-indexation de l'impôt sur le revenu.

investissements dans le secteur du logement est rendue plus difficile par les incertitudes, qui planent sur leur évolution au cours de l'an dernier. Les données récentes sur les permis de construire semblent indiquer un fléchissement de la tendance, qui cadrerait avec le durcissement des conditions financières et une atténuation de l'activité spéculative. Globalement, l'état de la demande et la faible disponibilité des crédits hypothécaires laissent prévoir que la croissance des investissements résidentiels se ralentira sans doute, et pourrait même s'inverser, au cours de l'année 1982.

Ainsi qu'on l'a déjà noté, il est difficile d'expliquer l'évolution récente de la formation de stocks non agricoles. La vigueur des importations semble toutefois dénoter qu'une certaine reconstitution s'est opérée au second semestre 1981. Celle-ci paraissant plus faible que durant la même période de 1980, la contribution de la formation de stocks non agricoles à la croissance devrait être négative, tant en 1981 que pendant l'exercice 1981/82. Compte tenu de l'évolution prévue de la demande et étant donné que les coûts financiers resteront sans doute élevés, il paraît peu probable que les stocks non agricoles puissent notablement contribuer, en moyenne, à la croissance, pendant le reste de la période considérée. La reprise attendue des stocks agricoles pendant l'exercice 1981/82, après leur baisse en 1980/81, pourrait compenser en partie les variations des stocks non agricoles.

L'expansion durable de la demande intérieure finale à laquelle on peut s'attendre, même si elle est moins marquée qu'auparavant, laisse présager que la demande d'importations restera sans doute foncièrement dynamique; les incidences de l'atténuation probable de la pression de la demande pendant la période de prévision pourraient être compensées par la dégradation récente de la compétitivité internationale de l'Australie. L'augmentation exceptionnellement forte du volume des importations observée au second semestre 1981 pourrait toutefois entraîner une réaction pendant le semestre suivant. Ces tendances, combinées à la reprise escomptée des exportations — dont le taux annuel de croissance pourrait atteindre environ 6 % pendant l'exercice budgétaire 1982/83 —, devraient entraîner un renversement de la tendance récente à la dégradation de la balance extérieure en termes réels, et cette dernière pourrait apporter une légère contribution positive à la croissance du PIB pendant l'année 1982 et le premier semestre 1983. Le déficit de la balance extérieure courante, qui, en dépit d'une amélioration des termes de l'échange, est monté à 5½ milliards de dollars (4¼ % du PIB) pendant l'exercice 1980/81, augmentera sans doute encore pendant l'exercice budgétaire 1981/82 (jusqu'aux environs de 5 % du PIB), principalement en raison des variations des échanges en volume; mais, grâce à l'augmentation attendue des exportations en volume, il devrait descendre aux environs de 4¼ % du PIB pendant l'exercice suivant.

L'accélération de la demande extérieure compensera sans doute en grande partie le ralentissement de la demande intérieure; néanmoins, la croissance du PIB en termes réels pourrait se modérer progressivement pendant la période de prévision et son taux annuel moyen s'établirait aux alentours de 2¾ % sur l'ensemble de l'exercice budgétaire 1982/83. Ce profil temporel reflète, d'une part, une reprise de la production agricole pendant l'exercice en cours et, d'autre part, une évolution plus régulière du PIB non agricole, dont le taux annuel moyen d'expansion devrait être de l'ordre de 3 % pendant l'ensemble de la période de prévision. Bien qu'inférieure à celle enregistrée en 1980/81 (4 %), cette expansion représente un progrès notable par rapport à l'évolution observée pendant les dernières années 70, et elle devrait permettre une nouvelle progression de l'emploi, plus lente toutefois que pendant l'exercice 1980/81. Toutefois, en raison de la croissance démographique et de la sensibilité apparente des taux d'activité à toute amélioration des perspectives d'emploi, il semble peu probable que le chômage descende au-dessous de son niveau actuel.

Considérations de politique économique

Depuis 1978, le PIB en termes réels a augmenté deux fois plus vite que dans l'ensemble de la zone de l'OCDE et, contrairement à ce qui était observé dans beaucoup d'autres pays Membres, l'emploi a progressé fortement. L'expansion a été due pour une large part à la forte poussée des investissements fixes des entreprises et à la mise en œuvre d'un certain nombre de grands projets de développement des ressources. Mais la demande et l'activité avaient commencé à se renforcer, quoique lentement, bien avant le début de la réalisation des investissements liés à la mise en valeur des ressources, et elles sont restées en général vigoureuses, ce qui donne à penser que la politique à long terme des pouvoirs publics visant à réduire les déséquilibres de l'économie a contribué aux résultats enregistrés. En outre, il est probable que la réduction substantielle du besoin de financement de l'État fédéral observée depuis plusieurs années a atténué les pressions inflationnistes naissantes et a évité que certains projets de mise en valeur des ressources ou d'autres investissements soit «évincés» des marchés financiers.

Sur la base des politiques actuelles et des hypothèses adoptées dans les présentes prévisions, on s'attend à une croissance modérée du PIB réel au cours des dix-huit prochains mois, l'impulsion essentielle étant due à la vigueur persistante des investissements fixes, notamment dans le secteur des ressources naturelles. On prévoit également une nouvelle augmentation régulière de l'emploi. Le principal sujet de préoccupation est l'évolution de l'inflation. Bien que le taux annuel de celle-ci soit tombée de 20 % à la fin de 1974 à moins de 10 % en 1978 et 1979, l'évolution récente semble moins satisfaisante, l'inflation remontant lentement malgré la hausse du taux de change. On ne peut guère s'attendre à une amélioration pendant la période considérée.

La hausse des coûts intérieurs, des salaires en particulier, s'est accélérée davantage que celle des prix. Même si la croissance de l'activité économique était, comme on le prévoit, relativement modérée et si le taux de chômage dépassait 5 %, il se pourrait que le taux de progression des salaires s'accélère encore dans les prochains mois. A la suite de l'abandon du système d'indexation, le système de détermination des salaires pourrait devenir plus souple qu'il l'a été depuis 1975 et permettre ainsi aux accords salariaux de mieux tenir compte des conditions du marché. Toutefois, ainsi qu'on l'a vu dans la troisième partie ci-dessus, il n'est pas certain que le système de détermination des salaires aboutira à des majorations salariales plus compatibles avec la réduction de l'inflation, l'amélioration de la compétitivité extérieure et le recul du chômage. Si le mode de détermination des revenus ne changeait pas, la politique de régulation de la demande devrait inévitablement devenir plus restrictive et le chômage s'en trouverait aggravé. Le système actuel de fixation des salaires est en place depuis longtemps ; mais il ne correspond sans doute plus aux exigences de la situation actuelle, où les profondes modifications structurelles de la production impliquent d'importants glissements de la demande globale de main-d'œuvre entre les secteurs, les régions et les qualifications. Le changement souhaitable du cadre institutionnel se fera sans doute lentement. Il faut espérer que puisse, entre-temps, s'améliorer encore le climat de concertation qui permet, aussi bien à ceux qui formulent des revendications salariales qu'à ceux qui décident les relèvements de salaires, de mieux comprendre mutuellement les répercussions de leurs actions en tenant compte des relations complexes existant entre l'inflation, les coûts salariaux réels et l'emploi. Il serait souhaitable que l'enquête nationale sur la détermination des salaires qui a été annoncée par les pouvoirs publics mais n'est pas encore engagée ait pour tâche d'examiner dans le détail les solutions de rechange au système actuel ainsi que les facteurs institutionnels relatifs aux salaires et leurs incidences sur l'économie.

La politique monétaire a également influé sur l'inflation du fait que, durant la période de trois années consécutives achevée au milieu de 1981, la croissance de la masse

monétaire au sens large (M3) a dépassé les taux que les autorités avaient jugés, au moment de la fixation du budget, compatibles avec la réduction continue de l'inflation. Ce dérapage monétaire a été dû en partie au souci des pouvoirs publics de maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau, alors que les conditions du marché et la réalisation des projections concernant M3 auraient justifié une hausse des taux d'intérêt. Toutefois, ceux-ci ont pu varier plus librement en 1981; en particulier, les rendements des fonds d'État ont été relevés afin d'accroître leur placement dans le secteur privé non-bancaire. La politique plus souple des taux d'intérêt, la fourchette de 10 à 11 % actuellement projetée pour la croissance de l'agrégat monétaire M3 et la réduction prévue du déficit budgétaire donnent à penser que les conditions monétaires accompagneront beaucoup moins l'inflation en 1981/82 que durant ces dernières années. De plus, il semble maintenant que l'orientation de la politique monétaire corresponde davantage à celle de la politique budgétaire, et s'inscrive davantage dans la ligne générale de la politique économique à moyen terme, que durant la période récente.

Pour contenir les pressions salariales existantes et potentielles sur l'économie, les autorités n'ont guère d'autre choix que de maintenir une régulation stricte de la demande. Des mesures restrictives sont également indispensables pour éviter que la mise en valeur continue des ressources naturelles s'accompagne d'une remontée de l'inflation due à la disponibilité limitée des moyens intérieurs. Le processus de développement implique nécessairement, dans l'immédiat, certains sacrifices, sur le plan de la consommation, tant publique que privée. Les progrès réalisés depuis 1975, dans la voie de la réduction du besoin de financement du secteur public (le budget devrait être à peu près équilibré en 1981/82) ont contribué à accroître les possibilités d'expansion du secteur privé. Au cours des dernières années, la réduction du déficit budgétaire a été surtout imputable à l'évolution des recettes, le freinage de la progression des dépenses s'étant révélé de plus en plus difficile à réaliser. A moyen terme, la participation du secteur public à la mise en place d'infrastructures destinées au développement des ressources risque d'accroître ces difficultés, en particulier si elle s'accompagne d'une augmentation de la demande de dépenses en matière d'éducation, de santé et de prestations sociales. L'examen de quelques-unes des implications que comportent, sur le plan de l'action, les projets de développement des ressources durant la décennie 80 (voir la deuxième partie ci-dessus) donne à penser que, si l'on veut que l'économie australienne tire le meilleur profit d'une expansion fondée sur les ressources naturelles, le secteur privé doit accepter de prendre en charge une plus grande part des coûts d'infrastructure des projets pendant la phase de réalisation des investissements.

Les projets de développement des ressources actuellement en cours entraîneront d'importants ajustements structurels de l'économie, dont l'incidence dépendra de l'action gouvernementale, à la fois au stade des investissements et lorsque s'accélénera la production axée sur l'exportation. L'évolution du taux de change constitue un important sujet de préoccupation, dans la mesure où l'expérience de certains pays de l'OCDE exploitant le pétrole et le gaz de la mer du Nord montre le danger d'une valorisation excessive, même pendant une période limitée. Au demeurant, les considérations générales qui mettent en relief la nécessité de réduire les niveaux de protection se trouvent maintenant renforcées par la prise en compte des ajustements qu'entraîneront les projets de développement des ressources. En outre, une réduction de la protection contribuerait à empêcher une valorisation excessive de la monnaie et aiderait ainsi les secteurs plus dynamiques et plus compétitifs de l'économie. Pour que les ajustements indispensables puissent se faire sans à-coups, il faudrait peut-être aussi réexaminer la politique menée dans d'autres domaines : la politique d'immigration et de formation de la main-d'œuvre pourrait, par exemple, jouer un rôle plus actif. Un réexamen est actuellement en cours dans un important domaine d'action, celui des prix de l'énergie,

notamment de l'électricité : une réduction substantielle des subventions paraît en effet indispensable pour que les prix puissent être considérés comme compatibles avec une répartition efficiente des ressources dans l'économie.

En résumé, l'inflation et les moyens les plus efficaces de la contenir constituent le principal sujet de préoccupation, tant à court terme qu'à moyen terme. L'orientation actuelle de la politique macro-économique semble la seule qui puisse maîtriser l'inflation dans l'avenir immédiat, mais la réalisation d'une croissance durable et non inflationniste à long terme et l'ajustement sans à-coups de l'économie nationale à la vigoureuse expansion des secteurs fondés sur le développement des ressources naturelles nécessiteront des changements dans d'autres domaines d'action. Les plus importants de ceux-ci sont la politique de protection et le système de détermination des salaires.

Annexe

CHRONOLOGIE ECONOMIQUE

Pour la période comprise entre janvier 1979 et le 7 mai 1980, voir la précédente étude économique de l'OCDE sur l'Australie (juin 1980), annexe III.

1980

30 mai

Le ministre des Finances annonce le lancement de la troisième émission de fonds d'Etat « à guichets ouverts » ; les titres, qui viendront à échéance en mai 1986, portent un intérêt nominal de 11.7 % et leur prix d'émission est fixé de façon qu'ils aient un rendement annuel initial de 11.79 %.

1^{er} juin

Le ministre des Finances annonce que la demi-indexation des déductions en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques est fondée sur une hausse « ajustée » de l'indice des prix à la consommation égale à 7.5 % ; le taux d'indexation de l'impôt est ainsi fixé à 3.8 %. La hausse « effective » de l'indice des prix, égale à 9.7 %, a été ajustée en tenant compte des modifications apportées au dispositif de financement des dépenses de santé, ainsi que des changements du mode de fixation des prix du pétrole et des modifications de droits indirects. Le seuil d'imposition se trouve ainsi porté de 3 893 à 4 041 dollars, les limites des tranches du barème étant relevées dans des proportions correspondantes.

27 juin

Le Conseil des emprunts approuve les programmes des Etats fédérés pour 1980/81, dont le montant global s'élève à 1 307 millions de dollars (dont un tiers financé par des subventions fédérales), en augmentation de 5 % par rapport à l'exercice précédent ; ainsi que les programmes d'emprunt pour 1979/80 des « grands » Etats (ceux qui empruntent plus de 1.2 million de dollars par an), d'un montant global de 1 929,6 millions de dollars, dont 632.3 millions au titre de leurs dépenses d'équipement. Le Conseil approuve également une modification du dispositif de placement des emprunts des organismes semi-publics sur lesquels il exerce un droit de regard ; le nouveau dispositif entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1980.

30 juin

Le ministre du Développement national et de l'Energie annonce les modalités du nouveau dispositif réglementant les « prix de parité avec les importations » du pétrole brut d'origine intérieure et les redevances sur le pétrole brut, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1980. Le prix du brut du détroit de Bass est porté de 24.77 à 27.50 dollars le baril, les prix des autres bruts d'origine intérieure étant relevés dans des proportions analogues. Le prix du gaz de pétrole liquéfié dégagé naturellement, désormais lié au prix de parité du pétrole brut, est porté de 205 à 227.63 dollars la tonne.

1^{er} juillet

Le ministère de l'Industrie et du Commerce publie les résultats de la dernière enquête prospective sur les grands projets d'investissements dans les industries manufacturières et extractives, qui fait apparaître une augmentation substantielle du niveau des investissements prévus en Australie pendant les premières années 80.

7 juillet

Le ministre des Finances annonce le lancement, ce jour, de deux nouvelles émissions de fonds d'Etat à guichets ouverts. Les titres de la série 4, qui viendront à échéance en novembre 1982, portent un intérêt nominal de 11.5 % et leur prix d'émission est fixé de façon qu'ils aient un rendement annuel effectif de 11.57 % ; pour les titres de la série 5 : juin 1980, 11.7 % et 11.80 %.

14 juillet

La Commission de conciliation et d'arbitrage accorde un relèvement de 4.2 % de toutes les rémunérations soumises aux sentences fédérales, à partir de la première période de paie commençant le 14 juillet ou après cette date; ce relèvement correspond à 79 % de la hausse de l'indice des prix à la consommation enregistrée pendant le quatrième trimestre 1979 et le premier trimestre 1980.

20 juillet

Le ministre des Finances annonce le lancement, le lendemain, d'une nouvelle série (n° 7) de bons d'épargne australiens, portant intérêt de 10.25 % (0.50 % de plus que la série précédente) et venant à échéance le 1^{er} avril 1988.

15 août

Le gouvernement annonce un nouveau programme d'aide aux industries du textile, du vêtement et de la chaussure, qui s'appliquera pendant sept ans à compter du 1^{er} janvier 1982 et comporte des dispositions spéciales concernant les importations :

- la plupart des filés ne seront soumis qu'aux droits minimaux;
- la plupart des tissus ne seront soumis qu'aux droits;
- les contingents tarifaires continueront à s'appliquer à un certain nombre de produits textiles finis, de vêtements et de chaussures.

Le programme maintient en général le dispositif de contingents applicable aux produits finals mentionnés ci-dessus, mais il y introduit des modifications qui accroissent sa souplesse et permettent une augmentation des importations.

Les contingents seront automatiquement augmentés chaque année de façon que les importations puissent s'accroître dans une proportion équivalant à 1 % de la production intérieure annuelle. Les contingents seront en outre augmentés dans une proportion équivalant à l'expansion totale du marché.

Dans le cadre du nouveau programme, les contingents tarifaires actuellement applicables à divers textiles, filés et chaussures seront supprimés.

19 août

Le ministère des Finances présente le projet de budget pour l'exercice 1980/81, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- accroissement de 13.7 % des dépenses (portées à 36 037 millions de dollars), contre 9.1 % en 1979/80);
- accroissement de 16.2 % des recettes (portées à 34 471 millions de dollars), contre 16.0 % en 1979/80;
- déficit budgétaire global estimé à 1 566 millions de dollars, soit 468 millions de moins que le déficit effectif de 1979/80; compte tenu du déficit extérieur encore plus important, les estimations font apparaître un excédent intérieur de 39 millions de dollars;
- principales modifications sectorielles :
 - a) accroissement de 17.5 % (environ 7 % en termes réels) des dépenses de défense;
 - b) augmentation de 12.4 % des dépenses de sécurité et de protection sociale;
 - c) amortissement accéléré et relèvement de 20 % des taux actuels d'amortissement des installations et outillages;
 - d) réduction à 32 % du taux normal de l'impôt sur le revenu et indexation de 3.8 % des tranches de barème (mesures déjà annoncées);
- fourchette-objectif de 9-11 % pour le taux de croissance de M3 pendant l'exercice 1980/81.

20 août

Le ministre des Finances annonce le lancement, le lendemain, de deux nouvelles émissions de fonds d'Etat à guichets ouverts. Les titres de la série 6, qui viendront à échéance en février 1983, portent un intérêt nominal de 11.4 % et leur prix d'émission est fixé de façon qu'ils aient un rendement annuel effectif de 11.54 %; pour les titres de la série 7 : novembre 1984, 11.5 % et 11.71 %.

28 août

Publication du rapport intérimaire du Comité d'étude du système financier australien (Comité Campbell). Ce document analyse la structure et le fonctionnement du système actuel et définit les principaux problèmes à résoudre.

5 septembre

Le Conseil des emprunts insère un échelon supplémentaire dans le barème des taux limites des emprunts contractés par les collectivités locales et les organismes semi-publics. La nouvelle structure des taux des emprunts publics est la suivante (entre parenthèses, taux des emprunts privés) : 4 à 6 ans, 12.0 % (12.3 %); 7 à 9 ans, 12.1 % (12.4 %); 10 ans et plus, 12.3 % (12.6 %).

28 septembre

Le rapport du Foreign Investment Review Board pour l'exercice 1979/80 fait apparaître une augmentation de 65 % du montant global (5 808 millions de dollars) des investissements prévus dans les projets agréés pendant l'exercice.

18 octobre

Les élections générales aux deux Chambres du Parlement fédéral maintiennent au pouvoir, avec une majorité réduite, la coalition Parti libéral australien — Parti national agraire.

29 octobre

Le rendement effectif de tous les fonds d'Etat actuellement offerts à guichets ouverts (trois émissions) est accru. Celui des titres de la cinquième émission (échéance en juin 1990) et de la septième émission (échéance en novembre 1984) est porté à 12.40 % ; celui des titres de la sixième émission (échéance en février 1983) est porté à 12.35 %. Une majoration correspondante, comprise entre 0.6 et 0.8 point, est apportée aux taux d'intérêt maximaux des titres émis par les collectivités locales et les organismes semi-publics.

13 novembre

Le ministre des Finances annonce le lancement, le lendemain, de la huitième émission de fonds d'Etat à guichets ouverts : échéance en mai 1982, intérêt nominal de 11.5 % et rendement annuel effectif de 12.45 %.

25 novembre

Le ministre des Finances annonce le lancement, le lendemain, de la neuvième session (de faible montant) de fonds d'Etat à guichets ouverts : échéance en septembre 1982, intérêt nominal de 11.5 % et rendement annuel effectif de 12.44 %.

2 décembre

Le ministre des Finances annonce un certain nombre de décisions, dont les suivantes, concernant les taux d'intérêt pratiqués par les banques commerciales et les banques d'épargne :

- relèvement de 2 points, à 12.5 %, du taux-plafond des avances à découvert d'un montant inférieur à 100 000 dollars consenties par les banques commerciales ;
- relèvement d'un point, à 11.5 %, du taux-plafond des prêts au logement d'un montant inférieur à 100 000 dollars consentis par les banques aux particuliers ;
- abolition de la réglementation des taux des dépôts des banques commerciales et des banques d'épargne.

3 décembre

Le ministre des Entreprises et des Affaires intéressant les consommateurs et le ministre de l'Industrie et du Commerce annoncent les décisions prises par le gouvernement au vu du rapport de l'Industries Assistance Commission sur les restrictions aux importations de voitures automobiles. Les principales décisions sont les suivantes :

- maintien du dispositif réglementant la répartition du marché sur la base 80/20 pendant la durée d'application du plan concernant l'industrie automobile (1984), avec maintien du dispositif de contingentement des importations ;
- fixation pour 1981 d'un contingent global intérimaire de 88 000 voitures, qui sera réparti sur la base des précédents contingents alloués aux importations, les contingents définitifs devant être fixés en mai 1982 après étude de la situation du marché ;
- renvoi à plus tard de la décision qui fixera le système de contingentement applicable après 1981 et qui sera prise au vu du rapport de l'IAC sur le dispositif de soutien de l'industrie à mettre en œuvre après 1984.

Le rendement effectif de tous les fonds d'Etat actuellement offerts à guichets ouverts (trois émissions) est accru. Celui des titres de la sixième émission (échéance en septembre 1982) est porté à 12.85 % ; celui des titres de la cinquième émission (échéance en juin 1990) est porté à 12.60 %. Une majoration correspondante de 0.2 point est apportée aux taux d'intérêt maximaux des titres émis par les collectivités locales et les organismes semi-publics.

7 décembre

Le ministre des Finances annonce le lancement d'une nouvelle série (n° 18) de bons d'épargne australiens, portant intérêt de 11.5 % (1.25 % de plus que la série précédente) et venant à échéance le 1^{er} août 1988.

17 décembre

Le ministre des Finances annonce le lancement de la dixième émission de fonds d'Etat à guichets ouverts : échéance en décembre 1987, intérêt nominal de 12.0% et rendement annuel effectif de 12.64%.

18 décembre

La Banque de réserve annonce que le coefficient des dépôts de réserve obligatoires des principales banques commerciales sera relevé d'un point, à 7.0%, le 6 janvier 1981.

23 décembre

Le ministre du Développement national et de l'Energie annonce les modalités du nouveau dispositif réglementant les « prix de parité avec les importations » du pétrole brut d'origine intérieure. Le prix du brut du Détroit de Bass est porté à 30.23 dollars le baril, en hausse de 2.73 dollars par rapport à l'ancien prix (27.50 dollars).

1981

8 janvier

Le rendement effectif de tous les fonds d'Etat actuellement offerts à guichets ouverts — sixième émission (échéance en février 1983), neuvième émission (échéance en septembre 1982) et dixième émission (échéance en décembre 1987) — est porté à 13.10%. Une majoration correspondante de 0.5 point est apportée aux taux d'intérêt maximaux des titres émis par les collectivités locales et les organismes semi-publics.

9 janvier

La Commission en conciliation et d'arbitrage accorde un relèvement de 3.7% de toutes les rémunérations soumises aux sentences fédérales, à partir de la première période de paie commençant le 9 janvier ou après cette date. Elle annonce en outre que cette décision nationale est la dernière prise dans le cadre des principes en vigueur.

19 janvier

Le président de la Commission de conciliation et d'arbitrage annonce qu'une enquête publique sur les principes de fixation des salaires sera ouverte en février.

6 février

Le ministre des Finances annonce le lancement, le 9 février, de la onzième émission de fonds d'Etat à guichets ouverts : échéance en mai 1983, intérêt nominal de 12.5% et rendement annuel effectif de 13.10%.

6 mars

Le ministre des Finances annonce le lancement, le 9 mars, de la douzième émission de fonds d'Etat à guichets ouverts : échéance en juillet 1984, intérêt nominal de 12.5% et rendement annuel effectif de 13.10%.

23 mars

Le ministre des Finances annonce le lancement d'une nouvelle série (n° 19) de bons d'épargne australiens, portant intérêt de 12.25% (0.75% de plus que la série précédente).

7 avril

A l'issue de son enquête (voir 19 janvier), la Commission de conciliation et d'arbitrage annonce l'adoption de nouveaux principes de fixation des salaires. Elle décide de remettre en place un système centralisé de détermination des salaires fondé sur des sentences semestrielles et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- lors du « premier examen », effectué après publication de l'indice des prix à la consommation du premier trimestre, ajustement automatique des traitements et salaires soumis à sentences, à hauteur de 80% du mouvement de l'indice observé pendant le quatrième trimestre de l'année précédente et le premier trimestre de l'année en cours, abstraction faite des circonstances exceptionnelles et sauf en cas de force majeure ;
- lors de l'« examen final », effectué après publication de l'indice des prix à la consommation du troisième trimestre, prise en considération des 20% du mouvement de l'indice (pendant le quatrième trimestre de l'année précédente et le premier trimestre de l'année en cours) qui ont été laissés de côté lors du premier examen, du mouvement de l'indice pendant les deuxième et troisième trimestres de l'année en cours ainsi que de l'évolution de la productivité (y compris les demandes de changement des conditions de travail, notamment les demandes de raccourcissement de la durée hebdomadaire du travail).

8 avril

Le ministre des Entreprises et des Affaires intéressant les consommateurs et le ministre de l'Industrie et du Commerce annoncent que le gouvernement a adopté les recommandations formulées dans le rapport de l'Industries Assistance Commission, concernant le niveau à long terme des droits sur les produits sidérurgiques; pour certains produits, toutefois, le gouvernement a décidé d'appliquer les modifications recommandées pendant une période plus longue que celle proposée par l'IAC.

29 avril

Le ministre de la Santé fait connaître les nouvelles modalités de l'assurance-santé et de son dispositif de financement.

Le ministre des Finances annonce que la demi-indexation des impôts sur l'inflation par l'exercice 1981/82 sera la dernière du genre; le gouvernement envisage d'espérer ensuite des ajustements discrétionnaire des barèmes d'imposition.

30 avril

Le Premier ministre annonce les décisions prises par le gouvernement à la suite de l'Examen des fonctions de l'Etat fédéral. Les compressions progressives de dépenses publiques permettront finalement de réaliser des économies annuelles de l'ordre de 560 millions de dollars par an. Principales mesures prévues: suppression du Tribunal de justification des prix; réorganisation du personnel des administrations fédérales de façon à supprimer quelque 16 000 postes de fonctionnaires; déréglementation partielle de la compagnie aérienne Quantas; vente de certains actifs de l'Etat fédéral; réduction des subventions en faveur des exportations; transfert aux Etats fédérés de fonds importants des secteurs de la santé et de l'enseignement; institution de certains droits de scolarité dans l'enseignement secondaire; suppression de la prise en charge des frais de voyage des immigrants; concession de certains services publics; suppression ou retardement de certains grands projets de travaux publics; retrait de la participation de l'Etat fédéral à certaines activités de développement régional.

4 mai

Les représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements des Etats fédérés se réunissent pour réviser le dispositif de partage des recettes fiscales qui a été mis en œuvre entre les exercices 1976/77 et 1980/81. Les décisions prises à cette conférence et par la suite prévoient qu'en 1982/83, le dispositif de partage portera, non plus seulement sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques, mais sur l'ensemble des recettes fiscales; elles prévoient en outre qu'en 1981/82, les Etats fédérés et le Territoire du Nord bénéficieront d'une augmentation de 9% du total de leurs subventions perçues en 1980/81 au titre du partage des recettes fiscales, et, en outre des allocations complémentaires d'environ 1%, remplaçant certaines subventions affectées à des programmes spécifiques, lesquelles seront supprimées.

7 mai

La Commission de conciliation et d'arbitrage accorde une augmentation de 3.6% de tous les salaires soumis à sentence fédérale, dans le cadre des directives nationales révisées concernant les rémunérations.

8 mai

Le ministre des Finances annonce le lancement, le 11 mai, de la treizième émission de fonds d'Etat à guichets ouverts: échéance en avril 1983, intérêt nominal de 12.5%, rendement annuel effectif de 13.10%.

9 juin

Le ministre des Finances annonce le lancement, le 10 juin, de la quatorzième émission de fonds d'Etat à guichets ouverts: échéance en mai 1988, intérêt nominal de 12.5%, rendement annuel effectif de 13.10%.

19 juin

Le Conseil des emprunts approuve les programmes des Etats fédérés pour 1981/82, dont le montant global s'élève, comme en 1980/81, à 1 307.25 millions de dollars (dont un tiers financé par des subventions fédérales). Les programmes d'emprunt des «grands» Etats pour 1981/82 s'élèvent globalement à 2 098.3 millions de dollars (dont 806.7 millions au titre de leurs dépenses d'équipement), en hausse de 11.2% par rapport à leurs programmes de 1980/81. Le programme des organismes semi-publics fédéraux, y compris leurs dépenses d'équipement, est fixé à 363 millions de dollars, en baisse (aux prix courants) par rapport à celui de 1980/81.

6 juillet

Le rendement effectif de tous les fonds d'Etat actuellement offerts à guichets ouverts, qui était de 13.1%, est porté respectivement à 13.5% pour les titres de la treizième émission (échéance en avril

1983), à 13.6 % pour ceux de la douzième (juillet 1984) et à 13.9 % pour ceux de la quatorzième (mai 1988). Une majoration correspondante de 0.8 point est apportée aux taux d'intérêt maximaux des titres émis par les collectivités locales et les organismes semi-publics.

9 juillet

Le ministre des Finances annonce le lancement, le lendemain, de la quinzième émission de fonds d'Etat à guichets ouverts : échéance en juin 1984, intérêt nominal de 13.0 %, rendement annuel effectif de 13.6 %.

19 juillet

Le ministre des Finances annonce que le gouvernement, à la suite d'une révision de sa politique en matière de placements mobiliers à l'étranger par les résidents australiens, a décidé d'assouplir notablement les restrictions dans ce domaine. A partir du 20 juillet, le montant des placements autorisés à l'étranger sous forme d'actions de sociétés et de biens immobiliers ne sera plus limité. Les limites dans lesquelles sont autorisés les placements à l'étranger sous forme de valeurs mobilières à revenu fixe ne sont pas modifiées et l'autorisation préalable du service du contrôle des changes de la Banque de réserve reste nécessaire pour tous les placements mobiliers à l'étranger.

31 juillet

La Commission de conciliation et d'arbitrage annonce la suppression du dispositif d'indexation des salaires.

11 août

La Banque de Réserve annonce que l'échéance minimale des certificats de dépôt que les banques commerciales sont autorisées à émettre est ramenée de 3 mois à 30 jours.

18 août

Le ministre des Finances présente le projet de budget de l'exercice 1981/82, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- accroissement de 12.6 % des dépenses (portées à 40 862 millions de dollars), contre 14.6 % en 1980/81 ;
- accroissement de 15.8 % des recettes (portées à 40 716 millions de dollars), contre 18.6 % en 1980 /81 ;
- déficit budgétaire global estimé à 146 millions de dollars, soit 981 millions de moins que le déficit effectif de 1980/81 ; compte tenu de l'important déficit extérieur, les estimations font apparaître un excédent intérieur de 1 542 millions de dollars ;
- les principales modifications sectorielles portent sur la fiscalité :
 - a) demi-indexation des barèmes de l'impôt sur le revenu (annoncée en avril) ;
 - b) augmentation de 2.5 points des taux actuels de la taxe sur les ventes, correction de certaines anomalies et, à compter du 1^{er} janvier 1982, application de cette taxe (au taux de 2.5 %) à une vaste gamme de produits jusque-là exonérés ;
 - c) extension du droit sur les exportations de charbon à la houille, jusque-là exonérée et désormais taxée à 1 dollar la tonne ;
 - d) allongement de la durée de vie maximale réglementaire, portée de six à dix ans, prise en compte pour le calcul des déductions fiscales au titre des dépenses d'équipement des gisements miniers et pétroliers ;
- fourchette-objectif de 10-11 % pour le taux de croissance de M3 pendant l'exercice 1981/82.

15 septembre

La Banque de Réserve annonce qu'elle invite les principales banques commerciales à limiter à 12 % par an le taux de croissance global de l'encours de leurs avances ; le taux prévu par la précédente directive était de 10 % par an.

25 septembre

Le ministre des Finances annonce le lancement, le 28 septembre, de la seizième émission de fonds d'Etat à guichets ouverts : échéance en juin 1983, intérêt nominal de 13.50 %, rendement annuel effectif de 14.50 %.

2 octobre

Le ministre des Finances par intérim annonce qu'en 1980/81, le gouvernement a approuvé 1 172 projets d'investissements étrangers en Australie. Le montant global des investissements prévus dans les demandes agréées s'élève à 6 618 millions de dollars, en hausse de 14 % par rapport à l'exercice précédent.

27 octobre

Le ministre des Finances annonce le lancement, le lendemain, de deux nouvelles émissions de fonds d'Etat à guichets ouverts ; dix-septième émission : échéance en avril 1984, intérêt nominal de 14.0 % et rendement annuel effectif de 14.65 % ; dix-huitième émission : échéance en juin 1985, intérêt nominal de 14.0 % et rendement annuel effectif de 14.93 %.

6 novembre

Le ministre des Finances annonce le lancement, le 9 novembre, de la dix-huitième émission de fonds d'Etat à guichets ouverts : échéance en avril 1988, intérêt nominal de 14.5 % et rendement annuel effectif de 15.0 %.

17 novembre

Dépôt au Parlement fédéral du rapport définitif du Comité d'étude du système financier australien (Comité Campbell).

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A. Produit intérieur brut
Millions de dollars, aux prix courants

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
UTILISATION DES RESSOURCES										
1. Consommation privée	22 686	25 449	30 092	36 569	43 605	49 830	55 390	62 122	69 823	78 428
Biens durables	2 920	3 295	4 152	5 169	6 105	6 740	6 995	7 449	8 083	9 285
Autres biens et services	19 766	22 154	25 940	31 400	37 500	43 090	48 395	54 673	61 740	69 143
2. Dépenses courantes de l'Etat	4 783	5 444	6 838	9 205	11 455	13 408	15 171	16 815	18 762	22 055
3. Formation brute de capital fixe	9 632	10 170	11 754	14 184	17 022	18 961	20 611	23 099	25 095	31 051
Secteur privé	6 331	6 685	7 772	8 534	10 322	11 859	12 707	14 917	16 290	21 265
Entreprises publiques	1 792	1 816	2 073	2 884	3 303	3 698	4 237	4 365	4 825	5 482
Administrations publiques	1 509	1 669	1 909	2 766	3 397	3 404	3 667	3 817	3 980	4 304
Variation des stocks	20	-293	1 209	1 094	50	1 152	-417	1 058	674	394
4. Exportations de biens et services	5 578	6 918	7 784	9 889	10 982	13 190	13 991	16 513	21 625	22 303
5. Importations de biens et services	5 218	5 353	7 782	10 247	10 837	13 784	15 021	17 892	20 915	24 816
6. Ajustement statistique	213	537	1 549	1 075	430	419	550	-55	-716	615
8. PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION	37 694	42 872	51 444	61 769	72 707	83 176	90 275	101 660	114 348	130 030
ORIGINE DES RESSOURCES										
1. Agriculture, sylviculture, chasse et pêche ¹	2 351	3 099	4 168	3 651	3 688	4 146	4 017	6 531	n.d.	n.d.
2. Industrie manufacturière ¹	8 141	8 978	10 470	12 150	13 627	15 304	16 267	17 251	n.d.	n.d.
3. Autres industries ¹	5 268	5 874	6 866	8 673	10 104	11 565	12 672	13 670	n.d.	n.d.
4. Services ¹	18 234	20 676	24 635	30 680	36 766	42 413	46 979	52 120	n.d.	n.d.
5. Impôts indirects moins subventions	3 700	4 245	5 305	6 615	8 522	9 748	10 340	12 088	14 101	16 218
6. PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION	37 694	42 872	51 444	61 769	72 707	83 176	90 275	101 660	114 348	130 030

1. Y compris les révisions de l'ensemble du PIB, dont la répartition entre les diverses branches industrielles n'a pas encore été faite.

Sources : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau B. Produit intérieur brut
Millions de dollars, aux prix moyens de 1974-1975

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
UTILISATION DES RESSOURCES										
1. Consommation privée	31 786	33 545	35 403	36 569	37 718	38 642	39 228	40 345	41 318	42 623
Biens durables	3 805	4 136	4 838	5 169	5 433	5 521	5 306	5 363	5 523	5 970
Autres biens et services	27 981	29 409	30 565	31 400	32 285	33 121	33 922	34 982	35 795	36 653
2. Dépenses courantes de l'Etat	7 693	7 902	8 496	9 205	9 951	10 490	11 007	11 480	11 685	12 172
3. Formation brute de capital fixe	14 360	14 253	14 514	14 184	14 717	14 555	14 470	15 087	14 808	16 461
4. Variation des stocks	-102	-530	1 482	1 094	72	925	-543	1 216	250	106
5. Exportations de biens et services	9 481	9 673	9 083	9 989	10 213	11 026	11 223	11 472	13 143	12 135
6. Importations de biens et services	7 552	7 660	9 985	10 247	9 755	10 711	10 282	11 169	11 107	12 107
7. Ajustement statistique	319	750	1 905	1 075	405	359	415	-8	-399	358
8. PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION	55 985	57 933	60 898	61 769	63 321	65 286	65 518	68 423	69 698	71 748

Sources : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau C. Revenu et dépenses des ménages (y compris les entreprises autres que les sociétés par actions)

Millions de dollars, aux prix courants

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Rémunération des salariés et appointés	20 575	22 966	28 127	36 115	41 580	46 926	51 500	55 443	61 766	71 332
Salaires et traitements	19 804	22 026	26 893	34 472	39 541	44 612	48 840	52 579	58 546	..
Suppléments aux salaires et traitements	771	940	1 234	1 643	2 039	2 314	2 660	2 864	3 220	..
Revenu de la propriété et de l'entreprise	7 112	8 609	10 732	11 717	13 323	15 575	17 293	21 292	23 433	24 965
Revenu des entreprises privées non constituées en sociétés
Intérêts, loyers et dividendes
Transferts courants en provenance de l'Etat	2 159	2 685	3 301	4 586	6 400	7 735	8 665	9 512	10 341	11 683
Transferts reçus au titre des assurances	83	94	125	131	164	206	208	263	288	320
Transferts courants en provenance du reste du monde	255	266	285	362	360	276	402	412	588	690
REVENU	30 183	34 619	42 571	52 909	61 826	70 716	78 068	86 921	96 415	108 991
<i>moins</i> : Impôts directs payés sur le revenu	3 765	4 084	5 485	7 709	9 213	11 046	12 122	12 797	15 040	17 543
Intérêt de la dette des consommateurs	212	243	370	493	572	719	846	920	1 046	1 250
Autres impôts directs, redevances, amendes, etc.	440	488	559	588	683	785	843	850	816	836
Transferts courants au reste du monde	172	217	261	266	313	290	367	398	347	440
REVENU DISPONIBLE	25 594	29 588	35 895	43 855	51 045	57 875	63 890	71 956	79 166	88 922
Dépenses de consommation	22 686	25 449	30 092	36 569	43 605	49 830	55 390	62 122	69 823	78 428
Alimentation	4 144	4 569	5 393	6 213	7 104	8 203	9 339	10 575	12 060	13 866
Vêtements	1 986	2 255	2 670	3 141	3 522	3 923	4 355	4 707	5 052	5 660
Loyers	3 071	3 502	4 080	5 017	6 215	7 569	8 865	10 132	11 420	12 781
Divers	13 485	15 123	17 949	22 198	26 764	30 135	32 831	36 708	41 291	46 121
EPARGNE¹	2 908	4 139	5 803	7 286	7 440	8 045	8 500	9 834	9 343	10 494
(En pourcentage du revenu disponible)	11.4	14.0	16.2	16.6	14.6	13.9	13.3	13.7	11.8	11.8

1. Différence entre le revenu disponible et les dépenses de consommation.

Sources : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau D. Marché de l'emploi

Années civiles : moyennes	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981 ^a
Effectifs, en milliers											
Emploi civil : Total ¹	5 516.7	5 601.4	5 765.1	5 891.2	5 866.4	5 946.0	6 000.1	5 997.2	6 075.1	6 249.5	6 372.1
Industrie manufacturière ²	1 364.9	1 330.4	1 382.3	1 374.3	1 262.9	1 281.6	1 276.8	1 208.9	1 213.3	1 239.9	1 247.6
Chômage ³	107.3	150.1	136.3	161.6	302.5	298.1	358.1	402.1	404.7	405.6	386.5
Offres d'emploi non satisfaites ³	40.8	32.4	64.0	62.0	30.1	24.2	22.0	19.5	19.8	19.8 ^a	n.d.
Pourcentages											
Chômage	1.9	2.6	2.3	2.7	4.9	4.8	5.6	6.3	6.2	6.1	5.7
Taux d'activité : Hommes	82.8	82.7	82.3	81.7	81.2	80.6	80.1	78.9	78.5	78.4	78.0
Femmes	40.4	40.6	41.8	42.8	43.7	43.6	44.2	43.8	43.6	44.8	44.7
Heures											
Moyenne hebdomadaire des heures de travail ⁴		An- cienne base	Nou- velle base								
Toutes industries	43.2	42.9	42.0	42.3	41.3	40.6	40.7	40.7	40.6	40.9	40.9
Industrie manufacturière	43.5	43.2	43.1	43.6	42.2	41.3	41.3	41.3	41.6	42.2	41.7

1. Moyenne des onze premiers mois de l'année.

2. Ces estimations ont été établies à partir de l'enquête sur la population active qui est maintenant effectuée tous les mois. Jusqu'en février 1978, les enquêtes étaient menées chaque année en février, mai, août et novembre. Les estimations sont des moyennes des résultats de toutes les enquêtes menées au cours de chacune des années considérées, sauf pour l'industrie manufacturière qui, de 1977 à 1981, est une moyenne de février, mai, août et novembre ; pour les périodes antérieures, les chiffres de l'industrie manufacturière correspondent au mois d'août. L'industrie manufacturière ne comprend pas l'électricité, le gaz et l'eau.

3. Chiffres recensés par le service fédéral de l'emploi.

4. Salariés du sexe masculin (autres que les dirigeants, les cadres supérieurs et assimilés et les professions libérales et non compris les activités rurales ainsi que les services domestiques), occupant un emploi à plein temps au cours de la dernière période rémunérée du mois d'octobre de chaque année. Avant 1972, les chiffres ne couvrent pas les salariés employés dans le secteur public, dans les Territoires du Nord et la zone fédérale de Canberra.

5. Moyenne des données de sept mois.

Sources : Survey of Weekly Earnings and Hours ; Mémoire de l'Australie à l'OCDE.

Tableau E. Prix et salaires

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
	1966-1967 = 100					1974-1975 = 100					
Indice des prix dérivé du PIB	117.3	125.3	136.1	155.5	184.7	114.8	127.4	137.8	148.6	164.1	181.2
Consommation privée	116.5	123.9	131.1	146.0	170.2	115.6	129.0	141.2	154.0	169.0	184.0
Formation brute de capital fixe	118.0	126.1	134.0	150.6	185.0	115.7	130.3	142.4	153.1	169.5	188.6
Prix à la consommation											
Total	114.6	122.4	129.8	146.6	171.1	113.0	128.6	140.9	152.4	167.8	183.7
Secteurs de l'alimentation	112.4	116.8	125.7	149.5	164.0	109.9	122.7	136.1	151.7	172.9	190.8
Autres secteurs	115.6	124.9	131.7	145.4	173.7	114.1	130.6	142.6	153.0	166.8	182.1
Commerce extérieur											
Prix à l'exportation ¹	97.5	100.0	120.4	145.7	174.4	106.3	118.2	122.5	143.2	164.0	181.2
Prix à l'importation ¹	104.5	108.9	106.9	119.0	156.1	111.3	125.8	143.3	158.3	187.4	202.4
Termes de l'échange	93.3	91.8	112.6	122.4	111.7	95.5	94.0	85.5	90.5	87.5	89.5
	Dollars										
Taux de salaire horaire ²											
Toutes activités ³	1.39	1.54	1.69	1.99	2.61	3.00	3.39	3.71	3.95	4.30	4.76
dont : Industrie manufacturière	1.34	1.49	1.64	1.92	2.51	2.86	3.23	3.54	3.78	4.13	4.58
Gains horaires ⁴		An- cienne	Nou- velle								
Toutes industries	2.08	2.24	2.35	2.72	3.58	4.05	4.61	5.10	5.46	5.93	6.70
Industrie extractive	2.68	2.88	2.90	3.28	4.40	5.32	6.11	6.84	7.45	8.22	9.37
Industrie manufacturière	2.04	2.21	2.20	2.58	3.44	3.82	4.33	4.79	5.11	5.66	6.37
Bâtiment et construction	2.26	2.42	2.27	2.66	3.55	3.97	4.54	4.98	5.30	5.74	6.44

1. Prix implicites.

2. Taux moyen pondéré de la rémunération minimale des adultes du sexe masculin prévue par les sentences arbitrales, fixations de salaires, etc. Moyenne des données de treize mois (fin de période).

3. Non compris les activités rurales, les transports maritimes et l'acconage.

4. Adultes du sexe masculin occupant un emploi à plein temps (autre que d'encadrement) dans le secteur privé (activités rurales et services domestiques non compris) au cours d'une période rémunérée du mois d'octobre de chaque année. A partir de 1972, les chiffres couvrent les salariés employés dans le secteur public et dans les Territoires.

Sources : Monthly Summary of Australian Statistics ; Survey of Weekly Earnings and Hours ; Wage Rates and Earnings ; Mémoire de l'Australie à l'OCDE.

Tableau F. Recettes et dépenses des administrations publiques
Millions de dollars

Exercices allant jusqu'au 30 juin	Etat ¹				Administration centrale			
	1978	1979	1980	1981	1978	1979	1980	1981
Recettes courantes	29 365	32 109	37 426	43 884	23 726	25 972	30 184	35 611
Impôts directs	15 312	15 913	18 542	22 343	15 312	15 913	18 542	22 343
Sur le revenu des ménages	12 122	12 797	15 040	17 544	12 122	12 797	15 040	17 544
Sur le revenu des sociétés	3 072	3 002	3 361	4 639	3 072	3 002	3 361	4 639
Impôts retenus à la source	118	114	141	161	118	114	141	161
Impôts indirects	10 840	12 672	14 908	17 270	6 041	7 422	8 897	10 301
Revenus de la propriété et de l'entreprise	2 370	2 673	3 161	3 434	2 194	2 469	2 602	2 856
Redevances obligatoires, amendes, etc.	843	850	816	836	178	168	144	111
Dépenses courantes	27 298	30 454	33 941	39 618	23 412	26 212	28 921	33 582
Biens et services	15 171	16 815	18 762	22 055	5 210	5 771	6 171	7 589
Subventions	500	584	807	1 053	410	483	708	936
Intérêt de la dette publique	2 510	3 028	3 467	4 193	1 733	2 070	2 355	2 741
Transferts courants à l'économie intérieure	8 665	9 512	10 341	11 683	15 607	17 374	19 124	21 683
Transferts courants au reste du monde	453	515	565	633	453	515	565	633
Epargne	2 067	1 655	3 485	4 266	314	-240	1 263	2 029
Transferts en capital	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	-1 646	-1 623	-1 741	-1 816
Accumulation brute de moyens financiers	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	-1 332	-1 863	-478	213
Dépenses d'investissement	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	406	303	327	381
Capacités ou besoin de financement	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	-1 738	-2 166	-805	-168

1. Etat et collectivités locales.

Sources : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE ; ABS, "National Income and Expenditure".

Tableau G. Balance des paiements Millions de dollars australiens

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
<i>Opérations courantes</i>										
Exportations, fob	4 723	5 992	6 711	8 443	9 448	11 445	12 027	14 075	18 581	18 858
Importations, fob	3 792	3 809	5 755	7 651	7 923	10 346	11 167	13 491	15 828	19 198
Balance commerciale	932	2 184	955	792	1 525	1 102	863	580	2 750	-339
Invisibles, net	-1 288	-1 493	-1 900	-2 060	-2 960	-3 539	-3 912	-4 399	-4 946	-5 239
BALANCE COURANTE	-358	691	-945	-1 269	-1 437	-2 439	-3 049	-3 815	-2 193	-5 578
<i>Mouvements de capitaux</i>										
Opérations de l'Etat	-50	-60	29	-22	-93	247	1 563	1 353	-65	5
Crédits commerciaux n.d.a. ¹	-45	59	-53	-60	120	110	-208	35	-379	209
Autres mouvements de capitaux privés	1 384	334	393	906	568	1 439	1 072	1 834	2 287	4 757
Poste d'ajustement ²	546	53	149	-13	-177	149	79	472	51	1 757
ENTRÉES APPARENTES DE CAPITAUX	1 835	384	520	811	417	1 945	2 506	3 693	1 894	6 728
<i>Mouvements monétaires officiels</i>										
Variations des avoirs de réserve	1 545	1 079	-384	-460	-1 053	-190	-474	-167	-347	1 101
Attribution de DTS	-63	—	—	—	—	—	—	-94	-98	-86
Autres opérations ³	-3	-3	-41	2	34	-300	-68	136	145	134
Solde des mouvements monétaires officiels	1 478	1 077	-425	-458	-1 019	-490	-543	-124	-300	1 149
VARIATIONS DE LA VALEUR DES AVOIRS DE RÉSERVE SUR LE MARCHÉ ⁴										
a) Or ⁵	6	-13	-10	28	511	198	278	714	2 178	-933
b) Avoirs en devises	1 404	539	-633	-41	-865	19	-456	-143	-210	868
c) FMI: tranche-or	-37	-7	6	7	-1	19	5	7	-7	77
d) Droits de tirage spéciaux	63	-9	-50	-61	-52	-10	86	82	-165	16
Total	1 436	510	-687	-67	-407	226	-87	660	1 796	28

1. Jusqu'à l'exercice 1972-1973, les estimations ne couvrent que les principaux offices de commercialisation. A partir de 1972-1973, les offices de commercialisation sont plus largement couverts et le poste englobe les crédits commerciaux, principalement à court terme, des exportateurs et importateurs australiens.

2. Ce poste comprend les écarts d'évaluation du compte des opérations courantes ainsi que les erreurs, omissions et décalages temporels relatifs aux opérations en capital.

3. Ce poste comprend :

— Tirages et remboursements effectués par la Banque de réserve de Nouvelle-Zélande, en vertu d'un arrangement spécial conclu avec la Banque de réserve d'Australie pour financer les exportations australiennes en Nouvelle-Zélande.

— Achats par l'Australie d'actions de la Banque des Règlements internationaux.

— Soldes de fonds de roulement de l'Etat détenus à l'étranger, ailleurs qu'à Londres.

— Variations des soldes des comptes des instituts monétaires étrangers auprès de la Banque de réserve d'Australie et variation des engagements monétaires de l'Australie (billets et pièces en circulation) en Papouasie et Nouvelle-Guinée.

— Variations des investissements de la Banque de Papouasie et Nouvelle-Guinée.

— Dépôts de la Banque des Règlements internationaux avec la Banque de réserve d'Australie.

— Recours au crédit du FMI.

4. Ce poste comprend les variations dues aux fluctuations de la valeur des avoirs en monnaies étrangères, à l'évolution des taux de change et à la perception de compensations au titre de l'accord sur les balances sterling. Jusqu'à 1971, les montants ont été convertis en dollars australiens sur la base des parités officielles. Depuis 1971, la conversion est faite sur la base des taux de change du marché. Depuis 1973, la valeur en devises des avoirs libellés en monnaies étrangères est fondée sur les cours du marché ; pour les périodes antérieures, les données sont comptabilisées dans l'optique du coût d'acquisition.

5. Jusqu'à 1976, les avoirs en or sont évalués aux prix officiels du FMI en DTS convertis en dollars australiens au moyen du taux implicite DTS/dollar australien. Depuis 1976, les avoirs en or sont évalués au cours moyen de l'or à Londres pendant le mois et convertis en dollars australiens sur la base du taux de change en vigueur au dernier jour du mois.

Source : Australian Bureau of Statistics.

Tableau H. Commerce extérieur — Ventilation par produits et par régions
Pourcentages

Années civiles	Importations			Exportations		
	1978	1979	1980	1978	1979	1980
Sections de la CTCl						
Produits alimentaires et animaux vivants, destinés principalement à l'alimentation humaine	4.3	4.0	3.8	27.9	32.5	33.7
Boissons et tabacs	1.1	0.9	0.9	0.2	0.2	0.2
Matières brutes non comestibles, carburants non compris	4.2	4.3	4.4	30.6	25.7	28.7
Combustibles minéraux, lubrifiants et produits annexes	9.1	10.7	13.8	13.8	12.3	11.1
Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	0.5	0.5	0.4	0.8	0.8	0.5
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	8.7	9.7	9.0	4.7	2.1	2.2
Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	17.9	17.9	17.8	12.1	11.8	11.7
Machines et matériel de transport	38.9	38.4	36.3	4.5	4.8	5.4
Articles manufacturés divers	13.3	12.6	12.2	1.6	1.7	1.8
Articles et transactions non classés par catégories ¹	2.0	1.0	1.4	3.8	8.1	4.7
Total (marchandises et non-marchandises)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Pays de l'OCDE						
Amérique du Nord	76.4	74.5	71.6	64.6	61.8	60.0
Japon	24.0	25.8	24.6	13.3	13.7	13.8
CEE	19.4	15.6	17.1	30.3	27.7	26.6
Autres	25.2	25.2	22.2	14.4	14.0	13.4
Autres	7.8	7.9	7.7	6.6	6.4	6.2
Pays n'appartenant pas à l'OCDE						
Zone sino-soviétique ²	23.1	25.0	28.0	34.7	37.7	39.4
Autres pays développés	1.5	1.9	1.7	6.8	8.6	10.0
Autres pays développés	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.6
Pays en voie de développement	21.0	22.5	25.7	27.3	28.6	28.8
Non spécifiés	0.5	0.5	0.4	0.7	0.5	0.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

1. Y compris les non-marchandises.

2. Y compris la Chine continentale, la Corée du Nord et le Vietnam.

Source : Statistiques du commerce extérieur de l'OCDE, série A et B.

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Période de référence			Unités	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie ¹		
POPULATION																														
	Mi-1979	Milliers		14 422	7 503	9 849	23 690	5 117	4 765	53 478	61 359	9 450	226	3 368	56 888 ²	115 880	364	14 038	3 124	4 073	9 867	37 108	8 294	6 348	44 089	55 946	220 584	22 160		
	»	Nombre		2	89	323	2	119	16	97	247	72	2	48	189	307	141	415	12	13	107	74	18	154	56	229	24	87		
	Mi-1969 à Mi-1979	%		1.6	0.1	0.2	1.2	0.4	0.3	0.6	0.2	0.7	1.1	0.7	1.3	0.7	0.9	1.2	0.6	0.8	1.1	0.4	0.2	2.5	0.1	0.9	0.9	0.9		
EMPLOI																														
	1979	Milliers		6 064	3 051	3 754	10 369	2 498	2 124	21 114	25 017	3 312	(101)	1 130	20 287	54 790	158	4 617	(1 261)	1 872	3 852	11 706	4 180	2 962	14 806	24 711	96 945	9 324 ³		
	»	% du total		6.5	10.7	3.2	5.7	8.3	11.8	9.0	6.2	30.8	(13.3)	19.7	14.8	11.2	5.9	6.0	(10.2)	8.6	30.6	19.4	5.8	7.4	61.3	2.6	3.6	35.8		
	»	»		31.3	40.5	35.5	28.9	30.0	34.4	36.3	44.9	30.0	(37.7)	32.3	37.7	34.9	39.0	32.1	(33.7)	30.1	35.0	36.4	32.5	39.3	16.2	39.0	31.4	22.5		
	»	»		62.2	48.8	61.3	65.4	61.7	53.8	54.7	48.9	39.2	(49.0)	48.0	47.5	53.9	55.1	61.9	(56.1)	61.3	34.4	44.2	61.7	53.3	22.5	58.4	65.0	41.7		
PIB aux prix du marché																														
	1979	Milliards de dollars des É-U ¹¹		120.7	68.4	108.3	227.0	66.2	41.4	571.3	763.9	38.6	2.5	14.8	323.6	999.6	4.2	149.1	21.4 ⁹	46.7	20.4	197.0	106.4	95.0	68.9	400.9	2 349.9	61.2 ⁵		
	1974 à 1979	%		2.6	2.9	1.9	3.2	2.7	2.1	3.0	2.8	5.3	3.3	3.6	2.3	4.3	0.3	2.2	0.6	5.0	3.0	2.2	1.4	-0.8	5.0	1.8	3.3	5.8		
	1979	Dollars des É-U ¹¹		8 370	9 120	11 000	9 580	12 940	8 690	10 680	12 450	4 080	10 980	4 390	5 690	8 620	11 640	10 620	6 840	11 470	2 070	5 310	12 820	14 970	1 560	7 170	10 650	2 760		
FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE																														
	1979	% du PIB		21.8	25.0	20.5	22.5	21.8	23.1	21.3	22.7	25.6 ⁶	24.5	32.6	18.9	32.0	25.8	21.7	17.8 ⁹	27.8	18.9	19.0	19.5	21.9	17.8	17.8	18.1	34.6		
	»	»		..	9.8	6.0	8.1	7.6	8.6	9.2	9.1	8.6	6.6	9.8 ¹⁰	8.0	10.7	9.2 ²²	8.7	7.8	9.9	7.1	6.9 ¹⁹	7.3	7.1	..	9.3	7.4	..		
	»	»		4.2 ¹⁰	14.2	6.5	5.3	6.9	6.3	6.4	6.5	9.2	5.7	6.4 ¹⁹	5.1	7.4	6.6 ²²	5.8	3.3	5.3	3.7	..	5.0	..	3.8	3.0	4.8	..		
	1974 à 1979	%		0.6	0.6	0.5	2.1	0.0	-2.7	0.7	3.7	5.7	-1.8	8.9	-1.2	4.5	0.2	1.4	..	1.5	0.5	-1.9	-0.4	-2.6	5.0	-0.1	2.2	8.8		
TAUX D'ÉPARGNE BRUTE¹²																														
	1979	% du PIB		21.2 ¹⁰	25.3	18.5	22.2	17.8	24.5	23.0	24.2	27.0	24.2	23.2	23.3	31.2	28.2 ¹⁹	20.7	22.9 ⁹	25.2	..	20.5	17.5	26.4	20.4	19.5	17.8	..		
ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS																														
	1979	% du PIB		16.2	18.1	17.8	19.2	24.8	18.3	14.9	19.8	16.3	11.7	20.0	15.8	9.8	15.5	18.8	16.0 ⁹	19.7	15.0	10.9	28.7	12.9	12.9	20.3	18.0	17.6		
	»	»		29.8 ¹⁰	42.2	47.4	36.1	49.4	34.7	42.2	40.7	29.7	25.0 ²²	41.7 ¹⁹	41.1	24.2	43.5	55.1	..	47.1	30.7	26.7	57.1	30.0	23.4	40.6	31.9	..		
	»	»		32.5 ¹⁰	44.2	44.2	36.0	50.3	38.3	43.6	42.7	30.6	34.0 ²²	37.8 ¹⁹	35.9	26.6	52.2	55.8	..	52.2	26.9	27.5	57.7	33.3	23.8	39.5	32.9	..		
APPORTS NETS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT																														
	1979	% du PNB		0.5	0.2	0.6	0.5	0.8	0.2	0.6	0.4	0.1	0.3	..	0.9	0.3	0.9	0.9	0.2	..	0.5	0.2	..		
INDICATEURS DU NIVEAU DE VIE																														
	1979	Dollars des É-U ¹¹		5 050	5 090	6 920	5 360	7 280	4 810	6 620	6 810	2 610	6 700	2 760	3 480	5 100	6 510	6 330	4 060	5 560	1 500	3 650	6 770	9 560	1 120	4 320	6 860	1 590		
	1977	Nombre		392	248	292	389 ¹⁴	271	227	314	326	66	315	180	289	173	398	277	385	273	107 ¹⁴	161	350 ¹⁴	307	11 ¹⁴	255 ¹⁴	505 ¹⁴	88		
	1978	»		404 ²²	325 ²²	332	648	569	447	372	404	266	429 ²²	172	301	442	539	453	533 ²²	402	128	280	744	677	32 ²²	447	770	79		
	1977	»		351 ¹⁴	247 ¹⁶	286	428 ¹⁴	338	363 ¹⁴	372	308	127 ¹⁴	214 ¹⁴	193	224	239 ²⁰	293 ¹⁴	279	259 ¹⁴	270 ¹⁴	76 ¹⁴	185 ¹⁴	363 ¹⁴	285 ¹⁴	44 ¹⁴	324	571 ²⁰	170		
	1977	%		1.4 ²¹	2.3	2.1	1.8	2.0	1.6	1.6 ¹⁴	2.0	2.2	1.7 ¹⁶	1.2	2.3	1.2	1.3	1.7	1.3 ¹⁴	1.8	1.4	1.8 ¹⁴	1.8 ¹⁴	2.0	0.6	1.5	1.7	1.4 ¹⁴		
	1979	% du groupe d'âge		45.0 ²²	32.0 ²²	61.3 ²⁰	64.9 ²²	57.4 ²²	68.5	55.9	41.5 ²²	45.4 ²⁰	..	50.0 ¹⁴	43.9 ¹⁴	71.4	37.3 ¹⁹	65.0	44.8 ²²	65.0	33.4 ¹⁴	41.3 ¹⁹	56.3 ¹⁴	70.1 ²²	12.7 ²⁰	44.6 ²⁰	75.0	..		
	1979	Nombre		12.2 ¹⁹	14.8	11.7 ¹⁹	12.0 ¹⁹	9.1	7.6 ¹⁹	9.8	14.7 ¹⁹	18.7	11.3 ¹⁹	14.9 ¹⁹	15.3	8.0	13.0	8.5	13.8 ¹⁹	8.6 ¹⁹	38.9 ¹⁴	15.1 ¹⁹	7.3	8.6 ¹⁹	..	13.3 ¹⁹	13.0	36.7 ¹⁴		
SALAIRES ET PRIX																														
	1975 à 1980	%		10.3	7.4	8.8	10.1	11.2	11.1	13.6	6.1	24.2	43.4	16.6	21.2	8.4	..	6.1	15.4	9.4	14.5	25.7	9.9	2.8	33.5 ²³	14.9	8.5	19.0		
	»	%		10.6	5.3	6.4	8.7	10.4	10.7	10.5	4.1	16.3	41.5	14.1	16.6	6.5	6.1	6.0	14.4	8.4	21.8	18.6	10.5	2.3	50.1	14.4	8.9	17.9		
COMMERCE EXTÉRIEUR																														
	1979	Millions de dollars des É-U ¹¹		18 636	15 432	55 428 ⁷	55 932	14 616	11 148	97 980	171 516	3 852	792	7 164	72 120	103 032	..	63 624	4 709	13 452	3 480	18 192	27 528	26 472	2 472	90 816	181 800	6 240		
	»	%		15.4	22.6	51.2	24.6	22.1	26.9	17.2	22.5	10.0	31.7	48.4	22.3	10.3	..	42.7	22.0	28.8	17.1	9.2	25.9	27.9	3.6	22.7	7.7	10.2		
	1974 à 1979	%		4.7	6.5	3.5	4.9	4.1	4.5	5.1	3.0	8.4	10.6	9.7	8.1	5.9	..	3.6	5.1	8.5	6.8	12.0	0.0	4.2	-2.7	4.4	4.1	3.8		
	1979	Millions de dollars des É-U ¹¹		16 536	20 184	60 348 ⁷	53 520	18 456	11 304	106 872	157 752	9 624	828	9 864	77 808	110 672	..	67 212	4 566	13 728	6 540	25 380	28 536	29 304	5 688	102 828	207 132	12 360		
	»	%		13.7	29.5	55.7	23.6	27.9	27.3	18.7	20.7	24.9	33.1	66.6	24.0	11.1	..	45.1	21.4	29.4	32.1	12.9	26.8	30.8	8.3	25.6	8.8	20.2		
	1974 à 1979	%		1.7	6.6	3.2	3.2	3.6	-0.2	5.8	7.0	4.9	0.7	8.4	4.7	3.1	..	4.4	2.3	0.8	2.6	0.2	4.4	-2.8	3.6	5.8	2.1			
RÉSERVES OFFICIELLES TOTALES²⁴																														
	Fin 1979	Millions de dollars des É-U		1 790	5 048	6 991 ⁷	3 887	3 312	1 586	21 357	56 940	1 126	165	2 230	21 239	20 327	..	9 619	453											

OECD SALES AGENTS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L., Florida 165, 4° Piso (Galería Guemes)
1333 BUENOS AIRES, Tel. 33.1787.2391 y 30.7122

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Company Pty. Ltd.,
10 Aquatic Drive, French Forest, N.S.W. 2086
P.O. Box 459, BROOKVALE, N.S.W. 2100

AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Center
4 Simrockstrasse 5300 BONN. Tel. (0228) 21.60.45
Local Agent/Agent local:
Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1. Tel. 52.22.35

BELGIUM - BELGIQUE

LCLS
35, avenue de Stalingrad, 1000 BRUXELLES. Tel. 02.512.89.74

BRAZIL - BRÉSIL

Mestre Jou S.A., Rua Guaipi 518,
Caixa Postal 24090, 05089 SÃO PAULO 10. Tel. 261.1920
Rua Senador Dantas 19 a/205-6, RIO DE JANEIRO GB.
Tel. 232.07.32

CANADA

Renouf Publishing Company Limited,
2182 St. Catherine Street West,
MONTREAL, Que. H3H 1M7. Tel. (514)937.3519
OTTAWA, Ont. K1P 5A6, 61 Sparks Street

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service
35, Nørre Søgade
DK 1370 KØBENHAVN K. Tel. +45.1.12.85.70

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, 00100 HELSINKI 10. Tel. 65.11.22

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16. Tel. (1) 524.81.67
Principal correspondant:
13602 AIX-EN-PROVENCE: Librairie de l'Université.
Tel. 26.18.08

GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Center
4 Simrockstrasse 5300 BONN. Tel. (0228) 21.60.45

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,
ATHÈNES 132. Tel. 322.21.60

HONG-KONG

Government Information Services,
Publications/Sales Section, Baskerville House,
2/F., 22 Ice House Street

ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónsson and Co., h.f.,
Hafnarmatætti 4 and 9, P.O.B. 1131, REYKJAVÍK.
Tel. 13133/14281/11936

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.:
NEW DELHI-1, Scindia House. Tel. 45896
CALCUTTA 700016, 17 Park Street. Tel. 240832

INDONESIA - INDONÉSIE

PDIN-LIPI, P.O. Box 3065/JKT., JAKARTA. Tel. 583467

IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers
12 North Frederick Street, DUBLIN 1. Tel. 744835-749677

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni:
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE. Tel. 579751
Via Bartolini 29, 20155 MILANO. Tel. 365083
Sub-depositari:
Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00 186 ROMA. Tel. 6794628
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO. Tel. 865446
Libreria Lattea, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO. Tel. 519274
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata dalle migliori
librerie nelle città più importanti.

JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Center,
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,
Minato-ku, TOKYO 107. Tel. 586.2016

KOREA - CORÉE

Pan Korea Book Corporation,
P.O. Box n° 101 Kwangwhamun, SEOUL. Tel. 72.7369

LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss Street, P.O. Box 5641, BEIRUT.
Tel. 354429 - 344425

MALAYSIA - MALAISIE

and/et SINGAPORE - SINGAPOUR
University of Malaysia Co-operative Bookshop Ltd.
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
KUALA LUMPUR. Tel. 51425, 54058, 54361

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

Staatsuitgeverij
Verzendenboekhandel Chr. Plantijnstraat 1
Postbus 20014
2500 EA S-GRAVENAGE. Tel. nr. 070.789911
Voor bestellingen: Tel. 070.789208

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

Publications Section,
Government Printing Office Bookshops:
AUCKLAND: Retail Bookshop: 25 Rutland Street,
Mail Orders: 85 Beach Road, Private Bag C.P.O.
HAMILTON: Retail Ward Street,
Mail Orders, P.O. Box 857
WELLINGTON: Retail: Mulgrave Street (Head Office),
Cubacade World Trade Centre
Mail Orders: Private Bag
CHRISTCHURCH: Retail: 159 Hereford Street,
Mail Orders: Private Bag
DUNEDIN: Retail: Princes Street
Mail Order: P.O. Box 1104

NORWAY - NORVÈGE

J.G. TANUM A/S Karl Johansgate 43
P.O. Box 1177 Sentrum OSLO 1. Tel. (02) 80.12.60

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3.
Tel. 66839

PHILIPPINES

National Book Store, Inc.
Library Services Division, P.O. Box 1934, MANILA.
Tel. Nos. 49.43.06 to 09, 40.53.45, 49.45.12

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70-74,
1117 LISBOA COEX. Tel. 360582/3

SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castelló 37, Apartado 1223, MADRID-1. Tel. 275.46.55
Librería Bastinos, Pelayo 52, BARCELONA 1. Tel. 222.06.00

SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Box 16 356, S 103 27 STH, Regeringsgatan 12,
DS STOCKHOLM. Tel. 08/23.89.00

SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Center
4 Simrockstrasse 5300 BONN. Tel. (0228) 21.60.45
Local Agents/Agents locaux
Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 GENEVE 11. Tel. 022.31.89.50
Freibofer A.G., Weinbergstr. 109, CH-8006 ZÜRICH.
Tel. 01.3634282

TAIWAN - FORMOSE

National Book Company,
84-5 Sing Sung South Rd, Sec. 3, TAIPEI 107. Tel. 321.0698

THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd,
Samyan, BANGKOK 5. Tel. 2511630

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 569,
LONDON SE1 9NH. Tel. 01.928.6977, Ext. 410 or
49 High Holborn, LONDON WC1V 6HB (personal callers)
Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM, BRISTOL,
MANCHESTER, CARDIFF, BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center, Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave., N.W. WASHINGTON, D.C. 20006 - 4582
Tel. (202) 724.1857

VENEZUELA

Librería del Este, Avda. F. Miranda 52, Edificio Galipan,
CARACAS 106. Tel. 32.23.01/33.26.04/33.24.73

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36, BEOGRAD.
Tel. 621.992

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :
OCDE, Bureau des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to:
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

PUBLICATIONS DE L'OCDE

**2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16**

N° 42080

**(10 82 04 2) ISBN 92-64-22275-8
ISSN 0304-3363**



IMPRIMÉ EN FRANCE

OCDE

Département des Affaires Économiques et Statistiques

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES
*Études détaillées du développement économique
dans chaque pays de l'OCDE*

Abonnement F300,00 £30.00 US\$67.00

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

*En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique
récente dans la zone OCDE et évaluent les perspectives
au moyen d'un ensemble de prévisions quantitatives.
En supplément, cette publication contient fréquemment
des études spéciales destinées à faciliter
l'interprétation des tendances économiques.*